

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / mars 2022

## **La coopération internationale dans les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Une approche par les Sciences humaines et sociales

**Pauline Belvèze**

Sous la direction d'Aude Therstappen  
Directrice adjointe du Pôle Services et Collections – Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg



## ***Remerciements***

*Je remercie l'ensemble des personnes qui ont bien voulu répondre à mes questions.*

*Mes remerciements s'adressent également à Mme Therstappen, qui a accompagné ce mémoire dans toutes les étapes de sa conception.*

**Résumé :**

*Parfois perçue comme une mission annexe par les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français, la coopération internationale contribue pourtant à la valorisation de leurs compétences et de leurs ressources. Cette ouverture est encouragée par l'internationalisation des pratiques académiques et la structuration du paysage européen de la recherche intégrant les principes de la science ouverte. Cette étude entend recenser les pratiques en matière de coopération internationale en prenant en compte la nature des établissements. L'analyse des freins et des leviers à cette activité permet d'en proposer des pistes d'élargissement qui tiennent compte du contexte en forte mutation à l'échelle nationale, européenne et mondiale.*

**Descripteurs :**

*Bibliothèques – Coopération internationale*

*Coopération entre bibliothèques – Europe*

*Bibliothéconomie internationale*

*Recherche – Coopération internationale*

*Enseignement supérieur – Universités – Europe*

**Abstract :**

*Sometimes perceived as a secondary mission by French academic libraries, international cooperation nevertheless contributes to the development of their skills and resources. This opening is encouraged by the internationalisation of academic practices and the structuring of the European research landscape integrating the principles of open science. This study aims to make an inventory of international cooperation practices, which takes the nature of the institutions into account. The analysis of the obstacles and levers to this activity will make it possible to propose courses of action that take into account the rapidly changing context on a national, European and global scale.*

**Keywords :**

*Libraries – International cooperation*

*Cooperation between libraries – Europe*

*Research – International cooperation*

*Higher Education – Universities – Europe*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>I. LA COOPERATION INTERNATIONALE EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE : HISTOIRE, ENJEUX ET METHODE D'ANALYSE .....</b>	<b>14</b>
<b>1. 1. La coopération internationale en bibliothèque académique :     éléments signifiants d'histoire .....</b>	<b>14</b>
1. 1. 1. <i>Le cadre associatif : laboratoire d'activités coopératives.....</i>	<i>14</i>
1. 1. 2. <i>La coopération internationale en IST : d'un bon départ à une         stagnation durable (1960-2007).....</i>	<i>15</i>
<b>1. 2. Pourquoi coopérer aujourd'hui : enjeux d'une coopération et     diversité des pratiques .....</b>	<b>19</b>
<b>1. 3. Méthode d'analyse .....</b>	<b>20</b>
<b>II. LA COOPERATION CENTREE SUR DES AIRES GEOGRAPHIQUES ET CULTURELLES : ÉTUDE DE CAS .....</b>	<b>23</b>
<b>2. 1. Trois exemples de coopération.....</b>	<b>23</b>
2. 1. 1. <i>La coopération transfrontalière avec les bibliothèques         germaniques du réseau Eucor-Le Campus européen .....</i>	<i>23</i>
2. 1. 2. <i>La coopération avec les pays nordiques dans le cadre du réseau         Études nordiques.....</i>	<i>25</i>
2. 1. 3. <i>La coopération avec le monde méditerranéen et arabo-         musulman : le cas des bibliothèques de la MMSH .....</i>	<i>28</i>
<b>2. 2. Atouts et limites de la coopération aréale.....</b>	<b>32</b>
2. 2. 1. <i>Le critère transfrontalier : gage de réussite ? .....</i>	<i>33</i>
2. 2. 2. <i>Le défi de la pérennisation d'une coopération jeune impulsée par         le dispositif CollEx-Persée .....</i>	<i>38</i>
2. 2. 3. <i>Les atouts des structures spécialisées et l'enjeu stratégique des         compétences professionnelles .....</i>	<i>41</i>
<b>III. LA COOPERATION THEMATIQUE : ENJEUX ET REALISATIONS. 45</b>	<b>45</b>
<b>3. 1. Nouveaux acteurs et nouveaux cadres de la coopération en     Information Scientifique et Technique .....</b>	<b>45</b>
3. 1. 1. <i>Les infrastructures et opérateurs au service de projets         internationaux.....</i>	<i>45</i>
3. 1. 2. <i>Les incitateurs et conseillers.....</i>	<i>48</i>
3. 1. 3. <i>Des cadres européens de coopération renforcés et diversifiés .</i>	<i>49</i>
<b>3. 2. Thèmes fédérateurs de coopération et enjeux soulevés .....</b>	<b>51</b>
3. 2. 1. <i>La coopération fondée sur la spécialisation ou l'expertise en         documentation et en IST .....</i>	<i>52</i>
3. 2. 2. <i>Projets patrimoniaux collaboratifs et humanités numériques... </i>	<i>54</i>
3. 2. 3. <i>L'action culturelle et scientifique en coopération.....</i>	<i>56</i>

3. 2. 4. <i>La coopération internationale en matière de soutien à la formation et à la recherche universitaires</i> .....	60
3. 2. 5. <i>Le partage d'expérience et de pratiques professionnelles</i> .....	63
<b>IV. BILAN ET PROSPECTIVE</b> .....	<b>67</b>
<b>4. 1. Traits saillants de l'engagement coopératif des bibliothèques de l'ESR</b> .....	<b>67</b>
4. 1. 1. <i>Des degrés de coopération relatifs à la nature des établissements</i> .....	67
4. 1. 2. <i>Des financements diversifiés mais d'accessibilité inégale à l'échelon régional, national et bilatéral</i> .....	70
4. 1. 3. <i>L'insertion dans l'espace européen de la formation et de la recherche : atouts et défis pour les bibliothèques</i> .....	72
<b>4. 2. Éléments de prospective</b> .....	<b>75</b>
4. 2. 1. <i>Développer la veille et l'appui aux projets coopératifs</i> .....	75
4. 2. 2. <i>Élaborer une stratégie de coopération internationale concertée</i> .....	78
4. 2. 3. <i>Adapter les compétences professionnelles aux besoins de la coopération internationale</i> .....	82
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>87</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>89</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>97</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>103</b>
<b>INDEX</b> .....	<b>112</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>115</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>117</b>

## *Sigles et abréviations*

ABES : Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur  
ABF : Association des bibliothécaires de France  
ADBU : Association des directeurs de bibliothèques universitaires  
AMU : Aix-Marseille Université  
Bnu : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg  
BSG : Bibliothèque Sainte-Geneviève, Université Sorbonne nouvelle  
Bulac : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations  
CERL : Consortium of European Research Libraries  
CFIBD : Comité français international bibliothèques et documentation  
CRFCB : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques  
CoSo : Comité pour la science ouverte  
ESR : Enseignement supérieur et Recherche  
EBLIDA : European Bureau of Library Information and Documentation Associations  
EFEO : École française d'Extrême-Orient  
Eucor : Confédération européenne des universités du Rhin supérieur  
FID : Fachinformationsdienst – Pôle d'excellence documentaire en Allemagne  
IFAO : Institut français d'Archéologie orientale  
IFLA : International Federation of Library Associations  
IFPO : Institut français du Proche-Orient  
INIST : Institut de l'information scientifique et technique  
IST : Information scientifique et technique  
LERU : Ligue des universités de recherche européennes  
LIBER : Ligue des bibliothèques européennes de recherche  
MCC : Ministère de la Culture et de la Communication  
MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
MMSH : Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme d'Aix-en-Provence  
MSH : Maison des Sciences de l'homme  
REL : Ressources éducatives libres  
UMR : Unité mixte de recherche  
URFIST : Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique  
WLB : Württembergische Landesbibliothek – Stuttgart

## INTRODUCTION

---

« [E]n matière de coopération internationale, si les politiques des principales administrations chargées des bibliothèques ou celles des grandes institutions documentaires existent, on cherche en vain une politique française sur le sujet, qui donne un sens général aux actions de coopération internationale des bibliothèques de notre pays. »<sup>1</sup>

Prononcé lors d'un séminaire en mars 1995 à Sèvres, ce constat de Pascal Sanz, alors président de la Fédération française de coopération des bibliothèques<sup>2</sup>, incluait, outre les bibliothèques de lecture publique, l'ensemble des établissements documentaires universitaires et de recherche. Cette absence de réflexion stratégique au niveau national ne semble d'ailleurs pas étrangère au constat formulé dix ans plus tard d'une « faible activité générale » des bibliothèques académiques « dans le domaine de la coopération internationale »<sup>3</sup>. Pourtant, cette stratégie nationale semblait nécessaire face à « l'internationalisation de la science et de la révolution numérique », qui, comme le rappelle un référé de la Cour des comptes de juillet 2021, a conduit « l'information et la documentation scientifiques » à « se métamorphos[er] »<sup>4</sup>. Consacré à « la politique documentaire et [aux] bibliothèques universitaires dans la société de l'information » ce référé présente la coordination des initiatives nationales comme la clé d'une réponse efficace à cette internationalisation.

Cette coordination nationale se heurte toutefois à une réalité paradoxale à l'échelon local. Les établissements universitaires et leurs services documentaires sont soumis depuis plusieurs années à une double injonction, en apparence contradictoire : l'« ancrage territorial » et l'« ouverture à l'international »<sup>5</sup>. Répondre à une demande locale de plus en plus diversifiée ne suffit pas ; il s'agit, dans le même temps, de s'inscrire dans « des réseaux d'alliances associant des partenaires étrangers »<sup>6</sup>. Or, cette tension entre une mission de service public de proximité et une logique de différenciation, voire de distinction, place les bibliothèques devant un dilemme renforcé par le risque de contractions budgétaires. Car si la coopération avec d'autres bibliothèques figure bien au nombre de leurs

---

<sup>1</sup> SANZ, Pascal dans FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COOPÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES (FFCB) (dir.). *La coopération internationale dans le domaine des bibliothèques : actes du séminaire [tenu à] Sèvres*. Centre international d'études pédagogiques, 8-9 mars 1995, Paris, 1996, p. 5-6.

<sup>2</sup> La Fédération française pour la coopération des bibliothèques fut créée en 1985. En 2006, elle devint la FILL, Fédération interrégionale pour le Livre et la Lecture, structure au statut associatif qui rassemble un large éventail d'organismes, d'associations et d'institutions dédiés au livre et à la lecture.

<sup>3</sup> BLIN, Frédéric. *Enquête sur les activités de coopération internationale des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur* [synthèse], Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur, 2006, p. 3.

<sup>4</sup> COUR DES COMPTES, *Référé S2021-1357 La politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information* [en ligne], 23 juillet 2021, p. 2 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/70126-refere-la-politique-documentaire-et-les-bibliotheques-universitaires-dans-la-societe-de-l-information>.

<sup>5</sup> Cette tension constituait l'objet de la table-ronde « Universités et bibliothèques : entre ancrage territorial et perspectives internationales » organisée dans le cadre du 50<sup>ème</sup> Congrès de l'ADBU de septembre 2021 sur le thème de « La carte et le territoire ». Un enregistrement de la table-ronde a été diffusé sur le site de l'ADBU, <https://adbu.fr/retourje2021> [consulté le 24 janvier 2022].

<sup>6</sup> Propos de Guy Baudelle, animateur de la table-ronde citée à la note précédente.

missions, fixées par décret en 2011 et entérinées en 2013 par le Code de l'éducation<sup>7</sup>, elle impose, dans le contexte cité, des choix. En apparence moins complexe, la coopération à l'échelle locale ou régionale viendra s'imposer dès lors que la pertinence d'une ouverture à l'international n'aura pas été démontrée.

Que peut, en effet, apporter une coopération avec l'étranger en matière d'enrichissement et de valorisation des ressources, d'accompagnement à la formation et à la recherche et de développement des pratiques professionnelles ? Quelles valeurs et quels principes les professionnels impliqués souhaitent-ils promouvoir et défendre à l'international ? Quels moyens – humains et financiers – et appuis – institutionnels, juridiques et techniques – sont-ils nécessaires à de telles activités ? La réponse à ces questions dépend de la nature des activités coopératives envisagées, de leur objet et des spécificités des établissements engagés. Elle nécessite aussi de s'entendre sur les notions employées.

Il règne en matière de collaboration avec l'étranger un certain flou sémantique entretenu par l'usage souvent indifférencié des termes « coopération » et « partenariat ». Dominique Lahary avance en 2005 que le terme de « partenariat » a remplacé à la fin des années 1990 celui de « coopération ». Ce dernier ciblait la collaboration entre bibliothèques alors que les pratiques s'étendaient à des partenaires de nature très diverse<sup>8</sup>. Pour autant, plusieurs études ultérieures soulignent la permanence d'un usage relativement indifférencié des deux termes dans le monde des bibliothèques<sup>9</sup>.

La lecture de divers travaux ou documents stratégiques laisse toutefois transparaître une distinction. Employée au singulier, l'expression « coopération internationale » tend à revêtir une dimension stratégique ou politique plus marquée<sup>10</sup>. Cette stratégie peut se décliner ensuite en « actions » coopératives<sup>11</sup>, voire en « coopérations » ou en « partenariats », qui désignent alors des exemples de collaboration avec des organismes ou des établissements en particulier<sup>12</sup>. Dans le même esprit, cette étude entendra par « coopération internationale » une politique globale et réfléchie d'ouverture à l'international, déclinée en « actions » concrètes,

---

<sup>7</sup> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *Code de l'Éducation, Livre VII, Chapitre Ier, Titre IV, articles D714-28 à D714-40*, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027866275/#LEGISCTA000027866275](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027866275/#LEGISCTA000027866275) [consulté le 24 janvier 2022].

<sup>8</sup> LAHARY, Dominique. *Esquisse d'une théorie du partenariat pour servir dans la pratique* [en ligne]. Journées d'étude de l'ADBDP des 7-9 novembre 2005 à Amiens [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <http://www.lahary.fr/pro/adbdp/lahary-adbdp-2005.pdf>.

<sup>9</sup> Ce constat est formulé, à titre d'exemple, dans HENRY, Lucie. *Partenariats européens entre bibliothèques de lecture publique. Quelles réalités, quels enjeux ?* [en ligne]. Mémoire de Master 1, Université Paris X Nanterre, 2009, p. 57. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48969-les-partenariats-des-bibliotheques-publiques-en-france-et-au-royaume-uni-des-instruments-strategiques.pdf> ; BATS, Raphaëlle (dir.). *Mener un projet international : Bibliothèques françaises et coopération internationale* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2011, p. 179. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pressesenssib/450> ; MION MOUTON, Fanny. *Bibliothèques numériques et coopération : comparaisons internationales* [en ligne]. Mémoire DCB, Villeurbanne : Esssib, 2013, p. 12. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60377-bibliotheques-numeriques-et-cooperation-comparaisons-internationales.pdf> [sites consultés le 24 janvier 2022].

<sup>10</sup> DA SILVA, Dalila et GRUNBERG, Gérald. *Bibliothèque nationale de France et coopération internationale* [en ligne], in : BATS, Raphaëlle, *op. cit.*, p. 141-146 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pressesenssib/492>.

<sup>11</sup> BATS, Raphaëlle, *op. cit.*, p. 174.

<sup>12</sup> C'est en ce sens que l'emploi respectivement le CNRS dans son Contrat d'objectifs et de Performances 2019-2023, p. 44, [https://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/COP\\_CNRS1\\_0.pdf](https://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/COP_CNRS1_0.pdf), et la Bnu de Strasbourg dans son projet d'établissement 2018-2022, p. 25, [https://www.bnu.fr/sites/default/files/media/2019-10/Projet\\_Etablissement2018-2022\\_1.pdf](https://www.bnu.fr/sites/default/files/media/2019-10/Projet_Etablissement2018-2022_1.pdf) [sites consultés le 24 janvier 2022].

pouvant s'inscrire dans le cadre de « partenariats », formalisés ou non, avec des établissements ou des organismes donnés.

Les acteurs de cette coopération sont, quant à eux, de nature très variée. Les bibliothèques françaises comprennent les établissements documentaires relevant complètement ou partiellement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). Il s'agit des services de documentation des universités, d'établissements documentaires autonomes, tels la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac), de bibliothèques de grands établissements ou d'écoles, telle la bibliothèque de Sciences Po Paris, ou de structures documentaires plus spécialisées, comme celles hébergées par les Maisons des Sciences de l'homme ou encore les bibliothèques des écoles françaises à l'étranger. L'expression « bibliothèque académique », traduite de l'anglais, en facilite parfois la dénomination, comme celle des établissements homologues à l'étranger. Entrent également dans le périmètre de l'étude des établissements comme la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui, sous la tutelle du Ministère de la Culture, jouent pour la recherche ou la coopération professionnelle à l'international un rôle structurant.

La stratégie coopérative de ces établissements inclut un nombre important d'acteurs extérieurs au périmètre des bibliothèques mais en interaction avec elles. Parmi eux figurent tout d'abord les acteurs fédératifs, associations nationales ou internationales telles l'IFLA (International Federation of Library Associations), LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) ou l'ADBU (Association des directeurs des bibliothèques universitaires). S'y ajoutent des infrastructures ou des opérateurs de l'ESR tels l'ABES (Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur), le Groupement d'intérêt scientifiques (Gis) CollEx-Persée, des infrastructures de recherche comme Huma-Num, ou encore le Comité pour la Science ouverte (CoSo), lequel associe le ministère, la communauté scientifique et les établissements de recherche. Ces organismes et infrastructures ont des équivalents à l'étranger qui seront évoqués dans le cadre d'exemples concrets. Aux acteurs publics s'ajoutent enfin des acteurs privés, tels les éditeurs du monde entier dont les publications peuvent faire l'objet de projets collaboratifs d'achat entre bibliothèques.

Parce qu'elle peut concerner tous les champs disciplinaires, l'analyse de la coopération internationale en bibliothèque soulève des difficultés méthodologiques. Celles-ci résultent de la différence d'acteurs et de budgets mobilisés selon les disciplines considérées. On observe par ailleurs le maintien de compétences en documentation et en information scientifique et technique (IST) dans les laboratoires de recherche, eux-mêmes parfois regroupés dans de très grandes infrastructures. Cette tendance est assez marquée en sciences et techniques et sciences médicales, qui s'appuient sur l'activité des ingénieurs et des techniciens dédiés à ces activités au sein des laboratoires<sup>13</sup>. Dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS) la fonction et l'institution bibliothèque (ou médiathèque) demeure encore relativement distincte des structures de recherche. Le champ des SHS se caractérise

---

<sup>13</sup> On peut citer, à titre d'exemple, l'activité de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), grand organisme de recherche pluridisciplinaire spécialisé en science et vie de la terre et en science biomédicale, qui a placé le partenariat scientifique avec les pays méditerranéens et intertropicaux au cœur de ses missions (<https://www.ird.fr/notre-identite>) [consulté le 24 janvier 2022]. L'IRD, basé à Marseille, s'appuie sur un vaste tissu de délégations régionales et d'Outre-Mer. Les responsables de missions en IST et leurs délégués régionaux – le plus souvent des ingénieurs et des techniciens de la documentation et de l'IST – sont totalement intégrés à l'infrastructure de recherche. Les missions de la traditionnelle institution « bibliothèque/pôle documentaire » se trouvent ainsi redistribuées. La comparaison avec une bibliothèque de l'ESR ou un service commun de documentation universitaire devient, dès lors, bien plus ardue.

en outre par la richesse des liens qu'entretiennent les disciplines avec l'étranger et la diversité des sphères culturelles et linguistiques touchées. Par comparaison toutefois, les budgets mobilisés pour les SHS sont nettement moins importants<sup>14</sup> et une adaptation des mécanismes de financement les concernant est encore nécessaire<sup>15</sup>.

Pour autant, des enjeux similaires traversent l'ensemble des champs disciplinaires tels que l'accès libre aux ressources scientifiques et pédagogiques ou encore le rapport entre science et société. Cette communauté d'enjeux explique que ces questions soient aussi abordées par-delà les clivages disciplinaires, dans une perspective à la fois nationale, européenne et mondiale, comme par exemple au sein du Comité pour la Science ouverte. Il peut donc être intéressant d'aborder la question de la coopération internationale en bibliothèque académique par le prisme des SHS pour élargir l'analyse lorsque des enjeux communs aux disciplines sont identifiés.

Le cadre et les questions directrices de l'étude étant posés, il reste à préciser les étapes permettant d'apporter des éléments de réponse. La coopération internationale ne comptant pas parmi les activités des bibliothèques académiques les plus fréquemment valorisées, il importe de procéder à un historique de ces pratiques pour mieux en faire émerger les enjeux actuels et futurs (I). Ceux-ci seront illustrés par des exemples concrets. Les premiers envisageront la coopération centrée sur des aires culturelles géographiques définies (II), les suivants celle constituée autour de thématiques spécifiques de l'IST (III). Un bilan de ces actions ciblera les atouts et les défis des pratiques collaboratives envisagées qui nourriront une réflexion prospective (IV).

---

<sup>14</sup> La différence de budgets d'acquisition entre les grands champs disciplinaires est assez nette. Elle ressort de l'étude comparative des budgets d'acquisition documentaires fournis à l'occasion de l'enquête statistique générale annuelle auprès des bibliothèques universitaires (ESGBU) pour des établissements tournés vers les sciences et techniques et sciences médicales d'une part et ceux plus spécialisés en sciences humaines et sociales d'autre part (par exemple Lyon 1 par rapport à Lyon 2 ou Toulouse 3 Paul Sabatier par rapport à Toulouse Jean Jaurès). Cette différence apparaît aussi à l'examen des budgets investis dans les infrastructures de recherche dans chacun de ces champs disciplinaires. Cf. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Stratégie nationale des infrastructures de recherche* [en ligne]. 2018, n° 2 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported\\_files/documents/Brochure\\_Infrastructures\\_2018\\_948703.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/Brochure_Infrastructures_2018_948703.pdf).

<sup>15</sup> Ce besoin d'adaptation des mécanismes de financement en SHS était d'ailleurs pointé dans les travaux préparatoires à l'élaboration de la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche 2021-2030. Cf. PETIT, Antoine, RETAILLEAU Sylvie, VILLANI, Cédric. *Rapport final du groupe de travail 1 « Financement de la recherche »* [en ligne]. 23 septembre 2019, not. p. 56-57 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/loi\\_programmation\\_pluriannuelle/45/9/RAPPORT\\_FINAL\\_GT1\\_-\\_Financement\\_de\\_la\\_recherche\\_1178459.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/loi_programmation_pluriannuelle/45/9/RAPPORT_FINAL_GT1_-_Financement_de_la_recherche_1178459.pdf).

# I. LA COOPERATION INTERNATIONALE EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE : HISTOIRE, ENJEUX ET METHODE D'ANALYSE

---

## 1. 1. LA COOPERATION INTERNATIONALE EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE : ELEMENTS SIGNIFIANTS D'HISTOIRE

Les activités coopératives entre bibliothèques académiques ont eu pour préalable la structuration de la profession et du paysage des bibliothèques par le biais, notamment, d'associations professionnelles internationales. Les pratiques coopératives associées ont donné lieu en France à des enquêtes qui en font ressortir à la fois les écueils et les atouts.

L'objectif de la collaboration entre professionnels de différents pays était, à l'origine, triple. Il s'agissait d'affirmer une identité professionnelle, de mieux appréhender la diversité des établissements et d'influer sur les décisions politiques qui, au niveau européen comme mondial, structurent le champ de l'information, de la connaissance et de la recherche.

### 1. 1. 1. Le cadre associatif : laboratoire d'activités coopératives

La prise en compte des enjeux et des besoins des bibliothèques académiques est intervenue dans les années 1970. Elle a eu pour préalable la constitution d'un premier cadre d'échanges au sein de l'IFLA. Née en 1927, cette fédération a fortement contribué à l'affirmation de l'identité professionnelle des bibliothécaires<sup>16</sup>.

En 1971, plusieurs bibliothèques européennes de recherche, impliquées pour la plupart dans l'IFLA, fondent la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) destinée à mieux défendre auprès des institutions européennes leurs besoins spécifiques<sup>17</sup>. En 1974, les responsables des bibliothèques universitaires françaises suivent la même voie en fondant l'Association des directeurs des bibliothèques universitaires (ADBU). Cette spécification du réseau associatif des bibliothèques académiques a trouvé d'autres prolongements, comme la constitution en 1994 du Consortium of European Research Libraries (CERL) dédié au traitement des livres imprimé anciens et des manuscrits. Dans le même temps s'est constituée une constellation d'associations internationales de professionnels traitant une documentation scientifique spécialisée.

Désireuses de défendre leurs besoins propres, les bibliothèques académiques n'ont pas rompu pour autant leur collaboration avec les autres associations professionnelles. Ainsi, LIBER et le CERL demeurent, comme l'ADBU, membres

---

<sup>16</sup> Sur l'histoire de l'IFLA, voir WILHITE, Jeffrey M. *85 years IFLA: a history and chronology of sessions 1927-2012*. Berlin, Allemagne : De Gruyter Saur, 2012.

<sup>17</sup> Sur l'histoire de LIBER voir HÄKLI, Esko. *Innovation through co-operation: the history of LIBER, Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche, 1971-2009*. Copenhagen, Danemark : The Royal Library : Museum Tusulanum Press, 2011.

de l'IFLA. En France, le Comité français international bibliothèques et documentation (CFIBD), qui émane de l'IFLA, soutient l'ouverture à l'international des bibliothèques tant de lecture publique qu'académiques. De même, l'Association des bibliothécaires de France (ABF) concourt par sa commission « International » au partage d'expérience et de bonnes pratiques pour la lecture publique et les bibliothèques académiques. À l'autre bout du spectre, LIBER s'efforce d'agir en bonne intelligence avec EBLIDA (European Bureau of Library, Information and Documentation Associations), fédération européenne d'associations cherchant à porter la voix de toutes les bibliothèques et des centres de documentation dans les débats relatifs à la société de l'information.

La constitution de ce tissu associatif offrait un cadre propice au développement de coopérations bi- ou multilatérales plus approfondies ; pour autant, elles n'y a pas systématiquement conduit. Pour les bibliothèques académiques françaises, la faible implication dans les activités coopératives a même été une constante à partir des années 1980.

### **1. 1. 2. La coopération internationale en IST : d'un bon départ à une stagnation durable (1960-2007)**

#### *1960 : la coopération internationale en IST à la pointe du progrès*

En 1960, la ville de Milan a accueilli un colloque dédié à la coopération internationale en matière de documentation et d'information scientifique et technique. Il était organisé pour le Centre français d'échanges et de documentation techniques de Milan par Eric de Grolier, directeur de cette structure. Le compte-rendu de cette manifestation est instructif<sup>18</sup>. Non seulement les problématiques de la documentation scientifique et technique des 50 futures années s'y trouvent exposées mais elles sont abordées dans une perspective coopérative avec des pistes concrètes de collaboration entre pays.

Ce colloque rassemblait 151 spécialistes issus de 9 pays d'Europe et de 15 organisations internationales. Quatre groupes de travail examinaient respectivement la coopération documentaire au moyen d'acquisitions coordonnées et de catalogues collectifs, la constitution de bibliographies spécialisées conformes aux normes internationales, l'automatisation du traitement documentaire par le recours à des méthodes linguistiques et des machines adaptées, et la formation et le perfectionnement des professionnels.

Les propositions résumées par E. de Grolier témoignent d'une forte ambition. Elles vont de l'exhortation à l'instauration d'un prêt inter-bibliothèque mondial gratuit à la mise en place d'une politique d'acquisition coordonnée à l'échelle internationale en passant par le développement de catalogues collectifs ou encore l'échange de stagiaires et de matériel d'enseignement professionnel. La prise en compte des enjeux économiques sous-jacents à la diffusion de l'IST se traduit par l'encouragement à fonder des organismes de coordination documentaire nationaux

---

<sup>18</sup> DE GROLIER, Éric. Le colloque sur la coopération internationale en matière de documentation et d'information scientifiques et techniques : Milan, 30 novembre - 3 décembre 1960. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1961, n° 3, p. 105-118 [consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-03-0105-001>.

d'une part et à faire travailler d'autre part des groupes de travail thématiques réunissant des spécialistes issus des différents pays européens.

L'implication de membres de l'IFLA et de la FID (Fédération internationale de l'information et de la documentation) devait assurer une diffusion de ces pistes au sein des réseaux professionnels. La présence d'un Français comme organisateur du colloque laissait augurer des perspectives fructueuses pour les bibliothèques françaises. Il en alla pourtant autrement.

En 1986 est rappelé dans le Bulletin d'information de l'ABF l'esprit « casanier » qui semble avoir prévalu depuis les années 1960 dans les bibliothèques des universités françaises<sup>19</sup>. Les 25 années écoulées sont marquées par une restructuration continue du paysage de la documentation universitaire ayant abouti en 1985 à l'instauration de services communs de la documentation<sup>20</sup>. Les carences des bibliothèques universitaires, révélées par la commission Miquel de 1988-1989<sup>21</sup>, rendaient ces établissements peu disposés à s'engager dans la coopération. L'accroissement concomitant des tensions autour des enjeux économiques liés à l'IST les y invitait encore moins<sup>22</sup>.

### *La faible implication des bibliothèques universitaires françaises à l'international (1986-2006)*

Entre le milieu des années 1980 et celui des années 2000 furent menées deux enquêtes sur les activités de coopération internationale des bibliothèques universitaires et de recherche françaises. Elles furent complétées par des colloques et des journées d'études couvrant l'ensemble du spectre des bibliothèques, dont le séminaire sur la coopération internationale organisé à Sèvres en 1995 et une journée d'étude à Saint-Cloud en 2007. Leurs conclusions font ressortir, pour les bibliothèques académiques, une difficulté à percevoir l'intérêt d'un engagement coopératif international et, quand il a été perçu, le sentiment d'un manque d'informations et de moyens pour s'investir dans ce domaine.

En 1986 a paru dans le bulletin de l'ABF la synthèse d'une enquête dédiée aux « activités internationales des bibliothèques universitaires françaises » dont les commanditaires et le cadre ne sont pas expressément nommés<sup>23</sup>. La synthèse des 70 questionnaires fait ressortir pour ces activités des tendances assez nettes. Disparates et en nombre restreint, les activités des bibliothèques tournées vers l'étranger consistent alors en des échanges de publications, des déplacements ou l'accueil de professionnels ou de stagiaires et l'adhésion à des associations, généralistes ou spécialisées. Si une partie de ces activités s'inscrit dans des partenariats entre universités, elles se déploient aussi hors de ce cadre, par simple accord entre

---

<sup>19</sup> DAUMAS-FLOCIÀ, Alban. Questionnaire à propos des activités internationales des bibliothèques universitaires françaises. *Bulletin de l'ABF* [en ligne], 1986, n°132, p. 47-48, ici p. 47 [consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41500](https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41500).

<sup>20</sup> Décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'Enseignement supérieur relevant du ministre de l'Éducation nationale.

<sup>21</sup> MIQUEL, André. *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*. Paris, France : la Documentation Française, 1989.

<sup>22</sup> Des chiffres indiquant l'augmentation des coûts d'acquisition de la documentation, notamment électronique, dans les bibliothèques académiques européennes sont fournis par BLIN, Frédéric. Les bibliothèques académiques européennes. Brève synthèse prospective. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2008, t. 53, n°1, p. 12-18, ici p. 12 [consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0012-002>.

<sup>23</sup> DAUMAS-FLOCIÀ, Alban, *art. cit.*

bibliothèques. La possession de fonds spécialisés facilite les échanges et explique aussi l'adhésion à des associations professionnelles thématiques.

La proportion globalement restreinte de ces activités est due à une série de freins. Figure en tête un soutien encore insuffisant du ministère mais aussi des universités, lesquelles s'intéresseraient « plus que modérément aux bibliothèques et à la documentation »<sup>24</sup>. On constate une quasi inexistence de contacts avec les services des relations internationales ou encore la mention purement décorative de la bibliothèque dans les accords de coopération entre universités. Le faible niveau d'information des directeurs de bibliothèques sur les programmes, notamment européens, contribuerait à cultiver chez certains « une véritable indifférence aux activités internationales possibles » de leur établissement<sup>25</sup>. Les efforts de plusieurs bibliothèques pour s'ouvrir vers l'étranger n'en sont que plus vivement salués.

À cette première enquête fait écho celle menée en 2005-2006 par le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur en collaboration avec l'ADBU<sup>26</sup>. La synthèse des 61 réponses issues des 130 établissements sollicités fait ressortir un bilan assez proche du précédent. L'activité internationale est qualifiée de « peu répandue parmi les bibliothèques de l'Enseignement supérieur français »<sup>27</sup>. Les actions coopératives les plus pratiquées sont l'échange de publications, rehaussé de quelques projets de numérisation, les séjours ponctuels à l'étranger ou l'accueil de partenaires, et la présence à des colloques internationaux. L'atout d'une spécialisation documentaire est à nouveau souligné. Par ailleurs, la présence du directeur du SCD dans les conseils universitaires dédiés aux questions internationales, quoique rarissime, apparaît très enrichissante. La faible implication des bibliothèques universitaires demeure liée à des freins connus. Le défaut de temps, de moyens mais aussi d'information, de même que la rareté des contacts avec les autres services de l'université entraînent une faible représentation dans les associations internationales, voire une absence de volonté de s'investir.

La constance de ce diagnostic sur vingt années ne laisse pas d'étonner car les acteurs en présence n'étaient pas restés inactifs. L'attestent les actions mentionnées lors du séminaire de 1995 à Sèvres<sup>28</sup>. Parmi les points saillants relatifs aux bibliothèques de l'ESR, on relève un investissement plus marqué du ministère et de l'ADBU, fondée en 1993. Outre le soutien financier à l'adhésion à l'IFLA ainsi qu'une implication plus volontariste dans les programmes européens, on note la création au sein de la Sous-Direction des Bibliothèques d'un poste à temps plein dédié à la coopération internationale<sup>29</sup>. La toute jeune ADBU annonçait pour sa part la constitution d'un « guide des relations internationales et de la francophonie » intégrant des « fiches techniques »<sup>30</sup>. Le but était de détailler en matière de coopération internationale les actions et les partenaires envisageables, d'encourager l'implication dans les associations internationales et de clarifier les enjeux liés à la francophonie. Nulle trace de ce guide n'a toutefois pu être retrouvée.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> BLIN, Frédéric, 2006, *art. cit.*

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>28</sup> FFCB. *La coopération internationale dans le domaine des bibliothèques, op. cit.*

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 45-46.

### *Des enjeux qui perdurent et des défis qui reposent la question de la coopération internationale*

La confrontation de ces données sur l'activité internationale des bibliothèques académiques confirme une mobilisation relativement faible sur les vingt années considérées. Elle fait aussi ressortir trois enjeux qui n'ont cessé de s'affirmer : le besoin de s'accorder sur les principes que ces bibliothèques souhaitent défendre à l'étranger, le besoin de moyens et d'informations suffisants pour garantir le succès de ces actions et la nécessité d'organiser une réponse coordonnée au niveau national et international à l'accroissement de la documentation électronique.

En 1995, Pascal Sanz expliquait que la représentation française dans des associations comme l'IFLA « ne dépassera pas un certain niveau de qualité tant que nous n'aurons pas élaboré ensemble des positions françaises en matière de bibliothéconomie et de documentation »<sup>31</sup>. Il s'agissait aussi de ne pas laisser les pays anglo-saxons et scandinaves, habitués à faire de leurs bibliothèques un « produit d'exportation »<sup>32</sup>, occuper à eux seul ce domaine.

Pour ce faire, il importait de prouver le bien fondé d'un tel engagement. Or, tandis que la synthèse de l'enquête de 1986 saluait la venue dans les bibliothèques universitaires françaises de professionnels et de stagiaires, celle de 2006 énonce un constat plus pessimiste. « La situation générale des bibliothèques universitaires françaises, jugées traditionnellement en retard par rapport à leurs voisins » aurait détourné de la France une part importante de stagiaires<sup>33</sup>. La réflexion sur les atouts à faire valoir à l'étranger n'en devenait que plus urgente.

Encore fallait-il que les professionnels disposent de moyens suffisants et d'informations fiables pour étendre leur action à l'étranger. En 2007, à l'occasion d'une journée d'étude organisée à Saint-Cloud, le ministère a réitéré le souhait de soutenir la coopération au-delà des frontières. « Bien sûr », peut-on lire dans le compte-rendu d'Annie Le Saux, « ces actions en direction de l'international coûtent cher, et les budgets sont limités. [...] Mais le développement de la coopération internationale fait partie des actions que la SDBIS [Sous-Direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique] compte non seulement poursuivre mais amplifier, en encourageant la participation de Français à des colloques internationaux [et] en soutenant le Comité français de l'Ifla »<sup>34</sup>. Pour les professionnels, ce soutien passe aussi par la diffusion d'informations fiables. Or, alors même que la SDBIS rappelait l'existence sur son site d'une rubrique dédiée aux « Missions à l'international »<sup>35</sup>, elle se voyait retirer les moyens pour l'alimenter. La réduction du nombre de personnels ministériels a eu raison du poste au sein du SDBIS dédié à la coopération internationale<sup>36</sup>. Dans le même temps, les préoccupations liées au poids croissant de la documentation électronique s'étaient imposées.

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>33</sup> BLIN, Frédéric, 2006, p. 14.

<sup>34</sup> LE SAUX Annie. Bibliothèques, bibliothécaires et coopération internationale, *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2007, n° 4, p. 105-106, ici p. 105 [consulté le 29 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0105-015>.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>36</sup> Cf. Entretien avec Yves Moret, Conservateur au Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire du MESRI, le 14 juin 2021.

Dans son article paru début 2008, Frédéric Blin rappelait les difficultés croissantes des bibliothèques académiques européennes liées au coût de la documentation électronique<sup>37</sup>. La réponse semble dès cette époque devoir se décliner de manière concertée au niveau national, où des consortiums d'acquisition s'étaient déjà constitués, ainsi qu'à l'échelle européenne. Ainsi des « collaborations autour de projets de grande envergure impliquant plusieurs pays » sur financements européens avaient déjà permis de faire avancer les projets d'archives ouvertes européennes, de portail européen des thèses en ligne et de réseau européen de fourniture de livres numérisés à la demande<sup>38</sup>. Point commun de ces projets, la collaboration des équipes de recherche européennes avec les bibliothèques scientifiques du continent devait s'affirmer dans les décennies suivantes comme un nouveau moteur de la coopération internationale en matière d'IST.

## 1. 2. POURQUOI COOPERER AUJOURD'HUI : ENJEUX D'UNE COOPERATION ET DIVERSITE DES PRATIQUES

Trois domaines constituent pour la Cour des Comptes et les professionnels de la documentation<sup>39</sup> le centre d'enjeux internationaux majeurs : la transition bibliographique, le développement de la science ouverte assortie d'une bonne gestion des données scientifiques ainsi que la création d'universités européennes.

Dans le premier domaine, l'action de la BnF associée à l'ABES conduit à l'élaboration progressive d'une position française qui défend des principes bibliothéconomiques fortement ancrés dans le pays<sup>40</sup>. Dans les deux autres en revanche, les enjeux soulevés et les réponses apportées sont de nature très diverse. Se rencontrent ici des impulsions institutionnelles qui proviennent de l'échelon tant national qu'europpéen. Si la France a très tôt développé une politique ambitieuse en matière de science ouverte<sup>41</sup> et lancé par ailleurs le principe d'université européenne<sup>42</sup>, elle a aussi réagi aux incitations des institutions européennes en la matière. Le Plan S de septembre 2018<sup>43</sup>, co-initié par la Commission européenne, et la Directive européenne sur le droit d'auteur d'avril 2019<sup>44</sup> constituent des leviers

---

<sup>37</sup> BLIN, Frédéric, 2008, *art. cit.*, p. 12.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

<sup>39</sup> Voir le référé S2021-1357 du 23 juillet 2021 de la Cour des Comptes précité (voir *supra*, note 4) ainsi que la table-ronde « Universités et bibliothèques : entre ancrage territorial et perspectives internationales » tenue lors du 50<sup>ème</sup> Congrès de l'ADBU de septembre 2021 (voir *supra*, note 5).

<sup>40</sup> L'attestent les comptes rendus des réunions du Comité stratégique bibliographique travaillant au programme national Transition bibliographique et du Fichier national d'entités, dont les points saillants sont consultables en ligne : <https://www.transition-bibliographique.fr/enjeux/comite-strategique-bibliographique/> [consulté le 29 janvier 2022].

<sup>41</sup> Cette politique s'est traduite depuis 2018 par la publication d'un Plan national pour la science ouverte assorti en 2021 d'une nouvelle version et consultable en ligne : [https://www.ouvrirelascience.fr/wp-content/uploads/2021/06/Deuxieme-Plan-National-Science-Ouverte\\_2021-2024.pdf](https://www.ouvrirelascience.fr/wp-content/uploads/2021/06/Deuxieme-Plan-National-Science-Ouverte_2021-2024.pdf) [consulté le 29 janvier 2022].

<sup>42</sup> Le principe en a été popularisé par le Président français Emmanuel Macron dans son allocution à la Sorbonne du 26 septembre 2017, [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/26.09\\_-\\_discours\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_-\\_initiative\\_pour\\_l\\_europe\\_transcript\\_cle0cfdbe.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/26.09_-_discours_du_president_de_la_republique_-_initiative_pour_l_europe_transcript_cle0cfdbe.pdf) [consulté le 29 janvier 2022].

<sup>43</sup> Le Plan S, né d'un consortium d'agences et d'organisations de financement de la recherche et porté par la Commission européenne, impose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les projets financés par les membres de cette coalition une publication des résultats et des données en libre accès. Cf. [https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/PlanS\\_Principles\\_and\\_Implementation\\_310519.pdf](https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/PlanS_Principles_and_Implementation_310519.pdf) [consulté le 29 janvier 2022].

<sup>44</sup> Le texte de cette directive, qui introduit des exceptions au droit d'auteur à des fins de recherche, est accessible à cette adresse : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019L0790&from=FR> [consulté le 29 janvier 2022].

pour la publication en libre accès, le traitement harmonisé des données et le développement encadré des pratiques de fouille textuelle. Quant aux universités européennes, elles ont trouvé avec la mobilisation des fonds Erasmus+ et les vagues successives de création une réponse européenne institutionnalisée.

Au cœur de ces enjeux et au croisement de ces dispositifs figurent les bibliothèques académiques. Le traitement et l'archivage des publications en libre accès et des données générées, de même que la numérisation, la mise à disposition et la valorisation de corpus documentaires sont des missions attendues des bibliothèques. Or, du fait de l'internationalisation des enjeux, la réponse ne peut demeurer cantonnée à des pratiques hexagonales. Ces évolutions poussent les bibliothèques à s'organiser à un double échelon. Il s'agit d'une part de réfléchir à une bonne coordination des infrastructures et des réseaux à l'échelon national pour en faire d'autre part le socle d'une ouverture à l'international. La nécessité de travailler en réseau s'en trouve ainsi renforcée.

Bousculées, les bibliothèques de l'ESR français le sont aussi par l'instauration des alliances entre universités européennes. Car si le développement de la mobilité physique et virtuelle pour la formation universitaire a été le premier objectif de ces alliances, de nouvelles pistes de collaboration ont émergé dans le domaine de la recherche et de l'IST<sup>45</sup>. Dans tous ces domaines, les bibliothèques académiques semblent avoir une place à prendre et des pistes de coopération à explorer.

Ces incitations à coopérer reposent toutefois une double question. Tout d'abord, la diversité des bibliothèques académiques françaises ainsi que la proportion variable des besoins en services de proximité qu'elles doivent satisfaire ont forcément un impact sur leurs capacités à s'ouvrir à l'international. Il s'agit donc d'identifier par profils d'établissements les domaines dans lesquels chacun est à même de s'investir, en fonction de ses capacités, afin qu'il puisse aussi contribuer au partage d'expérience, source majeure d'incitation.

Par ailleurs, la diversification des voies de coopération internationale repose la question de l'image que les bibliothèques académiques françaises souhaitent porter à l'étranger. Un consensus existe-t-il au sein des professionnels français de la documentation et de l'IST sur les principes ou les valeurs à défendre à l'étranger ? Ce consensus est-il même nécessaire pour porter la voix des professionnels français dans les associations et les instances internationales ? De même, les établissements savent-ils bien communiquer auprès de leurs homologues étrangers ? Constat est fait du caractère difficilement audible des positions françaises à l'échelle internationale, soit du fait de l'absence de représentants, soit par manque d'un argumentaire concerté de la part des professionnels engagés<sup>46</sup>.

### 1. 3. METHODE D'ANALYSE

Aborder les enjeux de la coopération internationale, en partant du champ circonscrit des SHS, implique d'en examiner plusieurs cas concrets. Point de départ de la réflexion, la coopération aréale centrée sur la valorisation de collections, de

---

<sup>45</sup> Ce point fera l'objet d'un examen plus approfondi dans la 3<sup>ème</sup> partie, cf. *infra*, p. 51 et 60-61.

<sup>46</sup> Malgré des améliorations à partir des années 2010, grâce à l'implication croissante des Français dans les associations professionnelles, ce constat est partagé par plusieurs acteurs engagés tels Raphaëlle Bats, co-responsable de l'URFIST de Bordeaux et impliquée activement dans plusieurs associations professionnelles internationales (entretien du 21 juin 2021) ou encore Cécile Swiatek, directrice du SCD de l'université Paris Nanterre, membre du bureau exécutif de LIBER et secrétaire générale de l'ADBU (entretien du 28 mai 2021).

services et de compétences relatives à des aires culturelles données, constitue un terrain d'analyse riche d'enseignements. Les trois exemples retenus font apparaître l'atout que peuvent constituer la situation frontalière des établissements, la possession dans un domaine thématique de ressources d'excellence ou encore l'insertion dans des infrastructures spécialisées qui associent recherche, documentation et développement de pointe en IST.

L'analyse de la coopération ariale permet de faire ressortir des acteurs structurants parmi lesquels on distinguera les infrastructures stratégiques et techniques, les structures apportant conseils ou financements et des cadres institutionnels supranationaux propices à la coopération. L'évaluation de leur potentiel d'incitation et d'encadrement sera approfondie au travers de nouveaux exemples de coopérations thématiques ou stratégiques permettant d'affiner la typologie amorcée. Ils cibleront la coopération en matière de fourniture documentaire, les projets patrimoniaux collaboratifs adossés aux infrastructures numériques, l'action culturelle et scientifique, l'accompagnement à la formation et à la recherche académiques ainsi que le partage de pratiques professionnelles.

Ce panorama assez large quoique non exhaustif des domaines et des thèmes de coopération permettra d'établir un bilan intégrant une typologie des actions et des acteurs (Annexe 1) assortie de tableaux d'indicateurs (Annexe 2). Il s'agira de faire ressortir les forces et les faiblesses mais aussi les atouts et les freins contextuels ou institutionnels qui caractérisent les formes de coopération rencontrées. Ces outils serviront de base à une réflexion prospective qui ciblera les enjeux et les besoins en matière de coopération internationale pour les années à venir.



## II. LA COOPERATION CENTREE SUR DES AIRES GEOGRAPHIQUES ET CULTURELLES : ÉTUDE DE CAS

---

### 2. 1. TROIS EXEMPLES DE COOPERATION

La possession de fonds relatifs à des sphères géographiques, linguistiques et culturelles étrangères constitue *a priori* un bon levier de coopération internationale. Elle est pourtant loin d'y conduire automatiquement. Priorité a été donnée à la structuration de la carte documentaire française, notamment pas le biais des anciens CADIST et des Pôles associés de la BnF. Cette approche nationale préside également aux actions portées depuis 2017 par le Gis Collex-Persée, même si l'analyse comparative des pôles d'excellence documentaire à l'étranger, notamment en Allemagne, a nourri les réflexions accompagnant la structuration de ce réseau<sup>47</sup>.

Les bibliothèques académiques françaises comptent pourtant des projets coopératifs ambitieux avec l'international. Parce qu'ils illustrent la variété des leviers, des domaines et des objectifs de coopération, trois exemples touchant à des sphères culturelles distinctes vont être analysés : la coopération documentaire au sein du réseau transfrontalier Eucor-Le Campus européen, celle développée dans le cadre du réseau CollEx Études nordiques et l'implication des pôles documentaires de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme dans des projets tournés vers la Méditerranée et le Moyen-Orient. Une présentation des dispositifs collaboratifs sera suivie d'une analyse de leurs atouts et de leurs limites respectifs.

#### 2. 1. 1. La coopération transfrontalière avec les bibliothèques germaniques du réseau Eucor-Le Campus européen

Considéré comme « un bel exemple de coopération transfrontalière »<sup>48</sup>, le réseau Eucor a connu, depuis sa création en 1989, une constante évolution. Cette « Confédération européenne des universités du Rhin supérieur » – développement de l'acronyme EUCOR – réunit l'Université de Fribourg en Brisgau et l'Institut technologique de Karlsruhe en Allemagne, l'Université de Bâle en Suisse, ainsi que celles de Mulhouse et de Strasbourg. Son but est de renforcer la coopération transfrontalière en matière d'enseignement et de recherche et de faciliter l'utilisation réciproque des ressources par les communautés des établissements signataires<sup>49</sup>. Le statut de Groupement européen de coopération territoriale (GECT), acquis en 2015,

---

<sup>47</sup> Voir *infra*, note 66, ainsi que p. 45-46.

<sup>48</sup> LE SAUX, Annie. Politiques et réseaux de coopération : 11e journées des pôles associés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2008, n° 4, p. 81-82 [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0081-010>.

<sup>49</sup> Une liste des objectifs que s'est assigné la Confédération au fil des années est proposée par LEHMANN, Yves. Le Réseau des bibliothèques Eucor : avènement, développement, prolongements. *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale* [en ligne], 2015, n° 11, p. 217-224 [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://revues.droz.org/index.php/HCL/article/view/2325/3888>.

institue la confédération en « Campus européen » doté de la personnalité juridique mais garantissant leur indépendance à ses membres<sup>50</sup>.

La coopération documentaire ne comptait pas au nombre des objectifs explicites de la convention fondatrice<sup>51</sup>. Toutefois, les bibliothèques concernées – dont certaines entretenaient déjà des relations bi- ou trinationales<sup>52</sup> – ont saisi l'occasion pour développer leur collaboration. Celle-ci s'est traduite dans la conférence des directeurs des bibliothèques du réseau, réunie une à deux fois par an. Dès 1992, le réseau s'est étendu à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu) et à la Bibliothèque du Land de Bade (*Badische Landesbibliothek*) à Karlsruhe. Du fait des différences de statut, de budget et d'avancée en matière d'informatisation, la coopération s'est construite de manière progressive.

Les premiers efforts se sont concentrés sur le partage d'informations par la publication d'un guide des bibliothèques commun ainsi qu'un bulletin des bibliothèques du réseau, paru jusqu'en 2009<sup>53</sup>. Les usagers se sont vu offrir la possibilité de s'inscrire dans les bibliothèques des partenaires sans frais supplémentaires. Cette offre s'est enrichie par l'introduction en 2015 d'une carte unique de lecteur, utilisable sur tous les sites partenaires. Dès les années 1990, les usagers bénéficiaient d'un service de prêt entre bibliothèques gratuit.

La coopération en informatique documentaire s'est matérialisée en 1997 par un catalogue collectif. Mis en œuvre par l'Institut technologique de Karlsruhe, il s'appuyait sur le Karlsruher Virtueller Katalog (KVK), catalogue fédéré allemand des bibliothèques universitaires. Suspendu en 2015, ce service a été compensé grâce au moissonnage par le KVK du SUDOC ainsi que des catalogues collectifs suisses. Parallèlement, un programme de numérisation de fonds cartographiques relatifs au cours du Rhin supérieur a permis la constitution d'une collection virtuelle de cartes issues des bibliothèques Eucor et des Archives du Land de Bade-Wurtemberg. Elle est accessible sur plusieurs bibliothèques numériques<sup>54</sup>.

Moins développée, la coopération culturelle a permis en 1994 la réalisation d'une grande exposition consacrée à la *Nef des Fous* de l'écrivain humaniste Sébastien Brant et successivement montrée à Strasbourg, Bâle, Karlsruhe et Fribourg<sup>55</sup>. Il s'agit de l'unique exposition commune montée dans le cadre du réseau.

La complexité d'une collaboration entre établissements aux cadres législatifs et administratifs distincts a mis à rude épreuve la dynamique collaborative des

---

<sup>50</sup> Voir la Convention du GECT consultable sur le site Internet d'Eucor-Le Campus Européen, [https://www.eucor-uni.org/wp-content/uploads/2019/12/fr\\_gect\\_Eucor\\_convention.pdf](https://www.eucor-uni.org/wp-content/uploads/2019/12/fr_gect_Eucor_convention.pdf) [consulté le 4 février 2022].

<sup>51</sup> Voir le résumé des étapes du rapprochement des bibliothèques du réseau Eucor dans DE KOK, Véronique. *La coopération transfrontalière entre les bibliothèques de la région du Rhin supérieur : Alsace, Pays de Bade, Suisse du nord-ouest*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 1993, p. 19-20.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Les guides des bibliothèques imprimés étaient encore conservés sous forme numérisée sur le site du réseau Eucor en 2015 (cf. LEHMANN, Yves, *art. cit.*). Quant aux bulletins des bibliothèques Eucor (Eucor-Bibliotheksinformationen) parus jusqu'en 2009, ils sont archivés sur le site de la Bibliothèque universitaire de Fribourg, <https://www.ub.uni-freiburg.de/ihre-ub/veroeffentlichungen/eucor-bibliotheksinformationen/> [consulté le 4 février 2022].

<sup>54</sup> Ce projet s'est étendu de 2003, date de sa première mention, à 2017. Les œuvres sont accessibles sur la bibliothèque numérique de la Bnu (<https://numistral.fr/fr/cartes-deurope-et-du-rhin-superieur>) et celle de la bibliothèque universitaire de Fribourg (<https://eucorkarten.ub.uni-freiburg.de/>) [consultés le 4 février 2022].

<sup>55</sup> Eucor-Ausstellung : Sebastian Brant und das *Narrenschiff*. *EUCOR-Bibliotheksinformationen - Information des bibliothèques* [en ligne], 1994, n°4, [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.ub.uni-freiburg.de/fileadmin/ub/eucor\\_infos/4-1994/07.html](https://www.ub.uni-freiburg.de/fileadmin/ub/eucor_infos/4-1994/07.html).

débuts<sup>56</sup>. Au défi posé par la massification de la documentation électronique et la nécessaire adaptation des infrastructures et des services associés, les bibliothèques du réseau Eucor peinent à fournir une réponse concertée. Les limites de cette coopération, qui seront analysées plus loin<sup>57</sup>, ne sauraient toutefois faire oublier les services rendus aux usagers et aux professionnels. L'autonomie préservée des établissements a d'ailleurs permis d'explorer d'autres formes de collaboration. C'est notamment le cas de la Bnu, porteuse du réseau CollEx Études nordiques.

### 2. 1. 2. La coopération avec les pays nordiques dans le cadre du réseau Études nordiques

Le réseau Études nordiques est un dispositif coopératif, lauréat d'un appel à projets CollEx-Persée en 2018, qui associe des acteurs de la recherche académique à des bibliothèques aux fonds spécialisés. Le financement CollEx sur trois ans a servi la création d'un site internet centralisant des ressources pour la recherche en études nordiques. Il a aussi permis de développer des passerelles techniques avec le Pôle d'excellence allemand en études nordiques de Kiel, qui assure le lien avec les ressources académiques des pays scandinaves.

#### *Un partenariat fructueux entre chercheurs et bibliothécaires*

La naissance du réseau doit beaucoup au dynamisme des études nordiques en France et à l'activité de l'Association pour les études nordiques (APEN). Hébergée par le département d'études scandinaves de l'Université de Strasbourg, cette association, qui fédère les acteurs de la recherche académique française, entretient des relations étroites avec les bibliothèques dépositaires de fonds scandinaves. Co-porteur du projet Études nordiques, le Conseil d'Administration de l'APEN, qui compte une conservatrice de bibliothèque dans ses rangs, assume le rôle de Comité scientifique du réseau<sup>58</sup>.

#### *Un projet collaboratif récent porté par l'infrastructure CollEx-Persée*

##### Le réseau Études nordiques : naissance et nature du projet

Destinée à optimiser l'usage de collections et de services documentaires par les chercheurs, l'infrastructure de recherche en IST CollEx-Persée constituait un levier propice au déploiement d'un réseau francophone en études nordiques. Lauréat de la 1<sup>ère</sup> vague d'appels à projets CollEx, le réseau Études nordiques est porté par la Bnu – qui est aussi l'établissement support du Gis CollEx-Persée – en collaboration étroite avec l'APEN et deux autres bibliothèques aux fonds spécialisés. Il vise à faciliter l'accès des chercheurs à la documentation et aux informations relatives à leurs disciplines en renforçant la collaboration entre

---

<sup>56</sup> Signe de cet essoufflement relatif, le bulletin Eucor-Bibliotheksinformationen a cessé d'être édité à la fin de l'année 2009 (voir *supra*, p. 24). De même, les réunions entre directeurs des bibliothèques partenaires se sont beaucoup espacées à partir de 2007. On n'en trouve plus mention pour les années 2010, jusqu'à la relance en septembre 2018. Sur ce dernier point, voir *infra*, p. 34-35.

<sup>57</sup> Voir *infra*, p. 33-36.

<sup>58</sup> Blandine Chapuis, ancienne responsable des fonds nordiques à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est chargée de la communication interne de l'APEN et membre de son Conseil d'Administration. Sur l'APEN, voir <https://nordique.bnu.fr/apen> [consulté le 4 février 2022].

professionnels de la recherche et de la documentation<sup>59</sup>. Les trois bibliothèques piliers du réseau se sont vu attribuer pour leurs fonds le label « CollEx »<sup>60</sup>.

### Les bibliothèques partenaires

Le réseau Études nordiques rassemble la Bnu la Bibliothèque nordique, département spécialisé de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Sorbonne Nouvelle – Paris 3), et la Bibliothèque Tove Jansson, associée au Service commun de documentation de l'Université de Caen. Il est renforcé par la contribution de la Bulac, détentrice de fonds finlandais et baltes, et de la Bibliothèque Malesherbes (Sorbonne Université) disposant aussi de fonds scandinaves. La BnF est également associée aux actions et aux rencontres organisées dans le cadre du réseau. La complémentarité de ces acteurs et leurs pratiques partenariales respectives permet au réseau de s'inscrire dans un contexte international qui associe les structures académiques scandinaves à la bibliothèque universitaire allemande de Kiel.

Les fonds en langue, littérature et civilisation nordiques de la Bnu se sont constitués entre 1871 et 1918, lorsque l'établissement était sous administration allemande. Les dons de chercheurs se sont doublés à l'époque d'importantes acquisitions. Le fonds ancien couvrant toutes les langues nordiques rassemble 1400 ouvrages dont une majeure part est accessible en format électronique sur la bibliothèque numérique de la Bnu<sup>61</sup>. Les dons du département d'études nordiques de l'Université de Strasbourg ont permis de diversifier ces collections, qui s'enrichissent chaque année grâce aux acquisitions courantes. Celles-ci couvrent des ouvrages pluridisciplinaires relatifs au boréalisme, la littérature classique et moderne des pays nordiques et des peuples arctiques ainsi que de nombreux ouvrages de linguistique. Aux 500 titres de périodiques anciens ou récents s'ajoute enfin une large palette de revues électroniques en langue nordique. L'ensemble du fond occupe en volume la troisième place, après ceux de la BnF et surtout de la Bibliothèque nordique à Paris.

« La Nordique » de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG) constitue la collection française la plus riche en langue et civilisation nordiques. Elle regroupe à ce jour 190 000 documents dont près de 85 % sont en langues scandinaves. Ces collections résultent de la réunion d'un fonds du XVIIIe siècle et d'un important legs réalisé au XIXe siècle par un diplomate ayant exercé au Danemark et en Norvège. Enrichis par des acquisitions ultérieures, elles ont bénéficié pour leur signalement du travail de bibliothécaires experts délégués par les pays scandinaves à la Nordique<sup>62</sup>. Ces collections sont valorisées sur la bibliothèque numérique de la

---

<sup>59</sup> Ce besoin était d'ailleurs ressorti d'une enquête préalable à la réponse à l'appel à projets lancé entre 2017 et 2018 auprès des chercheurs en études nordiques afin de mieux cerner leurs besoins en matière d'accès à la documentation.

<sup>60</sup> Sur l'historique et les objectifs du projet, on pourra se reporter à ce lien : <https://www.collexpersee.eu/projet/plateforme-des-etudes-nordiques/> [consulté le 4 février 2022].

<sup>61</sup> À la section consacrée aux ouvrages scandinaves détenus par la Bnu (<https://www.numistral.fr/fr/ouvrages-scandinaves>) s'ajoute celle relative aux civilisations nordiques qui rassemble les collections numérisées du Département d'études scandinaves de l'Université de Strasbourg (<https://www.numistral.fr/fr/histoire-et-civilisations-nordiques>) [sites consultés le 4 février 2022].

<sup>62</sup> Sur l'historique des fonds et le fonctionnement de la Bibliothèque nordique, voir CHAPUIS Florence. La bibliothèque nordique, territoire boréal à la bibliothèque Sainte-Geneviève. *Arabesques* [en ligne], 2018, n° 90, p. 16-17 [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=177>.

BSG<sup>63</sup> et par son programme d'action culturelle et scientifique. Celui-ci est conçu en concertation avec la Direction scientifique de la BSG, très impliquée dans l'entretien des collaborations avec les bibliothèques scandinaves<sup>64</sup>. Enfin, la Nordique veille à diversifier ses partenaires en tissant notamment des liens avec les représentations diplomatiques des pays scandinaves à Paris.

Plus récents et d'un volume global plus restreint, les fonds de la Bibliothèque Tove Jansson reflètent le dynamisme des études scandinaves à l'Université de Caen. Seule université française à proposer des formations dans l'ensemble des champs couverts par les études nordiques, elle attire aussi de nombreux étudiants et chercheurs des pays scandinaves, notamment par le biais de l'Office Franco-norvégien d'échanges et de coopération (OFNEC). Les enseignants-chercheurs qui ont créé cette structure académique de coopération sont aussi les principaux légataires des fonds hébergés par la bibliothèque Tove Jansson. Enrichis par des dons successifs, ces fonds comptent environ 13 000 documents dont le traitement et le signalement se poursuivent encore<sup>65</sup>.

À ces établissements français s'ajoute enfin le *Fachinformationsdienst* de la bibliothèque universitaire de Kiel, pôle d'excellence allemand en études nordiques<sup>66</sup>. Sur la base des liens historiques entre le Schleswig-Holstein et le Danemark se sont développées des relations académiques et documentaires avec l'ensemble des pays scandinaves ainsi que les îles Féroé, le Groenland et l'Islande. À l'heure actuelle, les catalogues des institutions universitaires de ces pays sont moissonnés par le méta-catalogue Vifanord, qui signale aussi les fonds en constant accroissement de la bibliothèque universitaire de Kiel<sup>67</sup>. L'extension du moissonnage aux fonds présents dans l'espace francophone constituait donc, dans l'esprit du réseau Études nordiques, un prolongement utile de cette stratégie.

### *Les deux volets du programme d'actions collaboratives au sein du réseau Études nordiques*

De 2019 à 2021 a été développée la plateforme « Études nordiques », site internet qui centralise des informations et ressources dans ce champ disciplinaire<sup>68</sup>. Portée par la Bnu et conçue en collaboration avec l'APEN, cette plateforme se structure en rubriques centrées sur l'enseignement et la recherche d'une part et les ressources documentaires d'autre part. Elle recense les bibliothèques de référence et leurs catalogues ainsi que les ressources électroniques en libre accès. Elle renvoie

---

<sup>63</sup> La bibliothèque numérique Genovefa de la BSG met à disposition les pièces remarquables des fonds Dezos de la Roquette et Tessin ainsi qu'une collection de documents rares et précieux relatifs à l'aire scandinave. Cf. <https://genovefa.bsg.univ-paris3.fr/s/genovefa/page/corpus> [consulté le 4 février 2022].

<sup>64</sup> En 2019, Blandine Chapuis, alors responsable de la Nordique, et Marc Scherer, Directeur scientifique de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, se sont rendus plusieurs jours en Norvège et en Suède. Il s'agissait de dynamiser les partenariats existants avec des bibliothèques de Norvège et du Suède en profitant des possibilités offertes par la labellisation CollEx des fonds de la Nordique. Ce voyage permettait d'envisager de nouveaux partenariats, notamment avec les bibliothèques de l'Université d'Umeå. Cf. Entretien du 26 avril 2021 avec Blandine Chapuis et Marc Scherer.

<sup>65</sup> Cf. entretien du 7 mai 2021 avec Magdalena Mauge, responsable de la Bibliothèque Tove Jansson.

<sup>66</sup> Soutenu par la Fondation allemande pour la recherche (Deutsche Forschungsgesellschaft), le système des « Fachinformationsdienste » a relayé un dispositif de pôles d'excellence documentaires déployé en Allemagne fédérale dès 1949. Le projet Études nordiques témoigne du souhait d'explorer les pistes de collaborations entre ces « Fachinformationsdienste » et l'infrastructure CollEx-Persée. Des rencontres sont dédiées à ce projet, comme celle du printemps 2021 cf. [https://www.collexpersee.eu/deuxiemes-rencontres-collex-persee\\_fid/](https://www.collexpersee.eu/deuxiemes-rencontres-collex-persee_fid/) [consulté le 4 février 2022]

<sup>67</sup> Lien d'accès au catalogue Vifanord : <https://portal.vifanord.de/> [consulté le 4 février 2022].

<sup>68</sup> <https://nordique.bnu.fr/collex> [consulté le 4 février 2022].

en outre à une collection thématique créée sur la plateforme HAL<sup>69</sup> et alimentée par les chercheurs. Elle propose enfin de nombreux liens vers les acteurs et les structures de la recherche à l'étranger<sup>70</sup>.

Le moissonnage par Vifanord des publications scientifiques francophones en études nordiques constitue le deuxième volet du projet. Il est d'ores et déjà opérationnel pour la collection HAL en études nordiques. L'interrogation des bibliothèques numériques françaises devrait aussi être possible à brève échéance. Celle du SUDOC, plus complexe, nécessite la mobilisation de l'ABES. Les compétences techniques exigées par l'optimisation des services du réseau expliquent en grande part un nouveau dépôt de candidature par la Bnu, porteuse du projet, dans le cadre de l'appel à projets CollEx de l'automne 2021.

Soutenu par l'infrastructure CollEx-Persée, le réseau Études nordiques s'est donc nourri dès l'origine d'une coopération étroite entre chercheurs et bibliothécaires. C'est sur ce socle que s'établit la collaboration avec les bibliothèques internationales, à l'échelle du réseau. Ces pratiques collaboratives se retrouvent aussi dans d'autres champs disciplinaires. Tel est le cas des études relatives au Moyen-Orient et au monde méditerranéen, qui trouvent dans les collaborations portées par les pôles documentaires de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme d'Aix-en-Provence une source d'enrichissement.

### 2. 1. 3. La coopération avec le monde méditerranéen et arabo-musulman : le cas des bibliothèques de la MMSH

Fondée en 1997, la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme (MMSH) est placée sous la double tutelle du CNRS et de l'Université d'Aix-Marseille. Comme les autres MSH, elle a pour but de coordonner, sur son site d'implantation, des activités de recherche de haut niveau en Sciences humaines et sociales. Outre dix laboratoires (UMR et USR) et une école doctorale, elle héberge une médiathèque, une phonothèque et une bibliothèque d'antiquité. Dédiées chacune à un champ documentaire spécialisé, ces structures développent une politique collaborative très dynamique à l'international.

La médiathèque rassemble une documentation dédiée à la civilisation et à la culture des pays du monde méditerranéen et arabo-musulman. Issus des différents laboratoires réunis à la MMSH, ces fonds se composent de 150 000 titres de monographies, périodiques et travaux universitaires, dont 45 000 en langue arabe<sup>71</sup>. Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes de recherche qui orientent sa politique documentaire et soutiennent l'acquisition d'ouvrages en langue arabe. Ses collections sur les mondes arabo-musulmans se sont vu attribuer en 2017 le label CollEx conjointement à ceux de l'Université d'Aix-Marseille, avec laquelle elle mène une politique d'acquisition concertée.

<sup>69</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr/ETUDES-NORDIQUES/browse/last> [consulté le 5 février 2022].

<sup>70</sup> Un bilan de la mise en œuvre de la plateforme études nordiques est consultable sur le site de CollEx-Persée à cette adresse : [https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/03/Rapport\\_scientifique\\_plateforme\\_etudes\\_nordiques.pdf](https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/03/Rapport_scientifique_plateforme_etudes_nordiques.pdf) [consulté le 4 février 2022].

<sup>71</sup> Voir la présentation des fonds documentaires par son responsable, Jean-Christophe Peyssard, sur le site du laboratoire IREMAM, qui soutient financièrement l'acquisition d'ouvrages du secteur d'édition arabe, cf. <https://iremam.cnrs.fr/fr/le-fonds-documentaire-de-liremam> [consulté le 5 février 2022]. La médiathèque a par ailleurs fait l'objet d'une présentation détaillée dans DUBOIS, Olivier, DISDIER, Evelyne, GINOUVÈS, Véronique, *et. al.* La médiathèque de la MMSH : une documentation pour la recherche. *Arabesques* (en ligne), n° 89, 2018, p. 26-27 [consulté le 5 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=270>.

Plus ancienne mais étroitement articulée à la médiathèque, la phonothèque a été créée en 1979 au sein de l'ancienne université d'Aix-en-Provence. Elle vise à rendre accessibles des documents du patrimoine sonore de l'aire méditerranéenne à caractère ethnologique, historique, musicologique ou littéraire et à en permettre la réutilisation. Issus de dépôts de chercheurs ou d'associations, ces documents sont versés dans la base de données Ganoub<sup>72</sup>, hébergée par l'infrastructure Huma-Num. Une partie de ses archives imprimées est signalée sur la plateforme Calames.

Troisième structure documentaire hébergée par la MMSH, la Bibliothèque d'Antiquité d'Aix (BIAA) est aussi la plus ancienne. Elle est issue du rapprochement de plusieurs fonds documentaires au sein de l'université d'Aix-en-Provence. Elle possède 50 000 monographies, 1100 périodiques et 20 000 travaux issus de recherches et de fouilles. Ces documents couvrent l'aire méditerranéenne et nord-africaine de la protohistoire à l'Antiquité classique. Administrée par le Centre Camille Jullian – UMR hébergée à la MMSH – la bibliothèque pratique une politique assidue d'échange de publications avec l'étranger<sup>73</sup>.

Bien qu'elles répondent à des besoins spécifiques de la recherche, ces structures s'ouvrent activement vers l'étranger en travaillant avec des acteurs de la recherche d'une part et différents réseaux documentaires d'autre part.

### *Une intense pratique collaborative et en réseau*

#### La collaboration avec les chercheurs

Au nombre des attributions des MSH figure l'élaboration d'une politique ambitieuse en IST associée aux programmes de recherche soutenus. Les pôles documentaires de la MMSH ayant chacun acquis une expertise reconnue, ils sont souvent engagés dans des projets de recherche tournés vers l'étranger.

En 2018, un projet de numérisation et d'exploitation des archives du chercheur Arsène Roux dans le domaine berbère, confiées à la médiathèque, a été lauréat d'un appel à projets CollEx-Persée<sup>74</sup>. Ce soutien a permis de développer une collaboration entre chercheurs et professionnels de la documentation et de l'IST. Le projet impliquait des chercheurs du Maroc (IRCAM à Rabat et Université d'Agadir) et d'Italie (Università degli Studi de Naples). Le pilotage et la coordination ont été assurés par Hassan Moukhliise, chargé de ressources numériques et de diffusion scientifique à la MMSH.

L'analyse préliminaire du fonds a permis la numérisation d'un corpus composé notamment de manuscrits et de fichiers lexicographiques. L'ensemble a été mis en ligne ou référencé sur des plateformes thématiques (dont la « Cité numérique de la Méditerranée » (CINUMED)) et interdisciplinaires (Odysée – la bibliothèque numérique de l'Université d'Aix-Marseille – Isidore et Calames). Un important travail de structuration et de mise à disposition des données en libre accès a été fourni à cette occasion. La valorisation des corpus s'est traduite par l'organisation de manifestations scientifiques internationales et de séminaires de recherche

<sup>72</sup> <http://phonotheque.mms.huma-num.fr/> [consulté le 5 février 2022].

<sup>73</sup> Des informations complémentaires sur la Bibliothèque d'antiquité d'Aix figurent sur le site du Centre Camille Jullian (<https://cuj.cnrs.fr/spip.php?article1877>). Les pratiques d'acquisition et d'échange de documentation de la bibliothèque feront l'objet d'une analyse distincte dans la troisième partie de cette étude. Voir *infra*, p. 52.

<sup>74</sup> Pour une présentation détaillée du projet, on pourra consulter la page dédiée sur la plateforme en ligne CollEx-Persée et notamment le bilan produit à mi-parcours, dans la rubrique « Productions & Résultats » : <https://www.collexperse.eu/projet/etudes-berberes/> [consulté le 5 février 2022].

doublés, pour le versant documentaire, d'une présentation dans le cadre des journées CollEx-Persée de 2019. Le bilan établi en 2021 laisse apparaître des prolongements possibles en matière de recherche, de formation en partenariat avec l'étranger et de mise en relation avec d'autres corpus numérisés<sup>75</sup>.

La médiathèque de la MMSH est aussi associée par le biais de son directeur au programme LIPOL (Littérature Populaire du Levant) lauréat d'un appel à projets ANR. L'enjeu est d'archiver et d'analyser la *Sīrat al-Malik al-zāhir Baybars*, conte syrien romancé reconstitué à partir des cahiers de conteurs<sup>76</sup>. Ce projet est ancré dans une longue tradition d'échanges et de recherche avec la Syrie, notamment par le biais de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) et de son ancêtre l'IFEAD. L'axe numérique du projet est piloté par l'actuel directeur de la médiathèque et ancien responsable des humanités numériques à l'IFPO. Il doit aboutir, en sus de l'édition numérique du texte, à l'élaboration d'un instrument numérique sous licence libre de transcription collaborative du texte de l'arabe en français.

La collaboration avec les acteurs de la recherche s'inscrit plus généralement dans un travail en réseau porté par les professionnels de la documentation, qu'ils exercent en France ou à l'étranger.

### Le travail professionnel en réseau

Le rapprochement entre les professionnels de la documentation impliqués dans des projets internationaux peut être motivé par la nature du matériau documentaire traité ou de son champ linguistique d'inscription.

Pour le traitement des fonds sonores, la phonothèque s'associe fréquemment à des partenaires français et étrangers. Cette collaboration s'organise, dans le cadre du réseau CNRS, avec le Centre de recherche en ethnomusicologie (CREM) ainsi qu'avec l'Association française des archives sonores, orales et audiovisuelles (AFMDT)<sup>77</sup>. Au niveau international, la phonothèque participe aux activités de l'*International Association of Sound and Audiovisual Archives* (IASA) et de l'*International Oral History Association* (IOHA). Une grande attention est portée aux recommandations de LIBER et à l'adoption des principes FAIR pour le traitement des données. Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque, a ainsi coordonné la rédaction d'un « guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques pour la diffusion des données en SHS », paru sous forme de monographie en 2018<sup>78</sup>.

Dans des domaines faisant appel à des langues non européennes, l'adhésion à des réseaux professionnels internationaux permet de s'informer sur les projets

---

<sup>75</sup> ASSAM, Malika, MOUKHLISSE, Hassan. *Bilan scientifique. Numérisation - Projet collaboratif « Études berbères : les fonds Roux à la MMSH/IREMAM »* [2021], disponible à l'adresse : [https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/04/Rapport\\_scientifique\\_E%CC%81tudes\\_berbe%CC%80res.pdf](https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/04/Rapport_scientifique_E%CC%81tudes_berbe%CC%80res.pdf) [consulté le 5 février 2022].

<sup>76</sup> Une présentation du projet figure sur le carnet Hypothèses dédié (<https://lipol.hypotheses.org/a-propos>). Des précisions sur la reconstitution du texte de la *Sīra*, sont données dans le billet publié le 2 juin 2021 par Iyas Hassan, coordinateur du programme (<https://lipol.hypotheses.org/356#more-356>) [sites consultés le 5 février 2022].

<sup>77</sup> JULIEN-DA CRUZ LIMA, Aude, GINOUVÈS, Véronique, SIMONNOT, Joséphine. Les archives sonores du CNRS participent au projet européen Europeana Sounds. *Bulletin de l'AFAS* [en ligne], 2014, n° 40, p. 21-26 [consulté le 5 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/afas/2923>.

<sup>78</sup> Ce guide, établi sous la direction de Véronique Ginouvès et d'Isabelle Gras, est accessible sur le portail HAL de l'Université d'Aix-Marseille : <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/page/guide-de-bonnes-pratiques> [consulté le 5 février 2022]. Ce travail a reçu en 2015 le label DARIAH, du nom de l'infrastructure européenne homonyme pour les sciences humaines et sociales. Voir aussi la version publiée : GINOUVÈS, Véronique, GRAS Isabelle (dir.). *La diffusion numérique des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2018.

thématiques à l'étranger et, le cas échéant, de s'y associer. Plusieurs professionnels traitant des fonds documentaires en langue arabe adhèrent notamment au MELCOM International<sup>79</sup>. Ce réseau centré sur le Moyen-Orient favorise le partage d'expériences professionnelles et les relations avec la recherche. On trouve parmi ses membres des personnels travaillant à la MMSH, à la Bulac ainsi qu'à la bibliothèque Orient – Monde Arabe de Paris 3.

Cette participation active à des réseaux permet d'entretenir un haut niveau d'expertise qui fait des centres documentaires de la MMSH des partenaires de choix dans des projets internationaux ambitieux.

### *L'implication dans des projets de recherche internationaux*

Hormis les projets de dimension internationale financés par des crédits français figurent des projets inscrits d'emblée dans un cadre international et faisant intervenir les professionnels de la MMSH au titre de partenaires. Tel est le cas de deux projets ayant mobilisé l'expertise de la phonothèque sur près de dix années : le programme européen « Europeana Sounds » et le projet franco-allemand-jordanien « Our Memory ».

#### La valorisation de gisements documentaires sonores dans le cadre d'*Europeana Sounds* : bilan et enseignements

Porté par la British Library, ce projet décliné entre 2014 et 2017 associait 24 institutions culturelles et académiques européennes, dont la phonothèque, associée au Centre de recherche en ethnomusicologie du CNRS (CREM), qui gère les archives sonores du Musée de l'Homme. Financé par la Commission européenne, ce projet a permis la constitution sur la plateforme Europeana d'un agrégateur sonore rassemblant plus de 900 000 enregistrements et documents associés tels des partitions ou des photographies<sup>80</sup>.

Derrière l'objectif de rendre accessible un patrimoine sonore européen figuraient des enjeux techniques et juridiques liés au traitement des ressources et des données associées ainsi qu'à leur conservation. L'importance de ce dernier point est ressortie de manière inattendue à l'issue du projet. L'implication du CREM et de la phonothèque s'était aussi traduite par une activité de veille et de publication sur un carnet de recherche Hypothèses. Ces billets, qui comportaient des réflexions de fond sur le traitement documentaire, ont été perdus lors de l'actualisation de la plateforme Europeana à l'issue du projet. Seule une part infime a pu être retrouvée en recourant aux archives internationales du Web<sup>81</sup>.

Le paradoxe d'une telle faille pour un programme d'archivage de cette ampleur a servi d'aiguillon à la réflexion sur la conservation et l'interopérabilité des données. C'est aussi à ces enjeux que les personnels de la phonothèque et de la médiathèque tentent de sensibiliser leurs collègues étrangers, par exemple dans le cadre de la coopération avec la Jordanie.

---

<sup>79</sup> <https://www.melcominternational.org/> [consulté le 5 février 2022].

<sup>80</sup> Sur ce programme et l'implication des partenaires français, voir JULIEN-DA CRUZ LIMA, Aude, *art. cit.*

<sup>81</sup> Cet incident est relaté dans le billet posté le 1<sup>er</sup> décembre 2020 sur le carnet Hypothèses de la phonothèque par son équipe : <https://phonothèque.hypotheses.org/32287#more-32287> [consulté le 5 février 2022].

La formation professionnelle dans le cadre du programme trinational avec la Bibliothèque nationale de Jordanie

Le projet « Our Memory: Stories of Jordanian Oral Memory in the Twenty-first Century » bénéficie de financements du Goethe Institut et du Fonds culturel franco-allemand, rehaussés de crédits de l'Agence universitaire pour la francophonie<sup>82</sup>. Outre la phonothèque de la MMSH et la Bibliothèque nationale de Jordanie, il mobilise plusieurs universités jordaniennes ainsi que l'IFPO à Amman. La collecte de témoignages oraux relatifs à la mémoire de la Première Guerre mondiale en Jordanie induit un travail de traitement et d'archivage.

Le traitement des documents sonores a requis l'expertise des agents de la phonothèque et le recours à des dispositifs technologiques français. Le but était de sensibiliser les partenaires jordaniens aux enjeux éthiques et techniques liés au recueil, au traitement et à la mise à disposition en libre accès de témoignages oraux. Un séminaire de formation a été animé en novembre 2018 par V. Ginouvès et J.-C. Peyssard pour les archivistes de la Bibliothèque nationale de Jordanie dans leurs locaux. Parallèlement a été mis en œuvre un programme d'actions visant le classement, le catalogage et la mise à disposition des documents sonores, textuels et iconographiques retenus. Outre la base de données Ganoub de la phonothèque et le catalogue Calames de l'ABES ont été utilisés plusieurs outils de l'infrastructure Huma-Num. Les enjeux liés aux formats des documents rassemblés, à l'interopérabilité des données et à l'archivage pérenne ont constitué l'objet central des actions de formation. Une nouvelle étape doit résider dans l'accueil en 2022 des collègues jordaniens en stage à la MMSH<sup>83</sup>.

Les formes de coopération évoquées reposent sur une combinaison originale de pratiques documentaires plus anciennes et de collaborations touchant à des aspects récents du développement de l'IST. Échanges de publications, ouverture de services à une communauté transfrontalière d'utilisateurs, développement de plateformes collaboratives pour la recherche, traitement et archivages de documents sonores et formation professionnelle associée sont autant d'actions qu'il s'agit de penser et de structurer à l'échelon supranational. Toutefois, ces projets présentent, malgré leurs succès, certaines limites ou soulèvent des questions qu'il s'agit de présenter d'analyser.

## 2. 2. ATOUTS ET LIMITES DE LA COOPERATION AREALE

S'ils témoignent de la variété des modalités de coopération avec l'étranger, les exemples analysés font également ressortir de nombreux défis. Aux atouts pour le déploiement d'une politique d'IST concertée s'opposent certains freins qu'il convient de bien identifier.

---

<sup>82</sup> Une présentation du projet et du bilan intermédiaire est fournie dans un billet de Claire Cialone-Grégoire publié en février 2020 à cette adresse <https://phonotheque.hypotheses.org/31415>. Le dispositif coopératif initial et son financement sont présentés en allemand sur le site du Goethe-Institut, <https://www.goethe.de/ins/jo/de/kul/sup/unsere-erinnerung/unsere-erinnerung-weltkrieg.html> [consultés le 5 février 2022].

<sup>83</sup> Initialement prévu en 2020, cet accueil a été repoussé du fait de l'épidémie de coronavirus.

## 2. 2. 1. Le critère transfrontalier : gage de réussite ?

Si elle peut constituer un puissant mobile d'action, la dynamique transfrontalière en matière documentaire nécessite d'être portée par un projet politique déployé sur le long terme. Or, son élaboration est d'autant plus délicate qu'il mobilise des établissements de taille et de budgets distincts. Cela étant, la coopération transfrontalière se révèle fructueuse lorsqu'elle se déploie entre un nombre limité de structures aux profils similaires ou qu'elle cible un périmètre d'action circonscrit.

### *Les limites de la coopération documentaire au sein du réseau Eucor*

Ces limites ont trait tant à la disparité des établissements associés qu'aux difficultés à répondre aux besoins des usagers. L'absence d'un volet documentaire dans le pilotage stratégique du réseau Eucor constitue en outre un obstacle persistant aux efforts collaboratifs des bibliothèques partenaires.

#### Des capacités budgétaires et des priorités distinctes

Une comparaison des budgets d'acquisition des partenaires fait ressortir des écarts importants. Face aux 6,98 millions d'euros (7,5 millions CHF) dépensés par la bibliothèque de Bâle dans l'acquisition de la documentation imprimée et électronique, les bibliothèques de Fribourg et de l'Institut technologique de Karlsruhe (KIT) investissent respectivement 4,95 et 2,4 millions d'euros. Pour ces mêmes postes de dépense, sont mobilisés 2,63 millions d'euros par le Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg, 491 000 euros par le Learning Center de l'Université de Haute Alsace et 1,4 millions d'euros par la Bnu. Des écarts similaires caractérisent les budgets de fonctionnement. En résultent des capacités inégales de soutien aux projets transfrontaliers puisque aucun crédit spécifique n'est affecté par le réseau Eucor à la documentation. Ces différences ont pu créer quelques frustrations, notamment du côté des partenaires germanophones<sup>84</sup>.

En outre, les bibliothèques du réseau n'ont pas échappé à un important mouvement de modernisation depuis le début des années 2010 qui s'est concrétisé par des chantiers immobiliers<sup>85</sup>. Comme l'explique Martine Gemmerlé, directrice du Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg, l'énergie investie dans de tels travaux complique l'entretien au long cours de la coopération documentaire de part et d'autre du Rhin<sup>86</sup>. À ces difficultés s'ajoutent des faiblesses plus structurelles, qui rendent complexe la définition de projets documentaires en accord avec les besoins de la communauté desservie.

---

<sup>84</sup> L'atteste un article de 2018 rédigé par Hannes Hug, alors directeur de la Bibliothèque universitaire de Bâle, qui souligne l'effort financier de la bibliothèque universitaire de Fribourg en faveur des projets documentaires Eucor. Cf. HUG, Hannes. Die grenzüberschreitende Zusammenarbeit wissenschaftlicher Bibliotheken im Rahmen von Eucor – Ein konstruktiv-kritischer Rückblick, in : SCHUBEL, Bärbel. *Die Bibliothek - von außen und von innen: Aspekte Freiburger Bibliotheksarbeit - Für Bärbel Schubel* [en ligne]. Freiburg : Universität, 2008 [consulté le 7 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://freidok.uni-freiburg.de/data/5000>.

<sup>85</sup> La complète rénovation de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et de celle de l'Université de Fribourg, menée pour l'une de 2010 à 2014, pour l'autre de 2009 à 2015, a été complétée par la construction d'un nouveau Learning Center à Mulhouse, achevée en 2019, et celle du Studium à Strasbourg, dont l'ouverture est prévue en 2022.

<sup>86</sup> Entretien avec Martine Gemmerlé du 27 avril 2021.

## Difficultés à répondre aux nouveaux besoins de la communauté académique

S'il a pu paraître en 1991 « inconcevable que les bibliothèques ne s'engagent pas elles aussi dans le mouvement de la collaboration transfrontalière »<sup>87</sup>, la réflexion sur les projets à mener est rarement partie d'une enquête de besoins auprès des usagers<sup>88</sup>. L'offre d'un accès sans frais aux équipements des bibliothèques partenaires a certes rencontré l'adhésion des usagers. Il a pourtant fallu attendre 2018 pour qu'une réelle enquête de besoins soit menée, à l'initiative de la Bnu et pour le public circonscrit des chercheurs<sup>89</sup>.

Cette enquête a fait émerger deux souhaits principaux : l'accès – notamment à distance – à la documentation électronique des bibliothèques du réseau et la gratuité du prêt entre bibliothèques. Sur ces deux points, les bibliothèques du réseau n'ont pu apporter entière satisfaction. La gratuité du PEB, parce qu'elle était très défavorable à la Suisse, a été suspendue après 2015. Les obstacles juridiques empêchent en outre l'extension de l'usage des ressources électroniques. L'idée d'un « consortium transfrontalier pour la négociation de licences de banques de données », avait déjà dû être abandonnée après 2000<sup>90</sup>. Relancé en 2018, le projet de licences transfrontalières pour la documentation électronique s'est systématiquement heurté à des obstacles juridiques. Seule l'hypothèse de licences communes pour une documentation de niche relative aux « disciplines rares » est encore à l'étude<sup>91</sup>. La parade peut dès lors résider dans la promotion de la publication en libre accès. Or, la réflexion dans ce domaine se trouve ralentie par l'absence d'impulsion politique à la tête du réseau.

## Absence d'identification claire de la place et du rôle de l'information scientifique et technique au sein du réseau Eucor

Aucun des textes encadrant la coopération transfrontalière des établissements du Rhin supérieur n'en a jamais mentionné le volet documentaire. Cette omission, compréhensible pour la convention de 1989, ne laisse pas d'étonner dans ses versions plus récentes. Ni la convention du GECT, ni le plan stratégique quinquennal 2019-2023<sup>92</sup> ne mentionnent l'information scientifique et technique ni les enjeux du libre accès alors même que de grandes ambitions sont affichées en matière d'enseignement et de recherche.

La constitution en 2015 du réseau en Campus européen a certes permis de relancer le travail collaboratif. Outre l'enquête de 2018 auprès des chercheurs, une

---

<sup>87</sup> DE KOK, Véronique, *op. cit.*, p. 18.

<sup>88</sup> Ce point est d'ailleurs identifié par Anne Boraud, directrice du Services commun de documentation de l'Université de Haute Alsace, comme une faiblesse du dispositif de coopération entre bibliothèques au sein du réseau Eucor. Cf. l'entretien du 25 juin 2021.

<sup>89</sup> Il s'agit de l'enquête menée en 2018 par Laëtitia Bracco lors d'un stage mené à la Bnu dans le cadre de sa formation de conservatrice. Les conclusions de cette enquête ont été présentées lors d'une réunion des directeurs des bibliothèques membres du réseau Eucor en mai 2019.

<sup>90</sup> SÜHL-STROHMENGER, Wilfried. Une coopération transfrontalière entre les universités du Rhin : EUCOR. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2001, n° 3, p. 64-69 [consulté le 7 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-03-0064-010>.

<sup>91</sup> Les pistes envisagées pour ces disciplines, appelées « Kleine Fächer » en allemand, sont évoquées dans le Plan stratégique quinquennal Eucor-Le Campus européen pour la période 2019-2023, <https://www.eucor-uni.org/wp-content/uploads/2019/05/Eucor-Strategieplan-Plan-strat%C3%A9gique-2019-2023.pdf> [consulté le 7 février 2022].

<sup>92</sup> Sur le texte de la convention, voir *supra*, p. 24, note 50.

## II. La Coopération centrée sur des aires géographiques et culturelles : Étude de cas

réflexion sur une « proposition de politique commune d'*open access* » a été lancée en 2018 dans le cadre d'une réunion des directeurs des bibliothèques du réseau<sup>93</sup>. Celle de 2019 a vu la création de groupes de travail dédiés à la communication sur les bibliothèques du réseau, à l'*Open Access* et à l'étude d'un nouveau projet de catalogue collectif intégré à l'infrastructure du KVK<sup>94</sup>. Aucune réunion n'a toutefois eu lieu en 2020 ni en 2021.

Ressenties dès 2019 et accrues par l'épidémie de coronavirus, les difficultés rencontrées sont d'ordre multiple. En matière de science ouverte et de libre accès, les différences de législation nationale entravent la coopération. S'y ajoutent des difficultés d'ordre institutionnel. La relation des services de documentation aux instances politiques de chaque université ne permet pas toujours de travailler au même rythme<sup>95</sup>. En outre, l'absence de mandat politique de la gouvernance d'Eucor pour l'élaboration de stratégies documentaires concertées bride la dynamique collaborative<sup>96</sup>. Enfin, la recherche de financements pour les projets communs s'avère délicate. L'impossibilité de recourir au dispositif *Seed Money* du réseau Eucor pour des projets strictement documentaires oblige les bibliothèques à rechercher des financements extérieurs sur appel à projets<sup>97</sup>. Très coûteuses en temps, ces démarches ont souvent une issue incertaine.

Une politique d'excellence en matière de recherche et d'enseignement à l'échelle transfrontalière semble difficilement pouvoir faire l'économie d'une stratégie en matière d'IST et de soutien documentaire à la recherche. La pertinence d'une telle démarche est illustrée par la réussite du projet de coopération bilatérale pour la formation des doctorants en chimie. Porté conjointement par le Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg et le KIT de Karlsruhe, ce projet s'inscrit dans le programme doctoral QUSTEC lauréat d'une bourse Marie Curie offerte par le programme européen Horizon 2020. Il a donné lieu à un cours d'introduction à la science ouverte sous forme de webinaire conçu conjointement par les deux établissements. L'étape suivante doit consister en des séances de formation approfondies pilotées par le KIT en collaboration avec le Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg.

Le réseau Eucor recèle donc bien des possibilités de collaboration pour les bibliothèques dans différents domaines de l'IST. De l'importance que leur confèrera le pilotage politique et stratégique du réseau dépendra en partie leur succès, même si les obstacles juridiques et économiques demeurent nombreux.

---

<sup>93</sup> Voir la synthèse de la rencontre des représentants des bibliothèques partenaires en septembre 2018 : <https://www.eucor-uni.org/mise-en-reseau-des-bibliotheques/> [consulté le 7 février 2022].

<sup>94</sup> Ces points sont listés dans le compte-rendu de la réunion du groupe de travail des bibliothèques Eucor du 16 mai 2019, transmis par Martine Gemmerlé, directrice du Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg.

<sup>95</sup> Le musicologue et actuel Vice-Président Culture, Sciences et société à l'Université de Strasbourg Mathieu Schneider relève au sein du réseau Eucor une différence de proximité entre le service de la documentation et l'équipe de la présidence des universités impliquées. Ces deux niveaux structurels apparaissent plus proches en France qu'ils ne le sont, par exemple, en Suisse, ce qui induit des rythmes de négociations distincts. Cf. Entretien du 26 août 2021.

<sup>96</sup> Tel est le constat formulé par Adeline Rege, responsable de la documentation scientifique numérique au sein du Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg. Cf. Entretien du 27 avril 2021.

<sup>97</sup> Dans l'entretien du 27 avril 2021, Adeline Rege pointe les limites du dispositif *Seed Money* réservé aux projets liés à la recherche ou à l'enseignement et indique que des démarches sont menées auprès de l'Université Franco-Allemande (UFA) pour explorer de nouvelles pistes de financement.

<b>La coopération documentaire dans le cadre d'Eucor – Le Campus européen _ SWOT</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Richesse documentaire respective des bibliothèques des institutions partenaires</li> <li>• Impulsion politique initiale par les universités, volonté initiale des bibliothécaires d'échanger sur leurs pratiques et d'explorer les pistes de coopération</li> <li>• Carte unique de lecteur transfrontalier facilitant la mobilité des usagers entre bibliothèques et l'utilisation réciproque des services sur place sans frais supplémentaires</li> <li>• Expérience de montage commun d'exposition en usant de la complémentarité des fonds des partenaires autour d'un même thème</li> <li>• Actions communes de numérisation et de valorisation [cartes du Rhin supérieur]</li> <li>• Constitution d'un réseau Eucor bibliothèques fédérant les bibliothèques des universités partenaires</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparité des moyens budgétaires des bibliothèques, ampleur inégale des fonds</li> <li>• Disparité de statut des établissements partenaires qui ne relèvent pas tous d'un établissement de formation universitaire (cas de la Bnu et de la Badische Landesbibliothek)</li> <li>• Difficultés à identifier des intérêts communs et à en faire découler des projets pour les bibliothèques Eucor</li> <li>• Difficulté pour les partenaires français à articuler politique de site et politique transfrontalière</li> <li>• Difficulté à cerner les besoins des chercheurs et à aller au-devant de ces besoins en développant des services d'appui concertés</li> <li>• Obstacles juridiques à un accès élargi à la documentation électronique pour les usagers des établissements partenaires</li> <li>• Non éligibilité des projets documentaires/IST au financement par le dispositif Seed Money</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien stratégique par Eucor des disciplines rares pouvant ouvrir des pistes de partage de documentation, y compris électronique, pour ces disciplines</li> <li>• Implication de certains partenaires dans les programmes transnationaux de formation et d'appui aux doctorants en matière de science ouverte (Unistra – KIT)</li> <li>• Arrivée à terme des grands projets immobiliers qui ont mobilisé l'attention de 3 des 5 bibliothèques partenaires et freiné le dialogue</li> <li>• Relance du dialogue entre bibliothèques Eucor à l'automne 2018, identification de problématiques et d'enjeux communs en IST et accord sur rencontres périodiques</li> <li>• Possibilité de relancer la coopération culturelle et scientifique en développant des manifestations communes</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-estimation des problématiques d'IST sous-jacentes aux projets de recherche développés dans le cadre d'Eucor</li> <li>• Difficulté du fait de la pandémie à raviver l'impulsion donnée en 2018 au sein du réseau Eucor bibliothèques</li> <li>• Trouver des financements pour les projets documentaires/IST</li> <li>• Moindre investissement des bibliothèques dans le cadre d'Eucor au profit d'autres partenariats, par exemple bilatéraux</li> <li>• Multiplication des sollicitations d'ouverture à l'international avec le développement de l'Université européenne EPICUR pilotée par l'Unistra mais dont le périmètre ne recoupe pas celui d'Eucor.</li> </ul>

**Tableau 1 : SWOT relatif à la coopération documentaire dans le cadre d'EUCOR**

La coopération transfrontalière avec les pays germanophones ne s'épuise toutefois pas dans le seul réseau Eucor. Comblant ses lacunes en matière de valorisation documentaire et d'animation culturelle, le partenariat entre la Bnu et la Bibliothèque du Land de Wurtemberg lui apporte un riche complément.

*Le partenariat entre la Bnu et la Württembergische Landesbibliothek : une réussite collaborative dans l'espace transfrontalier rhénan*

Issu de la réunion en 1952 de provinces distinctes, le *Land* de Bade-Wurtemberg a la particularité de disposer de deux bibliothèques régionales publiques à vocation patrimoniale et de recherche. La *Badische Landesbibliothek* de Karlsruhe s'est jointe au réseau de bibliothèques Eucor dès 1992. Sur une initiative du Goethe Institut de 2003, la *Württembergische Landesbibliothek* (WLB) de Stuttgart et la Bnu ont également noué un partenariat rapproché. Malgré des volumétries distinctes – 6,2 millions de documents pour la WLB, 3,5 pour la Bnu – leurs collections présentent une intéressante complémentarité. En 2008 fut signée une convention bilatérale qui pose le cadre administratif et juridique d'actions de coopération multifformes.

Cheville ouvrière de la collaboration, la réunion des équipes de direction des deux institutions, une à deux fois par an, sert de laboratoire à de multiples projets<sup>98</sup>. Ces rencontres peuvent se décliner en séminaires thématiques incluant également les responsables de pôles et de services. Une maîtrise minimale de la langue du partenaire constitue ici un atout important. Comme dans le cadre d'Eucor, la coopération s'est construite autour d'un partage d'informations et de publications institutionnelles<sup>99</sup>. Elle a trouvé un prolongement dans l'accueil réciproque de personnels pour des visites ou des stages dans les services. Ces « regards croisés » sont particulièrement instructifs pour les questions d'accueil des publics, de rénovation bâtimementaire ou l'analyse des pratiques de management.

Ce cadre coopératif bilatéral s'est révélé enfin plus propice que celui d'Eucor à la coopération culturelle. De nombreuses expositions – bilingues, pour la majeure partie – sont soit prêtées au partenaire, soit élaborées conjointement, à l'image de celle sur les collections de guerre des deux bibliothèques « 1914-1918 – Orage de Papier »<sup>100</sup>. S'y ajoutent des projets collaboratifs de numérisation et d'exposition, comme celui consacré en 2016-2017 aux « livres d'amitié » (« *Alba amicorum* ») détenus au sein des deux institutions<sup>101</sup>.

---

<sup>98</sup> Une présentation détaillée de la coopération avait été publiée pour son 10<sup>ème</sup> anniversaire, en 2013, dans la revue institutionnelle de la WLB. Cf. DIDIER, Christophe et OBERHAUSEN, Birgit. *Grenzüberschreitende Bibliotheksarbeit Die Bibliothekspartnerschaft zwischen der Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg und der Württembergischen Landesbibliothek*. *WLB-Forum: Mitteilungen der Württembergischen Landesbibliothek Stuttgart*. 2013, Vol. 15, n° 2, p. 6- 12.

<sup>99</sup> Des comptes rendus réguliers sur les actions collaboratives sont publiés dans les revues institutionnelles respectives de la WLB (*WLBforum*, <https://journals.wlb-stuttgart.de/ojs/index.php/wlbf> ) et de la BNU (*La revue de la Bnu*, <https://journals.openedition.org/rbnu/>). Les catalogues d'exposition sont également produits dans les deux langues.

<sup>100</sup> DIDIER, Christophe, BAECHLER, Christian. *Orages de papier. 1914-1918 : les collections de guerre des bibliothèques*. Paris : Somogy éditions d'art ; Strasbourg : Bnu Strasbourg, 2008.

<sup>101</sup> Sur les détails de cette action de coopération bilatérale, voir *infra*, p. 58-59.

La coopération documentaire, culturelle et professionnelle - Bnu et WLB - SWOT	
<p style="text-align: center;"><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuts et missions comparables, forte dimension patrimoniale</li> <li>• Facilitation de l'utilisation des services par les usagers des deux institutions</li> <li>• Conception commune de plusieurs expositions en usant de la complémentarité des fonds et du prêt d'exposition au partenaire</li> <li>• Échanges réguliers de pratiques entre professionnels des deux bibliothèques</li> <li>• WLB comme relais auprès des bibliothèques allemandes pour la Bnu et ses partenaires (ex : relais pour l'accueil de l'exposition sur le camp de Gurs au Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg [2022])</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Différences de sources et de mécanismes budgétaires d'acquisition : obstacle au développement d'une documentation électronique commune</li> <li>• Capacités budgétaires un peu supérieures de la WLB</li> <li>• Absence de passerelles entre les bibliothèques numériques des deux établissements</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier commémoratif favorable au renforcement de la coopération scientifique et culturelle (2021 : Dante Alighieri ; 2024/2025 [à l'étude] La Guerre des paysans – Luther)</li> <li>• Approfondissement des échanges : accueil réciproque de titulaires et de stagiaires, séminaires de travail communs sur la gouvernance et les projets respectifs</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de la Bnu à mobiliser les financements nécessaires à l'approfondissement des échanges professionnels (ex. accueil de stagiaires)</li> <li>• Forte sollicitation des personnels dans les projets d'établissement respectifs (rénovation bâimentaire pour WLB / Lab et projet Musée pour Bnu) pouvant ralentir le rythme de la coopération</li> </ul>

**Tableau 2 : SWOT relatif à la coopération documentaire entre la Bnu et la WLB**

Catalyseur de projets coopératifs ambitieux, le cadre transfrontalier n'échappe pas à la complexité induite par la collaboration entre bibliothèques relevant de contextes administratifs et juridiques distincts. Le succès de la coopération dépend de la capacité des établissements à identifier les freins comme les leviers de la collaboration. Déclinable sur différents projets, elle nécessite des équipes motivées et un soutien politique et financier sans lequel elle perd en qualité et en constance. Un tel soutien n'est toutefois pas toujours suffisant. De la capacité à trouver des financements dépend la qualité du suivi des projets et leur degré d'approfondissement. En témoigne l'évolution du réseau Études nordiques.

### 2. 2. 2. Le défi de la pérennisation d'une coopération jeune impulsée par le dispositif CollEx-Persée

Le réseau Études nordiques est parvenu en 2021 à un tournant. Cette année marque la fin du programme de financement CollEx, obtenu en 2018. La recherche de nouveaux budgets semblait nécessaire pour répondre à certains défis comme la maintenance technique de la plateforme, l'interrogation des différents catalogues et le renforcement des échanges avec les partenaires scandinaves de Kiel.

En réponse au nouvel appel à projets Collex-Persée, la Bnu, porteuse du réseau, a déposé en décembre 2021 un dossier de candidature. La somme en jeu doit permettre d'étoffer les compétences techniques disponibles, grâce au recrutement d'un ingénieur d'étude, et d'enrichir ainsi le projet en matière de bibliométrie, de services aux chercheurs et d'interopérabilité des catalogues.

### *Enrichir l'existant : la seconde phase du projet*

Une réponse aux défis techniques de maintenance semble pouvoir être apportée par des services d'Huma-Num mis à disposition par son relais dans la Maison interuniversitaire des Sciences de l'homme d'Alsace. La migration de la plateforme Études nordiques vers ce nouveau support doit lui garantir une stabilité et faciliter l'archivage des données. Le volet bibliométrique du projet doit également s'étoffer grâce à l'utilisation du logiciel Lodex développé par l'INIST (Institut de l'Information scientifique et technique). L'extraction à partir de la collection HAL en études nordiques de données bibliographiques doit permettre d'établir un baromètre des publications et de la recherche exploitable tant à des fins de recherche que de suivi bibliométrique. L'enrichissement des services aux chercheurs autour de cette collection HAL est également prévu<sup>102</sup>.

Le principal défi de cette seconde phase réside dans l'interopérabilité des catalogues. Si l'interrogation de Vifanord depuis la plateforme Études nordiques est techniquement réalisable, le moissonnage du Sudoc par Vifanord, en usant du protocole SRU, pose davantage de difficultés. Sur ce point, l'expertise de l'ABES devient nécessaire afin de produire des résultats satisfaisants pour les usagers. Cette nouvelle phase doit enfin permettre de resserrer les liens avec l'international en s'appuyant sur la bibliothèque de Kiel et ses contacts avec les pays scandinaves.

### *L'approfondissement de la coopération internationale*

Le réseau Études nordiques et sa plateforme n'a pas d'équivalent dans les pays scandinaves, où les études nordiques sont appréhendées de manière plus compartimentée selon les langues<sup>103</sup>. S'il rehausse la pertinence d'une telle initiative pour le domaine francophone, ce constat incite aussi à approfondir l'examen des pistes de coopération avec l'étranger.

Une première possibilité consisterait à intégrer dans le champ de la recherche francophone en études nordiques les productions belges et celles d'Amérique du Nord, qui demeurent encore peu visibles, même sur le méta-catalogue Vifanord. Le renforcement de la coopération avec la bibliothèque de Kiel constitue donc le levier central du renforcement de la dimension internationale du réseau. Il est d'ores et déjà à l'étude en matière d'OCR, domaine dans lequel les équipes allemandes disposent d'une expertise plus poussée et de technologies adéquates. L'enjeu serait d'améliorer la qualité des données bibliographiques exploitables en France par les chercheurs. Le rapprochement avec les équipes de la bibliothèque de Kiel devrait aussi permettre d'augmenter les passerelles avec les pays scandinaves.

La formation continue, voire initiale, pourrait constituer un prolongement intéressant de ce partage d'expertise. L'accueil de stagiaires, que souhaite développer la Bibliothèque Sainte-Geneviève avec les bibliothécaires de l'Institut Français de Norvège à Oslo ou avec les écoles de bibliothécaires norvégiennes et suédoises<sup>104</sup>, pourrait être élargi aux autres bibliothèques du réseau. Il pourrait en outre être intéressant de restaurer sous une forme nouvelle le dispositif des

---

<sup>102</sup> Ces précisions ont été apportées par Caroline Woessner, responsable scientifique pour le secteur « Aires culturelles germaniques et scandinaves » à la Bnu (entretien du 16 décembre 2021).

<sup>103</sup> Ce constat est formulé par Thomas Mohnike, Professeur en études scandinaves à l'Université de Strasbourg et référent scientifique du réseau Études nordiques, lors d'une réunion tenue le 17 septembre 2021 à Strasbourg.

<sup>104</sup> Cf. Entretien du 26 avril 2021 avec Marc Scherer et Anna Svenbro.

## II. La Coopération centrée sur des aires géographiques et culturelles : Étude de cas

« bibliothécaires référents », tel que le pratiquait la Nordique de la BSG<sup>105</sup>. Il s'agirait d'explorer toutes les possibilités offertes par les systèmes de bourses, sur le modèle des « Chercheurs en résidence » développé par CollEx-Persée ou proposées par d'autres infrastructures.

Projet encore récent, le réseau Études nordiques recèle beaucoup de potentialités à exploiter en matière de coopération documentaire et scientifiques. De la capacité des membres à pérenniser l'existant dépendra la richesse des services déployés et le degré d'approfondissement de la coopération tant à l'échelle nationale qu'internationale.

<b>Appui documentaire et technique à la recherche : le réseau CollEx Études nordiques</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme et réactivité de la communauté francophone des enseignants-chercheurs en études nordiques</li> <li>• Qualité du dialogue entre enseignants-chercheurs et personnels des bibliothèques et capacité à monter et à suivre des projets en commun</li> <li>• Richesse, diversité et complémentarité des fonds dans le domaine nordique en France</li> <li>• Financement CollEx-Persée pour 2018-2021</li> <li>• Association du pôle d'excellence (FID) de Kiel en études nordiques au Réseau pour valoriser la recherche francophone à l'étranger</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume d'heures important mobilisé par l'entretien, la mise à jour et l'enrichissement de la plateforme</li> <li>• Limites atteintes des compétences techniques et informatiques disponibles pour la plateforme sans recrutement d'un personnel qualifié</li> <li>• Absence de formalisation de la répartition des tâches de gestion et de suivi entre les trois bibliothèques du réseau</li> <li>• Absence de liens directs entre le Réseau et les acteurs de la recherche et de la documentation des pays nordiques</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvel appel à projets CollEx pour soutenir la phase 2 (2022-2025)</li> <li>• Possibilité en phase 2 d'affiner le recueil de besoins et d'avis des chercheurs et utilisateurs de la plateforme</li> <li>• Possibilité d'améliorer la qualité des données issues des opérations de numérisation</li> <li>• Rapprochement du réseau Études nordiques avec l'infrastructure Huma-Num pour le développement de nouveaux services</li> <li>• Développement d'outils de bibliométrie exploitables par les professionnels de la documentation et les chercheurs</li> <li>• Possibilité de resserrer le partenariat avec Kiel en développant le partage d'expérience et de compétences</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à enrichir les services si absence de nouveaux financements</li> <li>• Difficulté à mobiliser les compétences techniques suffisantes pour le suivi et l'amélioration de la plateforme</li> <li>• Difficulté des bibliothèques françaises partie-prenantes à se répartir les tâches couvrant les différents volets d'action de la plateforme</li> </ul>

**Tableau 3 : SWOT relatif au projet CollEx Études nordiques**

Les problématiques techniques et financières induites par le déploiement du réseau Études nordiques caractérisent aussi la coopération avec le monde méditerranéen et arabo-musulman. Elles trouvent toutefois des réponses différentes du fait de la spécificité des acteurs mobilisés et des projets menés.

<sup>105</sup> Voir *supra*, p. 26.

### 2. 2. 3. Les atouts des structures spécialisées et l'enjeu stratégique des compétences professionnelles

Les projets coopératifs menés par les pôles documentaires de la MMSH reflètent les spécificités de ces structures, distinctes des bibliothèques universitaires. Établissements sous tutelle universitaire et du CNRS, ces pôles rassemblent des collections spécialisées de niveau recherche dont le traitement et la valorisation sont encadrés par des professionnels de la documentation recrutés hors de la filière bibliothèque. Cette voie parallèle aux bibliothèques universitaires n'empêche pas une collaboration fructueuse avec celles-ci et permet surtout de mobiliser des financements très variés et des compétences professionnelles plus spécialisées.

#### *La relation entre bibliothèques spécialisées et bibliothèques universitaires au prisme de la coopération internationale*

Les structures documentaires de la MMSH font preuve en matière de coopération internationale d'un dynamisme qu'il est plus complexe de développer à l'échelle d'une bibliothèque universitaire. La différence de taille, de publics, et parfois de missions, explique cette particularité ; elle ne condamne pourtant pas toute forme de collaboration.

Le dynamisme des structures comme les MSH sert souvent d'aiguillon aux bibliothèques universitaires du même site, qui disposent parfois d'infrastructures propices à la valorisation des projets documentaires. Sur le site d'Aix-Marseille se développent par exemple des projets communs en histoire et en archéologie du Maghreb ancien. Ce champ est étudié par plusieurs laboratoires répartis entre l'AMU et la MMSH et bénéficient de financements issus d'un programme transversal mis en place par cette dernière<sup>106</sup>. Dans ce cadre sont conduites des opérations de numérisation de fonds valorisés ensuite sur la bibliothèque numérique patrimoniale Odyssée de l'AMU, moissonnée par Gallica. Par comparaison cependant, les sources de financements sont plus nombreuses pour des structures documentaires de recherche adossées à de grands organismes comme le CNRS.

#### *Le financement des projets internationaux : l'atout des structures documentaires adossées au CNRS*

Les exemples de coopération internationale menée par les pôles documentaires de la MMSH ont fait apparaître différents mécanismes de soutien financier. Les infrastructures documentaires et numériques de la MMSH bénéficient tout d'abord de crédits du CNRS, qui intervient aux côtés de l'université en tant que tutelle. S'y ajoutent des crédits liés aux projets. En tant qu'Unité d'appui à la recherche adossée au CNRS, la MMSH met des ressources à disposition des équipes et des services qu'elle héberge dans le cadre de programmes transversaux. En complément peuvent être sollicités des financements CollEx pour des projets en lien avec les collections labellisées. S'y ajoutent parfois des crédits ANR pour des projets d'envergure, tel celui consacré aux Littératures Populaires du Levant (LiPoL), pour lequel le

---

<sup>106</sup> Il s'agit de l'Axe Transversal Histoire et Archéologie du Maghreb (ATHAr-Maghreb). Précieux pour la recherche, les rapports de fouilles sont concernés par les opérations de numérisation et de valorisation sur Odyssée. Cf. par exemple : <https://athar.hypotheses.org/category/rapport-sur-les-fouilles-du-service-des-monuments-historiques-en-algerie> [sites consultés le 7 février 2022].

responsable de la médiathèque intervient en tant que coordinateur de l'axe numérique du projet<sup>107</sup>.

De façon générale, l'insertion de ces pôles documentaires dans un tissu d'infrastructures et d'équipes de recherche favorise la participation à des projets d'envergure. L'adossement au CNRS permet de drainer des crédits supplémentaires et influe sur le recrutement des professionnels impliqués dans ces projets.

### *Des compétences professionnelles spécialisées : un atout pour les projets collaboratifs internationaux*

La possibilité de recourir à des financements variés n'implique pas l'attribution automatique de ces derniers. Parmi les personnels des structures documentaires comme celles de la MMSH est pratiquée une veille intensive qui fait partie de leurs missions<sup>108</sup>. Elle consiste en une analyse régulière des appels à projets lancés par différentes structures de recherche, qu'elles soient d'envergure nationale – comme le CNRS, l'ANR, CollEx-Persée – ou internationale – les projets de la Commission européenne par exemple – ou bien encore de source locale, comme celle des fondations d'université ou des laboratoires de recherche.

Cette pratique de veille est facilitée par le profil des professionnels de la documentation qui influe grandement sur leur recrutement. Parmi les agents de la MMSH contactés, tous étaient personnels CNRS spécialisés en documentation (ingénieurs de recherche, d'étude ou assistants ingénieurs). Leur parcours révèle en outre une grande proximité avec le monde de la recherche. Dans le cas des ingénieurs de recherche, une spécialisation dans le domaine des humanités numériques<sup>109</sup> ou du traitement d'archives sonores<sup>110</sup> s'associe à la maîtrise de la langue arabe, très utile pour les projets analysés. S'ajoutent à ces compétences des expériences à l'étranger, notamment dans les médiathèques des Instituts français à l'étranger, ainsi que des activités d'enseignement dans des formations universitaires ou des formations professionnelles en documentation spécialisée.

Ces compétences ne constituent pas des gages certains de réussite des projets. Le partenariat avec la Bibliothèque nationale de Jordanie rencontre par exemple des difficultés juridiques qui empêchent encore la signature de la convention encadrant le traitement des sources et des données issues du projet « Our Memory »<sup>111</sup>. En outre, ce genre de partenariat mobilise des compétences interculturelles qui sont mises à l'épreuve à chaque nouveau projet. De certaines divergences de compréhension peuvent résulter des difficultés à trouver une terminologie compréhensible par tous les partenaires<sup>112</sup>.

Dans l'ensemble toutefois, l'expertise technique associée à une connaissance poussée des pratiques de la recherche et des besoins de leurs acteurs favorise l'implication des pôles documentaires des MSH dans des projets collaboratifs. Les

---

<sup>107</sup> Sur le projet LiPoL, voir *supra*, p. 30.

<sup>108</sup> Cf. Entretien avec Anaïs Mauriceau du 1<sup>er</sup> juin 2021.

<sup>109</sup> C'est le cas par exemple de J.-C. Peyssard, ingénieur de recherche et directeur de la médiathèque de la MMSH ou encore d'Hassan Moukhlisse, chargé dans cette structure des ressources numériques et de diffusion scientifique.

<sup>110</sup> C'est ici le cas de Véronique Ginouvès, ingénieure de recherche et directrice de la phonothèque de la MMSH.

<sup>111</sup> Sur ce projet, voir *supra*, p. 32.

<sup>112</sup> Ce constat formulé par Véronique Ginouvès pour le projet « Our Memory » n'empêche pas le prolongement des actions déjà menées, tant sur le plan du traitement des données que de la formation professionnelle et de la médiation culturelle (cf. échanges par courriel de décembre 2021 sur l'actualité du projet).

## II. La Coopération centrée sur des aires géographiques et culturelles : Étude de cas

moyens techniques et financiers dont ils disposent en font des acteurs précieux de la coopération entre documentation et recherche à l'échelle nationale et internationale.

<b>Coopération technique et professionnelle avec le monde arabo-musulman : le projet « Our Memory » - Phonothèque de la MMSH _ SWOT</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise et expérience de la phonothèque dans le traitement de fonds sonores</li> <li>• Capacité de la phonothèque à valoriser son savoir-faire dans un programme universitaire et de recherche trinational et multipartenarial</li> <li>• Articulation d'un projet de formation universitaire (recueil par étudiants jordaniens de témoignages oraux), de valorisation documentaire (traitement des enregistrements) et de formation professionnelle (accompagnement des bibliothécaires et archivistes jordaniens)</li> <li>• Financement bi-national : Goethe-Institut, Fonds culturel franco-allemand et Agence universitaire de la francophonie</li> <li>• Enrichissement réciproque des compétences des professionnels impliqués (traitement documentaire / compétences interculturelles)</li> <li>• Effort de standardisation et de suivi des normes pour le traitement des fonds sonores</li> <li>• Valorisation du travail accompli par le biais d'actions culturelles</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La multiplicité des formats audio et des formats texte employés par les étudiants lors du recueil des témoignages</li> <li>• Défi : le plurilinguisme (anglais – français – arabe), le besoin de se mettre d'accord sur un lexique professionnel spécialisé commun</li> <li>• Défi : difficulté à s'assurer de la compréhension égale des objectifs du programme tout au long du projet</li> <li>• Inégal niveau de compétences professionnelles et d'outils spécialisés à disposition de chaque partenaire</li> <li>• Division entre lieux de stockage : les fichiers des enregistrements sont à la BN de Jordanie mais les données associées sont traitées sur « Calames », dans l'attente d'une formation des professionnels jordaniens</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la base des relations établies, lancement de nouveaux projets mobilisant les mêmes partenaires</li> <li>• Possibilité pour la BN de Jordanie de diffuser auprès des institutions nationales et au-delà les normes et standards employés</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des aléas extérieurs (pandémie) retardant par exemple la formation des professionnels jordaniens par les partenaires français</li> <li>• Les difficultés juridiques retardant la signature de la convention pour le projet entre la Bibliothèque nationale de Jordanie et l'Université d'Aix-Marseille (tutelle de la MMSH)</li> </ul>

**Tableau 4 : SWOT relatif au projet « Our Memory » - MMSH, Goethe Institut, Bibliothèque nationale de Jordanie**

Qu'il se décline au niveau transfrontalier ou qu'il s'ouvre à des zones plus distantes, le domaine des études aréales constitue un puissant vecteur de coopération internationale. Construites autour de problématiques linguistiques, culturelles et historiques, les actions menées touchent à des domaines allant de la coopération documentaire au soutien à des projets de recherche et de formation.

Les conditions de la réussite sont toutefois similaires. Elles résident dans l'existence de financements durables, bien que diversifiables sur le long terme. S'y ajoute le besoin de personnels motivés et disposant du temps nécessaire pour effectuer un travail de veille et d'enrichissement des contacts avec l'international. Le soutien politique de la tutelle et l'inscription des projets dans une stratégie

## **II. La Coopération centrée sur des aires géographiques et culturelles : Étude de cas**

globale d'ouverture à l'international sont aussi essentiels. Enfin, la spécialisation des agents impliqués, l'acquisition d'un niveau poussé d'expertise, ainsi que le soutien d'infrastructures techniques de qualité constituent des atouts supplémentaires. Ils permettent aux établissements documentaires qui en disposent d'être identifiés depuis l'étranger comme des partenaires propices à une collaboration ambitieuse.

Ce qui prévaut dans le domaine de la coopération aréale vaut aussi pour des collaborations plus ciblées qui mobilisent, au sein des structures documentaires, des services ou des pôles de compétences spécifiques pour des projets thématiques circonscrits. L'analyse de certaines d'entre elles permettra d'élargir le panorama des actions de coopération internationale en bibliothèque inauguré par l'approche aréale.

### III. LA COOPERATION THEMATIQUE : ENJEUX ET REALISATIONS

---

La coopération internationale, si elle trouve dans les projets construits autour de sphères culturelles et linguistiques un terrain propice, ne s'épuise pourtant pas dans ce seul cadre. La collaboration documentaire ou en IST peut aussi se construire autour d'intérêts communs touchant à des champs disciplinaires très variés. Les partenaires français impliqués peuvent s'appuyer sur un grand nombre d'acteurs, d'opérateurs et d'infrastructures qui concourent au repositionnement de l'ESR français face à l'internationalisation des pratiques de la recherche. L'identification des atouts que constituent ces pistes de collaboration doit introduire à l'analyse de coopérations thématiques dans des domaines très variés.

#### 3. 1. NOUVEAUX ACTEURS ET NOUVEAUX CADRES DE LA COOPERATION EN INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

##### 3. 1. 1. Les infrastructures et opérateurs au service de projets internationaux

Parmi les exemples de coopération aréale analysés, trois grandes infrastructures ou opérateurs de l'ESR accompagnent l'internationalisation des actions en matière de documentation et d'IST : le réseau Collex-Persée, l'ABES ainsi que des infrastructures de recherche comme Huma-Num.

##### *Le réseau Collex-Persée*

Infrastructure de recherche inscrite depuis 2018 sur la feuille de route du Ministère<sup>113</sup>, CollEx-Persée vise à permettre l'exploitation, dans le cadre de projets de recherche, de collections documentaires scientifiques en y associant des services répondant aux besoins des chercheurs. Elle s'appuie sur l'infrastructure Persée, dédiée à la numérisation et la diffusion des collections patrimoniales des revues scientifiques<sup>114</sup>. Constitué en réseau fédérant des établissements documentaires et des opérateurs de l'ESR, CollEx-Persée a eu pour vocation première de relayer le système déjà ancien des CADIST en cartographiant et en structurant à l'échelle nationale les gisements documentaires du territoire<sup>115</sup>. Sa mise en place sous forme d'un Groupement d'intérêt scientifique (Gis) reflète aussi, depuis ses prémisses, le souhait de s'inspirer des pratiques à l'étranger<sup>116</sup>. L'analyse du fonctionnement des

---

<sup>113</sup> MESRI. *Stratégie nationale des infrastructures de recherche*, 2018 (voir *supra*, p. 13, note 14).

<sup>114</sup> Sur l'historique de l'infrastructure Persée et son activité au sein du réseau CollEx-Persée, voir <http://info.persée.fr/historique/> [consulté le 9 février 2022].

<sup>115</sup> CAVALIER, François. Des Cadist à Collex : des dispositifs nationaux pour valoriser les collections. *Arabesques* [en ligne], 2015, n° 80, p. 4-5 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=637>.

<sup>116</sup> CAVALIER, François. Des Cadist pour quoi faire ? *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2013, n°1, p. 78-91 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0078-017>. Voir également COLLEX-PERSÉE. *Rapport d'auto-évaluation* [en ligne]. Décembre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.collexpersée.eu/wp-content/uploads/2021/12/RAutoeval061221.pdf> [consulté le 9 février 2022].

pôles allemands de ressources et de services documentaires, devenus en 2016 les Fachinformationsdienste (FID), a été décisive pour la structuration de CollEx-Persée. La collaboration entre ces dispositifs n'a, depuis lors, jamais cessé.

Dans le cadre de sa reconduction en tant qu'infrastructure de recherche<sup>117</sup>, le réseau reconnaît la nécessité de renforcer la présence française dans l'espace européen de la recherche voire au-delà. Plusieurs pistes sont à l'étude. L'intégration d'experts étrangers dans le comité scientifique du Gis, l'implication dans les associations professionnelles (LIBER et IFLA) ou encore la constitution d'un réseau d'experts-ambassadeurs à l'international par grand programme d'activité permettraient d'augmenter la visibilité à l'étranger de son action en matière d'IST<sup>118</sup>. Sur le plan opérationnel, une analyse poussée des dispositifs français et allemands pourrait servir l'élaboration de programmes bilatéraux pour des projets transfrontaliers. Des appels à projets spécifiques à dimension européenne pourraient être envisagés, de même qu'une participation renforcée au Cloud européen de la Science ouverte (EOSC) par le biais de l'infrastructure Persée, qui pilote pour le réseau une politique nationale de numérisation<sup>119</sup>. Enfin, il s'agirait d'analyser les possibilités de soutenir, au sein des universités européennes, des projets associant recherche et IST<sup>120</sup>. Par ces initiatives, CollEx-Persée désire contribuer à la valorisation et à l'exploitation par-delà les frontières des ressources et des savoir-faire déployés sur le sol français. Leur développement doit d'ailleurs beaucoup à l'implication dans le réseau de l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES), qui travaille elle aussi à une meilleure articulation des opérateurs en IST à l'échelle internationale.

#### *L'ABES : adaptation d'une stratégie nationale à des enjeux internationaux*

Depuis sa création en 1994, l'ABES a vu ses missions se diversifier et sa stratégie coopérative se renforcer à l'échelon national et international. Les actions destinées à faciliter l'accès aux ressources et outils bibliographiques, aux bases de données et aux contenus se sont doublées d'un effort pour augmenter la visibilité à l'international de la recherche et des pratiques de l'IST en France.

Cet objectif passe par le resserrement des liens avec les institutions bibliographiques internationales et l'implication directe de l'ABES dans certains projets internationaux. Dans le cadre de la transition bibliographique, le dialogue avec les institutions étrangères a contribué à clarifier les enjeux et à étayer le choix d'une adaptation française du code de catalogage RDA pour la mise en œuvre de la

---

<sup>117</sup> Cette reconduction sur la feuille de route des infrastructures de recherche du MESRI a été officialisée en octobre 2021. Cf. <https://www.collexpersee.eu/reconduction-en-tant-que-uir/> [consulté le 9 février 2022].

<sup>118</sup> Certaines pistes sont évoquées par Catherine Desos-Warnier, conservatrice chargée de mission pour le Gis CollEx-Persée ; d'autres ressortent du rapport d'auto-évaluation publié en décembre 2021. DESOS-WARNIER, Catherine. Rencontres CollEx-Persée\_FID : « évaluer la transition, consolider les résultats, renforcer la coopération. Regards croisés sur de nouveaux systèmes documentaires en appui à la recherche » – 28 et 29 juin 2021. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], septembre 2021, n° 30 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/rencontres-collex-persee-fid\\_70100](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/rencontres-collex-persee-fid_70100) ; COLLEX-PERSÉE. *Rapport d'auto-évaluation*. Décembre 2021 (voir *supra*, note 116).

<sup>119</sup> Ces différentes pistes ont été évoquées lors de l'entretien avec Catherine Desos-Warnier du 27 octobre 2021.

<sup>120</sup> COLLEX-PERSÉE. *Rapport d'auto-évaluation*. Décembre 2021, p. 67.

transition bibliographique<sup>121</sup>. L'ABES joue en outre un rôle stratégique pour l'acquisition d'une documentation de niche, souvent issue de la production éditoriale étrangère, par le biais de licences nationales<sup>122</sup>. En réponse au besoin croissant d'interopérabilité des données et des outils bibliographiques, l'ABES se voit aussi fréquemment associée à des projets qui en font une condition de leur réussite. Elle est ainsi sollicitée dans le cadre du réseau CollEx Études nordiques pour permettre le moissonnage du SUDOC par le méta-catalogue Vifanord de la bibliothèque universitaire de Kiel<sup>123</sup>. Ce projet CollEx montre aussi l'intérêt, pour garantir la pérennité du travail coopératif, de s'associer les services d'infrastructures de recherche en IST, à l'exemple d'Huma-Num.

#### *Les infrastructures de recherche en IST : outils d'intégration de la recherche française dans un cadre européen*

Créée en 2013, la très grande infrastructure de recherche Huma-Num, portée par le CNRS, déploie un ensemble de services et d'outils permettant un meilleur stockage, traitement et partage des données de la recherche en SHS. Sa vocation internationale, affirmée dès sa création, se traduit par l'insertion dans diverses infrastructures et projets collaboratifs européens dans le domaine des SHS. Son activité peut aller de missions d'expertise ciblées<sup>124</sup> à la maîtrise d'œuvre pour la création d'une infrastructure européenne<sup>125</sup> en passant par la coordination des actions françaises au sein d'infrastructures européennes existantes<sup>126</sup>.

La diffusion de bonnes pratiques en matière de science ouverte est assurée grâce au rôle de coordination qu'exerce Huma-Num pour les nombreuses plateformes dédiées aux SHS dans les institutions de l'ESR français, notamment les MSH. En retour, Huma-Num contribue, par ses personnes-relais dans les MSH, à l'insertion d'équipes françaises de recherche dans des projets européens<sup>127</sup>. Les services d'Huma-Num constituent donc un appui majeur à la conduite de projets collaboratifs et à la pérennisation de leurs productions. L'atteste le recours aux outils Nakala et Huma-Num Box (partage et conservation des données) dans le cadre du projet franco-allemand-jordanien « Our Memory »<sup>128</sup>. L'hébergement du site internet Études nordiques sur une plateforme de la MSH d'Alsace (MISHA) adossée

---

<sup>121</sup> C'est ce qui ressort des travaux de la Comité stratégique bibliographique émanant de l'ABES, de la BnF et de leur tutelle respective et qui travaille à la mise en œuvre de la transition bibliographique en France. Cf. <https://www.transition-bibliographique.fr/enjeux/comite-strategique-bibliographique/> [consulté le 9 février 2022].

<sup>122</sup> Sur l'acquisition par CollEx-Persée de ressources sous licence nationale, voir <https://www.collexpersee.eu/groupe/acquisitions/> [consulté le 9 février 2022].

<sup>123</sup> Sur la seconde phase de mise en œuvre du réseau Études nordiques, voir *supra*, p. 39.

<sup>124</sup> Cette expertise dans le traitement des données en SHS est sollicitée dans le projet de coordination des initiatives nationales en science ouverte EOSC-Pillar qui participe de la mise en œuvre d'un cloud européen de la science ouverte (EOSC). Cf. <https://www.eosc-pillar.eu/> et <https://www.huma-num.fr/projets/#pillar> [consultés le 9 février 2022].

<sup>125</sup> Huma-Num pilote pour le compte du CNRS la création de la plateforme européenne multilingue GOTRIPLE offrant un accès libre à des données de publication, des profils de chercheurs et des projets de recherche en SHS. Cf. <https://www.gotriple.eu/> et <https://www.huma-num.fr/projets/#triple> [consultés le 9 février 2022].

<sup>126</sup> Huma-Num est missionnée par le MESRI pour coordonner l'action française dans le cadre des infrastructures de recherche européennes DARIAH, pour le partage des connaissances relatives aux cultures et aux sociétés, et CLARIN, pour le partage de ressources et d'outils linguistiques pour la recherche en SHS. Cf. <https://www.huma-num.fr/infrastructures-europeennes/> [consulté le 9 février 2022].

<sup>127</sup> Sur la relation entre Huma-Num et le réseau des MSH, voir MESRI, *Stratégie nationale des infrastructures de recherche*. 2018, n° 2, p. 17.

<sup>128</sup> Voir *supra*, p. 32.

à l'infrastructure Huma-Num doit aussi garantir la sécurisation des données produites<sup>129</sup>.

L'existence d'opérateurs et d'infrastructures performants en matière d'IST ne suffit pourtant pas à faire émerger des projets collaboratifs internationaux. Un cadre incitatif est aussi nécessaire, qui se traduit par des conseils, des informations et un accompagnement adaptés.

### 3. 1. 2. Les incitateurs et conseillers

Les leviers de la coopération internationale en France sont multiples mais ne peuvent bénéficier à tous les projets ni apporter un même degré de soutien opérationnel. Seront abordés ici des exemples significatifs qui laissent transparaître les atouts de la France en la matière mais aussi les défis qui perdurent.

#### *L'ADBU : relais de l'information et des pratiques auprès des bibliothèques académiques*

En 2006, l'ADBU était identifiée, avec le Ministère, comme un relais propice de l'information sur les projets coopératifs internationaux<sup>130</sup>. Son ouverture vers l'étranger s'est, de fait, progressivement accrue grâce à la présence active de certains de ses membres dans les associations professionnelles internationales.

Au même titre que l'Association des bibliothécaires de France, l'ADBU relaie les expériences de ses membres en matière de mobilité des personnels. Son site diffuse notamment des comptes rendus d'expérience de « Library Staff Weeks » organisées dans le cadre du programme Erasmus<sup>131</sup>. Par ailleurs, l'ADBU a signé en 2021 un accord cadre avec l'association LIBER qui pose un cadre formel à de futures collaborations. Il permet notamment de mener des études conjointes qui confèrent du poids aux recommandations communes en résultant<sup>132</sup>.

Les besoins en information et en accompagnement dans le montage de projets internationaux demeurent toutefois importants et la question du meilleur relais de ce soutien auprès des bibliothèques n'a pas encore été tranchée. D'autres structures, d'envergure et de statut bien distincts, concourent en effet à ces tâches. C'est le cas notamment du Comité pour la Science ouverte.

#### *Le Comité pour la Science Ouverte : pour une stratégie de la science ouverte articulée aux pratiques internationales*

Héritier de la Bibliothèque scientifique numérique, le Comité pour la Science Ouverte (CoSo) institué en 2018 rassemble différents acteurs de l'ESR chargés de produire des analyses et des recommandations pour coordonner la politique française en matière de science ouverte. Son action est portée par un contexte

---

<sup>129</sup> Voir *supra*, p. 39.

<sup>130</sup> BLIN, Frédéric, 2006, p. 16.

<sup>131</sup> Voir sur le site de l'ADBU le compte-rendu de la « Library Staff Week » organisée au SCD de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2018, <https://adbu.fr/actualites/retour-d039experience-sur-l039organisation-d039une-library-staff-week-les-bu-de-l039universite-toulouse-1-capitole-a-l039heure-europeenne> [consulté le 9 février 2022]. Sur la mobilité professionnelle internationale, voir également *infra*, p. 65-66.

<sup>132</sup> Cet accord ou « Memorandum of Understanding » est accessible sur le site de LIBER à cette adresse : <https://libereurope.eu/wp-content/uploads/2021/03/MoU-ADBU-LIBER-signed-LIBER.pdf>. Sur la première étude conjointe de l'ADBU et LIBER, voir <https://adbu.fr/actualites/communiqueladbu-et-liber-signent-un-accord-cadre-memorandum-of-understanding-mou> [sites consultés le 9 février 2022].

international très incitatif. Le Plan S de 2018 et la Directive européenne sur les droits d'auteur de 2019<sup>133</sup> sont renforcés par les recommandations de l'UNESCO pour un accès sans entrave aux ressources scientifiques et pédagogiques<sup>134</sup>.

Dotée d'une législation et de programmes ambitieux<sup>135</sup>, la France a aussi reconnu la nécessité de coordonner les initiatives en matière de science ouverte à l'échelle européenne. Cet effort se traduit au niveau du MESRI par l'envoi d'un délégué expert au sein du CONOSC. Ce conseil européen des experts nationaux en science ouverte doit aider les pays européens dans la mise en place et la coordination de leur politique dans ce domaine<sup>136</sup>. Au sein du CoSo s'est constitué un Collège Europe et international renforcé par le dispositif ReiSo. Ce réseau d'experts est chargé de faire connaître à l'étranger le développement des pratiques françaises en matière de sciences ouverte et de relayer en France les pratiques à l'étranger<sup>137</sup>.

L'expertise développée par le CoSo permet de mieux cerner les obstacles aux pratiques collaboratives internationales. La diversité des modèles nationaux de financement, de calendrier de renouvellement des licences commerciales ou encore le recours à des consortiums d'achats nationaux font obstacle à la négociation de licences décorrélées des législations nationales<sup>138</sup>. Pour autant les pratiques en matière de science ouverte connaissent un soutien croissant des institutions européennes<sup>139</sup>. L'enjeu réside donc dans une bonne articulation avec les pratiques nationales en la matière. En France, il pourrait justifier une coordination renforcée entre le CoSo, porteur d'une vision stratégique au niveau national, et du réseau CollEx-Persée, levier d'actions structurantes sur le territoire<sup>140</sup>. Cette stratégie serait en accord avec le développement de cadres internationaux propices au déploiement de la coopération en IST, notamment à l'échelon européen.

### 3. 1. 3. Des cadres européens de coopération renforcés et diversifiés

La garantie d'un accès large à la formation universitaire et aux fruits de la recherche recoupe des enjeux sociétaux et économiques qui dépassent les frontières

---

<sup>133</sup> Sur le Plan S et la Directive européenne sur les Droits d'auteur, voir *supra*, p. 19.

<sup>134</sup> Cf. Recommandation sur les ressources éducatives libres (Recommandation on Open Education Resources (OER)), adoptée en novembre 2019. Ce point est détaillé plus loin, cf. *infra*, p. 61-63.

<sup>135</sup> La Loi sur la République numérique de 2016 prévoyait déjà une réduction des délais de dépôts des articles sur les archives ouvertes et une facilitation de l'accès aux données d'institutions publiques (<https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000031589829/> [consulté le 9 février 2022]). Le Plan National pour la Science ouverte déjà cité a quant à lui renforcé les leviers de diffusion sans entraves des travaux scientifiques.

<sup>136</sup> <https://conosc.org/> [consulté le 9 février 2022].

<sup>137</sup> Sur la composition et les missions du ReiSo, voir <https://www.ouvrirelascience.fr/reiso-reseau-dexperts-a-international-de-la-science-ouverte/> [consulté le 9 février 2022]. Voir aussi *infra*, p. 81.

<sup>138</sup> Ces défis relatifs à la coordination des initiatives nationales en matière de science ouverte ont été rappelés par Julien Roche, directeur du SCD de Lille et co-pilote du Comité Europe et International du Comité pour la Science ouverte, lors d'un entretien réalisé le 22 novembre 2021.

<sup>139</sup> Voir notamment l'article 10 « Science ouverte » de la résolution législative du Parlement européen de 2019 relative à l'établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe » (2021-2027), disponible à cette adresse : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/seance\\_pleniere/textes\\_adoptes/definitif/2019/04-17/0395/P8\\_TA\(2019\)0395\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/seance_pleniere/textes_adoptes/definitif/2019/04-17/0395/P8_TA(2019)0395_FR.pdf).

<sup>140</sup> Ce besoin d'une coordination renforcée est mentionné par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans sa réponse au référé de la Cour des comptes de juillet 2021. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION. *Réponse au référé : La politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information* [en ligne]. 30 septembre 2021, p. 3 [consulté le 10 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/70127-reponse-au-refere-la-politique-documentaire-et-les-bibliotheques-universitaires-dans-la-societe-de-l-information>.

nationales. Les professionnels de l'IST ont dû accroître leur capacité à s'associer aux autres acteurs académiques pour influencer sur les décisions politiques, notamment au niveau européen. Cette possibilité leur est offerte au sein de différents cadres associatifs – à l'image des associations d'universités en Europe – ou institutionnels, comme les universités européennes.

#### *Les associations d'universités en Europe : influencer les politiques en matière d'IST et de partage des savoirs*

L'activité d'influence ou de lobbying est, on l'a vu, menée de façon de plus en plus structurée au sein des grandes associations de professionnels de l'IST comme l'IFLA ou LIBER<sup>141</sup>. Les associations de grandes universités européennes confèrent en parallèle un poids important aux recommandations en matière d'accès à la formation académique et aux connaissances scientifiques. La plus ancienne de ces associations, le groupe COIMBRA, qui compte 40 universités européennes dont deux françaises, a été à l'initiative de la création du programme Erasmus par la Commission européenne<sup>142</sup>. La plus récente, The Guild, réunit une vingtaine d'universités à haut potentiel de recherche, dont l'Université de Paris. Sa principale activité consiste dans le conseil et le plaidoyer auprès de la Commission par le biais de ses travaux diagnostics et prospectifs<sup>143</sup>. La Ligue des universités européennes de recherche (LERU), créée en 2002, poursuit des activités similaires<sup>144</sup>. Produisant des recommandations auprès de la Commission, elle en analyse aussi les textes réglementaires afin d'aider les présidents des universités membres à prendre position à leur endroit. Elle stimule aussi le partage de bonnes pratiques entre ses membres.

C'est dans domaine de la science ouverte que semble pouvoir s'affirmer l'action des professionnels de la documentation et de l'IST au sein de ces alliances. À titre d'exemple, l'Université de Strasbourg, membre de la LERU, et son SCD se sont inspirés de la feuille de route de la ligue pour définir leur stratégie en matière de science ouverte. En a résulté pour l'université la création en 2016 de l'archive ouverte institutionnelle UnivOAK<sup>145</sup>. En parallèle, la participation du SCD aux groupes de travail « Information & Open Access Policy Group » et « Citizen Science » de la ligue s'est révélée utile à la définition de lignes d'action en la matière. La responsable de la documentation scientifique numérique du SCD fait en outre partie du réseau d'ambassadeurs pour la science ouverte de la LERU chargés auprès de la présidence de leur université de relayer les positions et les pratiques encouragées par la ligue<sup>146</sup>. Cette mise en réseau des universités en Europe s'est d'ailleurs vue renforcée par la création des universités européennes.

---

<sup>141</sup> Voir *supra*, p. 14-15.

<sup>142</sup> Voir le site du groupe COIMBRA (<https://www.coimbra-group.eu/>) et sa présentation sur le site de l'Université de Poitiers, membre avec celle de Montpellier de cette alliance d'universités (<https://www.univ-poitiers.fr/souvenir-international/reseau-et-universites-partenaires/reseaux-internationaux/>) [sites consultés le 10 février 2022].

<sup>143</sup> Une présentation de The Guild, la Ligue européenne des universités de recherche, figure sur son site (<https://www.the-guild.eu/>) ainsi que sur le site de l'Université de Paris, membre de cette alliance (<https://u-paris.fr/the-guild-reseau-europeen-duniversites-de-recherche-intensive/>) [sites consultés le 10 février 2022].

<sup>144</sup> <https://www.leru.org/>. [consulté le 10 février 2022].

<sup>145</sup> <https://univoak.eu/>. Pour une présentation de l'archive et de la politique de science ouverte promue par le Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg, voir [https://bu.unistra.fr/opac/article/lopen-access-et-larchive-ouverte-univoak/services\\_univoak](https://bu.unistra.fr/opac/article/lopen-access-et-larchive-ouverte-univoak/services_univoak) [sites consultés le 10 février 2022].

<sup>146</sup> Ces informations relatives à la LERU et à son influence sur la politique de science ouverte de l'Université de Strasbourg et de ses bibliothèques ont été données par Adeline Rege dans le cadre de l'entretien du 27 avril 2021.

### *Les universités européennes : nouveau cadre pour la formation et la recherche en mobilité*

La mise en place de ces alliances entre universités procède d'une impulsion politique européenne, relayée directement en France par le chef de l'État<sup>147</sup>. Au sein des 41 alliances créées entre 2019 et 2022, 32 établissements de l'ESR français sont impliqués. Ces réseaux destinés à promouvoir les valeurs européennes au travers de la mobilité académique encouragent la mise en œuvre d'une pédagogie innovante et mutualisée qui renforce la synergie entre formation et recherche<sup>148</sup>. Du fait de la mobilisation massive de crédits Erasmus+, les efforts se sont d'abord portés sur la formation, même si la recherche et l'innovation ont aussi pu être soutenues par des crédits du programme Horizon 2020. Si elles souhaitent être reconnues comme actrices à part entière des alliances, les bibliothèques universitaires doivent donc travailler à promouvoir non seulement leurs compétences en matière de soutien à la formation et d'appui à la recherche mais aussi leur capacité à concevoir des projets communs avec des acteurs universitaires étrangers. Bien qu'elles bousculent leurs pratiques et les pressent de trouver une place dans ce nouveau paysage<sup>149</sup>, les universités européennes semblent constituer pour les bibliothèques académiques un levier de valorisation de leurs compétences auprès de leurs homologues européennes. Plusieurs exemples de coopération thématique pourront le montrer<sup>150</sup>.

Le développement d'infrastructures, de cadres d'action et d'acteurs capables d'informer et d'orienter les projets constitue donc un terrain propice au déploiement de collaborations. Parmi celles-ci, plusieurs ont pour ferment des pratiques en matière de documentation et d'IST qui connaissent soit un profond renouvellement soit revêtent un caractère novateur. Une analyse d'exemples concrets permettra de mieux cerner ces thèmes fédérateurs de collaboration entre établissements documentaires académiques d'Europe et du monde entier.

## **3. 2. THEMES FEDERATEURS DE COOPERATION ET ENJEUX SOULEVES**

Les exemples d'une coopération centrée sur des aires géographiques et culturelles ont révélé tout un éventail d'activités pouvant fédérer les ressources des partenaires impliqués. Cette collaboration autour de projets thématiques se développe aussi hors de ce cadre d'action. Leur examen laisse ressortir la fréquence de certaines pratiques collaboratives susceptibles de déclinaisons multiples selon les alliances conclues. Pour les SHS, on peut dégager cinq grands thèmes fédérant des projets collaboratifs : l'acquisition documentaire concertée, l'apport ciblé d'expertise, le montage commun de projets patrimoniaux, l'action culturelle et scientifique et le soutien à la formation des publics académiques. L'analyse

---

<sup>147</sup> L'annonce de la création d'universités européennes par le Président Emmanuel Macron lors dans son discours du 26 septembre 2017 a été appuyée par la Commission européenne, qui a lancé à partir de 2018 deux appels à projets pour la création de ces alliances. Cf. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-universites-europeennes-46476> [consulté le 10 février 2022].

<sup>148</sup> Voir la présentation des universités sur le site du MESRI à l'adresse fournie dans la note précédente.

<sup>149</sup> Les difficultés de mise en œuvre comme les atouts de ces alliances ont été exposées lors de la journée d'études « La carte et les territoires » à l'occasion du 50<sup>ème</sup> congrès de l'ADBU en septembre 2021.

<sup>150</sup> Voir *infra*, p. 60-61.

d'exemples choisis permettra d'affiner la connaissance des enjeux, des atouts et des limites que revêtent ces actions.

### 3. 2. 1. La coopération fondée sur la spécialisation ou l'expertise en documentation et en IST

Les bibliothèques de l'ESR français et notamment celles possédant des fonds spécialisés ont assez tôt exploité les bénéfices résultant des échanges avec leurs homologues étrangères. L'enjeu était tout autant d'accroître leurs fonds que de faire valoir leurs propres ressources et domaines de compétences. Aux pratiques d'échanges de publications et d'acquisition par voie coopérative se sont ajoutées des missions d'expertise en matière documentaire et d'IST.

#### *La coopération par l'échange et l'acquisition de publications*

Les pratiques coopératives en matière d'achat et d'échange de documentation sont historiquement très anciennes. Atout majeur pour l'accroissement d'une documentation spécialisée ou fondée sur des langues extra-européennes, elles se heurtent cependant parfois à des obstacles.

La bibliothèque d'Antiquité d'Aix à la MMSH a, par exemple, développé une intense pratique collaborative. Les collections et revues éditées par le Centre Camille Jullian (UMR 7299) dont elle dépend font l'objet d'échanges avec près de 150 partenaires – bibliothèques universitaires, bibliothèques de musées et maisons d'édition – répartis entre l'Afrique du Nord, l'Europe centrale et de l'Est et l'Amérique du Nord. Dans ce domaine aussi, la relation avec les chercheurs peut être précieuse. Au moment de tisser des relations, elles peuvent aider à aplanir certaines réticences d'ordre administratif ou culturel auxquelles la bibliothèque se trouve parfois confrontée<sup>151</sup>. De la même manière, les bibliothèques des écoles françaises à l'étranger pratiquent régulièrement des échanges de publications. La bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire (IFAO) traite avec 150 centres de recherche en Afrique du Nord, en Europe et aux Etats-Unis. La bibliothèque de l'École d'Extrême-Orient (EFEO), qui s'appuie sur les sites de l'École dans 12 pays d'Asie, compte pour sa part une centaine de partenaires en Asie, en Europe et en Amérique du Nord<sup>152</sup>.

L'acquisition d'une documentation dans des langues extra-européennes demeure pourtant un défi permanent. La réglementation française en matière de commande publique – qui impose d'attendre la réception de la commande pour déclencher le paiement – constitue souvent un frein aux transactions avec l'étranger. En la matière, la Bulac doit par exemple multiplier les stratégies<sup>153</sup>. Les centres ou unités mixtes de recherche français à l'étranger constituent des relais utiles mais aux capacités financières limitées. Certains personnels de la Bulac se voient donc confier le soin de constituer à l'étranger un réseau d'institutions ou de personnes relais

---

<sup>151</sup> Les propositions de la bibliothèque peuvent parfois être reçues avec une certaine défiance, notamment dans certains pays d'Afrique du Nord, comme l'indique Anaïs Mauriceau, responsable de la Bibliothèque d'antiquité d'Aix, dans un entretien du 1<sup>er</sup> juin 2021.

<sup>152</sup> Cf. Échanges électroniques du 17 janvier 2022 avec Agnès Macquin, responsable de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire ainsi qu'avec François-Xavier André, responsable de la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient à Paris.

<sup>153</sup> Celles-ci ont été présentées par Benjamin Guichard, Directeur scientifique de la Bulac, dans le cadre d'un entretien réalisé le 10 septembre 2021.

(chercheurs) pour faciliter les démarches d'acquisition. Pour la documentation électronique, une solution consiste en la participation à des consortiums étrangers, à l'image de Xasia (CrossAsia), consortium d'acquisition allemand porté par le pôle d'excellence pour l'aire sud-asiatique<sup>154</sup>. À l'étude figure aussi la création d'un consortium d'acquisition au sein duquel la Bulac négocierait des achats groupés pour les bibliothèques scientifiques françaises ayant les mêmes besoins.

La diversification des stratégies de coopération en matière documentaire participe d'une expertise plus large des personnels qui peut être sollicitée dans le cadre de projets scientifiques et culturels.

#### *L'apport d'expertise documentaire et en IST*

L'expertise développée par les personnels de la documentation relevant de l'ESR se manifeste dans des domaines qui combinent maîtrise technique d'outils de traitement documentaire et connaissance de fonds spécialisés.

À l'image des ingénieurs et techniciens de la documentation des MSH, les bibliothécaires des écoles françaises à l'étranger sont régulièrement sollicités pour le traitement de fonds très spécialisés. Tel est le cas de la responsable de la bibliothèque de l'Institut d'archéologie orientale (IFAO) qui s'est trouvée associée au projet de bibliothèque du futur Grand Musée égyptien dans la périphérie du Caire. La réponse à la sollicitation du Ministère des Affaires étrangères, relayée par le MESRI, a consisté en l'aide à la définition du projet scientifique de la bibliothèque ainsi qu'à la rédaction du profil du chargé de projet<sup>155</sup>.

L'expertise peut aussi venir en appui de projets scientifiques présentant un volet documentaire important. Tel est le sens de l'implication des bibliothécaires de l'École française d'Extrême-Orient dans le projet de recherche DHARMA relatif à l'histoire de l'hindouisme dans l'Asie du Sud-Est. Financé sur des crédits européens ERC (ERC - Synergy Grant) et porté par des chercheurs de quatre pays, ce projet mobilise les ressources documentaires et les compétences numériques de la bibliothèque de l'EFEO<sup>156</sup>. Outre la numérisation d'estampages, la bibliothèque a développé une collection HAL recensant les productions relatives au projet<sup>157</sup>.

L'apport d'expertise en IST est également un moyen pour les bibliothèques de l'ESR qui n'ont pas un tel degré de spécialisation de s'inscrire dans des projets de recherche internationaux. Les services d'appui à la recherche développés dans les SCD s'y consacrent tout particulièrement. Toutefois, ces derniers peinent encore à faire reconnaître leur expertise auprès des porteurs de projets. Fréquemment la sollicitation par les chercheurs, souvent tardive, ne résulte que de l'obligation de produire un plan de gestion de données ou de se conformer aux principes de la science ouverte<sup>158</sup>. La contribution du service documentaire est aussi parfois le fruit

---

<sup>154</sup> <https://crossasia.org/> [site consulté le 11 février 2022]. Ce consortium repose sur les deux bibliothèques porteuses du pôle d'excellence allemand en études sud-asiatiques, la Bibliothèque d'Etat de Berlin et l'Institut pour l'Asie du Sud de l'Université de Heidelberg. Depuis 2019, il connaît une réorientation à laquelle participe la Bulac.

<sup>155</sup> Cf. Échanges électroniques du 17 janvier 2022 avec Agnès Macquin, responsable de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

<sup>156</sup> Sur DHARMA, voir le carnet de recherche Hypothèse consacré au projet : <https://dharma.hypotheses.org/> [consulté le 11 février 2022].

<sup>157</sup> Cf. Échanges électroniques du 17 janvier 2022 avec François-Xavier André, responsable de la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient à Paris.

<sup>158</sup> Cette difficulté, qui concerne tout type de projet de recherche à dimension régionale, nationale ou internationale, a été relevée par plusieurs acteurs des bibliothèques de l'ESR. C'est le cas notamment de Marie-Madeleine Géroudet, responsable du service d'appui à la recherche du SCD de Lille, dans le cadre d'un séminaire de formation organisé à

d'un hasard heureux (échanges informels par exemple) qui lui permet d'identifier des projets de recherche pour lesquels il estime pouvoir apporter une plus-value<sup>159</sup>. Leviers potentiels d'un rapprochement entre pôles documentaires et chercheurs, les projets internationaux parviennent encore trop rarement à combler cette distance.

Le dynamisme des personnels des SCD permet néanmoins à ces structures de participer, au même titre que les grands établissements documentaires de l'ESR, à d'autres projets d'envergure internationale qui s'appuient notamment sur les fonds patrimoniaux. Dans ce domaine, les évolutions techniques et le développement des humanités numériques offrent de nombreuses pistes d'actions.

### 3. 2. 2. Projets patrimoniaux collaboratifs et humanités numériques

Le développement des humanités numériques a constitué un atout majeur dans le renforcement des collaborations entre professionnels de la recherche et de l'IST ainsi qu'entre équipes et institutions de pays distincts<sup>160</sup>. Illustrant cette évolution, le projet franco-italien de valorisation patrimoniale Fonte Gaia fait ressortir les nombreux défis liés à ces collaborations. Les moyens d'y répondre tendent toutefois à se diversifier grâce à l'émergence de nouvelles infrastructures pluridisciplinaires et européennes de recherche.

#### *Le projet franco-italien Fonte Gaia : atouts et limites d'un projet d'humanités numériques pionnier*

Le projet franco-italien Fonte Gaia est né du souhait de rendre accessible gratuitement des ressources de bibliothèques françaises et italiennes et de valoriser le travail scientifique associé en développant des outils de diffusion adaptés. Ce projet se décline en deux volets : une bibliothèque numérique (FGBib) et un blog scientifique (FGBlog). Il repose sur une collaboration entre bibliothécaires et chercheurs en études italiennes et en humanités numériques, en France et en Italie.

Les étapes marquantes du projet, esquissé en 2009, consistent en la formalisation du partenariat franco-italien grâce à la création en 2015 d'un Consortium européen de recherche (Consortium pour une Bibliothèque numérique italo-française - CoBNIF)<sup>161</sup>, la migration de la bibliothèque numérique depuis la plateforme du SCID de l'Université de Grenoble vers un site structuré par l'outil Omeka et la création du blog sur la plateforme Hypothèses<sup>162</sup>. Le travail de sélection et d'analyse des corpus des bibliothèques partenaires par les chercheurs a permis

---

l'Enssib en janvier 2022, ainsi que Sophie Forcadell, chargée de mission science ouverte au sein de la DRIS-bibliothèque de Science Po, dans un entretien commun avec Cécile Touitou du 17 janvier 2022.

<sup>159</sup> Ce constat a été formulé par Sophie Forcadell lors de l'entretien du 17 janvier 2022.

<sup>160</sup> Une approche pratique des humanités numériques est proposée par une équipe plurinationale d'enseignants-chercheurs et de bibliothécaires dans CAVALIÉ, Étienne, CLAVERT Frédéric, LEGENDRE Olivier, *et. al. Expérimenter les humanités numériques : des outils individuels aux projets collectifs* [en ligne]. Presses universitaires de Montréal, 2017 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pum/11091>.

<sup>161</sup> Les signataires de la convention sont l'Université Grenoble Alpes, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, l'Université de Tours, l'Università degli studi di Padova (Padoue), l'Alma Mater Studiorum Università di Bologna (Bologne), l'Università degli Studi di Roma « La Sapienza » (Rome) et le Dipartimento di Studi Umanistici e del Patrimonio Culturale dell'Università degli Studi di Udine (Udine).

<sup>162</sup> Les étapes du projet sont retracées dans FONIO, Filippo et MOURABY, Claire. Bibliothèque numérique et blogue scientifique [en ligne]. In : CAVALIER, Étienne, CLAVERT Frédéric, LEGENDRE Olivier *et. al., op. cit.*, p. 161-166. [Consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pum/11136>.

leur mise en ligne sur la bibliothèque numérique. La plateforme est hébergée depuis 2019 sur les serveurs d'Huma-Num, qui met à disposition ses ressources et outils<sup>163</sup>.

Fonte Gaia est le fruit d'une initiative de bibliothécaires grenoblois pour faire évoluer le CADIST (actuel CollEx) en une offre de services à la recherche adossés aux collections<sup>164</sup>. D'abord pilote, l'équipe de bibliothécaires a ensuite laissé les chercheurs s'approprier le projet, certains d'entre eux jouissant d'une expertise en humanités numériques<sup>165</sup>. La coopération entre bibliothécaires et chercheurs a exigé des efforts mutuels de coordination. Ce projet illustre la difficulté qu'ont encore les chercheurs à penser aux bibliothèques comme partenaires légitimes de leurs projets de recherche. En outre, si la collaboration entre chercheurs français et italiens s'est d'emblée resserrée, celle entre les institutions documentaires des deux pays est restée ténue, du fait parfois de divergences d'intérêts ou de capacités de financement. Ces divergences se sont retrouvées à l'échelle des universités signataires de la convention encadrant la collaboration. Elles ont entraîné d'importants retards dans la rédaction<sup>166</sup>. En revanche, cette convention a permis une diversification notable des sources de financements. Aux ressources issues du CADIST et rehaussées de crédits CollEx (2018), sont venus s'ajouter des fonds de la COMUE puis de l'Université Grenoble Alpes, de la MSH-Alpes, de la région Rhône-Alpes ainsi que des bourses européennes (Marie Curie)<sup>167</sup>.

La dimension participative du projet en fait sa force. Les fonctionnalités du blog et celles des différentes versions de la plateforme ont été élaborées en concertation avec les chercheurs français et italiens. Cette dimension peut aussi constituer une faiblesse lorsque le degré d'implication des chercheurs tend à refluer. Très dynamique dans les premières années, le blog Fonte Gaia semble depuis 2019 de moins en moins alimenté. Sur le long terme, l'entretien de la dynamique nécessaire à de tels projets se révèle compliqué. La remobilisation des acteurs peut venir de l'éveil de nouveaux intérêts. Elle peut aussi résulter de l'émergence d'infrastructures et de projets novateurs qui inscrivent les problématiques patrimoniales dans un champ d'activité pluridisciplinaire.

#### *L'infrastructure E-RIHS au service des sciences patrimoniales*

L'infrastructure européenne E-RIHS<sup>168</sup> s'est constituée à partir de 2016 pour soutenir des projets de conservation, d'analyse et de valorisation du patrimoine<sup>169</sup>. Son approche pluridisciplinaire permet d'associer les domaines des humanités relatives à l'étude du patrimoine et à sa valorisation numérique aux disciplines dédiées au traitement physique et chimique des matériaux. Des technologies de

---

<sup>163</sup> Cf. <http://www.fontegaia.eu/aspects-techniques> [consulté le 11 février 2022].

<sup>164</sup> Des précisions sur les premières étapes du projet ont été apportées par Lucie Albaret, chef de projet CollEx Fonte Gaia Italien et humanités numériques au SCD de l'Université Grenoble Alpes, dans un entretien du 14 avril 2021.

<sup>165</sup> Cf. FONIO, Filippo et MOURABY, Claire, *art. cit.*

<sup>166</sup> Ces précisions sont apportées par Lucie Albaret dans l'entretien du 14 avril 2021.

<sup>167</sup> Voir le diaporama de présentation de l'avancée du projet Fonte Gaia produit par Claire Mouraby dans le cadre du congrès de l'ADBU en 2017 et accessible à cette adresse : <https://adbu.fr/competplug/uploads/2017/11/Claire-Mouraby-Congre%CC%80s-ADBU-2017.pdf> [consulté le 11 février 2022].

<sup>168</sup> <http://www.e-rihs.eu/> [consulté le 11 février 2022]. L'acronyme E-RIHS signifie European Research Infrastructure for Heritage Science.

<sup>169</sup> Une présentation de l'infrastructure européenne et de sa déclinaison française est fournie sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication à cette adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-recherche-culturelle/Politique-europeenne-et-recherche-Culture/E-RIHS-une-infrastructure-europeenne-dediee-aux-sciences-du-patrimoine> [consulté le 11 février 2022].

pointe en science de la matière et en ingénierie sont ici mobilisées. Cette approche doit favoriser l'accès aux ressources thématiques européennes, *via* des plateformes et outils dédiés, et permettre la mutualisation de techniques et de méthodes de recherche. La valorisation des projets doit se décliner à l'échelle académique, dans les cursus de formation, comme à celle du grand public. Inscrite sur la feuille de route européenne des infrastructures de recherche (ESFRI), elle connaît des déclinaisons nationales qui permettent d'articuler des projets transdisciplinaires et transnationaux. Sa déclinaison française, E-RIHS France<sup>170</sup>, associe des entités relevant du CNRS, de l'INRIA et du MCC mais aussi du MESRI, comme des laboratoires d'université ou le Museum national d'Histoire naturelle.

Les objectifs affichés laissent apparaître un champ d'application très vaste. Aux côtés des sites archéologiques et des monuments, les collections de musées et d'archives offrent un support propice au déploiement des projets. Quelle place pourraient occuper ici les établissements documentaires de l'ESR ? Certaines bibliothèques aux collections patrimoniales remarquables intégrant aussi des objets pourraient être partenaires de projets bénéficiant du soutien d'E-RISH<sup>171</sup>. Ceux-ci impliqueraient une collaboration entre responsables des collections, restaurateurs, professionnels de l'IST et laboratoires de recherche, notamment en physique et en chimie des matériaux. Un rapprochement avec Huma-Num pour le volet IST et humanités numériques permettrait d'envisager une mutualisation d'outils technologiques. Le niveau d'exigence attendu en matière de résultats scientifiques, de méthodes, de compétences, et d'outils mobilisés ne peut qu'encourager l'association avec des partenaires étrangers.

Concourant à modeler le paysage européen de la recherche par des approches pluridisciplinaires, de telles infrastructures offrent aux bibliothèques académiques des possibilités nouvelles de valoriser leurs ressources dans des projets coopératifs internationaux. Toutefois, le niveau d'exigence scientifique et technologique et la nature des fonds concernés constituent des exigences que seul un très petit nombre d'établissements documentaires de l'ESR peuvent satisfaire. De même, si beaucoup de bibliothèques académiques développent un programme d'action culturelle et scientifique diversifié, peu ont les moyens de faire procéder celui-ci d'une réelle stratégie coopérative avec l'étranger.

### 3. 2. 3. L'action culturelle et scientifique en coopération

La coopération internationale en matière d'action culturelle et scientifique se décline en trois principaux domaines d'action. Elle peut se construire à l'occasion d'un événement commémoratif, autour d'un fonds spécifique ou dans le cadre d'un projet plus vaste de traitement et de valorisation documentaires. Les festivals internationaux constituent par contre des leviers d'action encore peu exploités. Les choix opérés par les bibliothèques dépendent de leurs ressources, de leur réseau de relations, comme du territoire dans lequel elles s'inscrivent. Ces formes de coopération ne mobilisent pas les mêmes moyens et peuvent aussi bien être ponctuelles que s'inscrire dans un cadre relationnel durable.

---

<sup>170</sup> <http://www.erihis.fr/> [consulté le 11 février 2022].

<sup>171</sup> On pense, pour les institutions de l'ESR, aux bibliothèques du Museum national d'Histoire naturelle, institution déjà partenaire du projet E-RIHS France, à la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris, à la Bulac ou encore à la BNU de Strasbourg associée au Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg.

### *La coopération dans le cadre d'évènements commémoratifs*

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale constituait un cadre propice au déploiement d'actions tournées vers l'étranger. Elle n'a toutefois ouvert sur des coopérations avec l'étranger que dans un nombre limité de cas<sup>172</sup>. Un choix original a été opéré par trois grandes institutions documentaires européennes : la Bodleian Library d'Oxford, les archives littéraires allemandes de Marbach et la Bnu de Strasbourg. Du fait des approches scientifiques distinctes de l'évènement, comme des particularités de leurs collections, ces institutions ont choisi de concevoir un cycle d'expositions en trois volets étroitement liés<sup>173</sup>. Les manifestations scientifiques périphériques accueillaient des représentants de chaque institution. Enfin, les catalogues d'exposition contiennent des notices rédigées en trois langues<sup>174</sup>. Les collections jouent ici un rôle aussi important que l'insertion dans un réseau partenarial d'institutions documentaires. Elles ouvrent la voie à des formes originales de coopération.

### *La coopération pour la valorisation d'un fonds spécifique*

Des projets d'envergure internationale peuvent se développer autour de fonds thématiques détenus par plusieurs institutions documentaires. Tel est le cas de projets menés autour de leurs collections par La Contemporaine et la Bulac.

Membre du réseau IALHI qui rassemble des institutions culturelles spécialisées dans l'histoire du mouvement ouvrier<sup>175</sup>, La Contemporaine a pu contribuer au projet européen HOPE (Heritage of European's People) lancé en 2010<sup>176</sup>. Ce programme de mise en réseau de collections a été financé sur trois ans par des crédits de la Commission européenne affectés à la valorisation de contenus numériques<sup>177</sup>. Les collections numérisées sont rendues accessibles sur Europeana d'une part et le Portail international d'Histoire sociale (Social History Portal) de l'IALHI d'autre part. Cette démarche s'est accompagnée d'une harmonisation des pratiques en matière de traitement des métadonnées. La Contemporaine (ex-BDIC)

---

<sup>172</sup> L'exposition « Vu du Front. Représenter la Grande Guerre » montée en 2014 par la BDIC (La Contemporaine) et le Musée de l'Armée aux Invalides s'est ainsi exclusivement construite autour des collections des deux institutions. Le choix a été fait de ne retenir que la perspective française du conflit, donc de ne pas s'associer à des institutions étrangères et leurs fonds. En revanche, le commissariat scientifique comptait plusieurs membres étrangers, dont son président, et les manifestations scientifiques organisées autour de l'exposition accueillaient des contributeurs étrangers. Voir le communiqué de presse de l'exposition à cette adresse : [https://www.musee-armee.fr/ExpoVudufont/MA\\_Communiquepresse\\_Vudufont.pdf](https://www.musee-armee.fr/ExpoVudufont/MA_Communiquepresse_Vudufont.pdf) [consulté le 11 février 2022].

<sup>173</sup> Le cycle s'est ouvert à l'automne 2013 par l'exposition « August 1914. Literatur und Krieg » à Marbach. Celle-ci fut relayée par l'exposition organisée à la Bodleian Library sous le titre « Personal Stories from Downing Street to the Trenches » et s'est achevée à Strasbourg par l'exposition « 1914. La mort des poètes ».

<sup>174</sup> Une présentation détaillée du contexte et du montage de l'exposition « 1914. La mort des poètes » est proposée par MOCHEL, Gaylord. *Préparer le Centenaire de la Grande Guerre (2014) en bibliothèque* [en ligne]. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ENSIB, 2014, p. 80-82 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68351-preparer-le-centenaire-de-la-grande-guerre-2014-en-bibliotheque.pdf>.

<sup>175</sup> Sur l'International Association of Labour History (IALHI), qui rassemble des institutions spécialisées en histoire du mouvement ouvrier, voir le site dédié : <http://www.ialhi.org/> [consulté le 11 février 2022]. La Contemporaine, qui en est membre, a déjà profité par le passé de ce cadre collaboratif pour mettre en valeur ses collections. L'atteste l'article de VEYRON, Franck. Un exemple de partenariat international : la BDIC et l'IALHI. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2014, vol. 4, n°100, p. 58-59.

<sup>176</sup> Voir le site dédié : <http://www.peoplesh heritage.eu/index.htm> [consulté le 11 février 2022].

<sup>177</sup> Il s'agit du programme européen Information and Communication Technologies Policy Support Programme (ICT - PSP) qui s'inscrivait dans le programme cadre Competitiveness and Innovation Framework Programme (CIP) pour les années 2007-2013. Cf. [https://ec.europa.eu/cip/ict- psp/index\\_en.htm](https://ec.europa.eu/cip/ict- psp/index_en.htm) [consulté le 11 février 2022].

et la MSH de Dijon participaient au projet aux côtés du CNRS. L'implication dans l'IALHI a ici servi de levier à cette contribution.

Concernant la sphère asiatique, une collaboration atypique s'est nouée en 2015 entre la Bulac et une association chinoise. La bibliothèque détient des manuscrits issus du peuple naxi, une ethnie implantée en Chine et principal vecteur de la culture et de la religion Dongba<sup>178</sup>. Ayant repéré la présence de ces manuscrits en France, l'Association pour la Culture et les Arts Dongba (ADCA) basée à Pékin a sollicité la Bulac et établi avec elle un partenariat. Celui-ci a abouti au montage d'une exposition dans les locaux de la bibliothèque, pour laquelle l'ADCA a prêté des photographies<sup>179</sup>. L'intervention de prêtres chamans Dongba mobilisés grâce à l'association a permis un travail d'analyse des manuscrits jamais mené jusqu'alors. L'exposition physique a été doublée d'une exposition virtuelle et accompagnée de publications sur le carnet de recherche Hypothèses de la Bulac<sup>180</sup>. Parfois, ce type d'exposition s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global de traitement de corpus documentaires.

#### *L'exposition comme prolongement d'un projet concerté de traitement documentaire*

Les partenariats historiques entre les établissements documentaires du Rhin supérieur ont conduit au lancement en 2013 d'une opération de numérisation portant sur des collections de livres d'amitiés présentes de part et d'autre du Rhin<sup>181</sup>. Cette opération conjointe entre la Bnu de Strasbourg et la Bibliothèque du Land de Wurtemberg à Stuttgart a permis la mise en ligne des documents sur leur bibliothèque numérique respective<sup>182</sup> et le signalement des manuscrits de la Bnu dans Calames. Elle a aussi donné lieu à une exposition construite en commun par les deux institutions<sup>183</sup>. Le commissariat franco-allemand entouré d'un comité scientifique binational a procédé à une sélection d'ouvrages issus des deux bibliothèques et complétés par d'autres provenant de bibliothèques alsaciennes et allemandes. Deux catalogues, l'un en français l'autre en allemand, ont été édités et un colloque international sur la mise en scène du Moi en France et en Allemagne a rassemblé des bibliothécaires et des universitaires issus des deux pays et d'autres encore<sup>184</sup>. La cohérence remarquable du fonds réparti entre les deux rives du Rhin a servi le projet dans ses volets scientifique et culturel.

---

<sup>178</sup> Sur le fonds de manuscrits naxi à la Bulac, voir <https://bina.bulac.fr/CHI> [consulté le 11 février 2022].

<sup>179</sup> Sur l'exposition des manuscrits naxi, voir : <https://www.bulac.fr/la-recherche-des-manuscrits-naxi> [consulté le 11 février 2022].

<sup>180</sup> Voir notamment l'article du 10 novembre 2015 d'Emmanuelle Laurent disponible à cette adresse : <https://bulac.hypotheses.org/3739> [consulté le 11 février 2022].

<sup>181</sup> Une présentation du contexte coopératif de ce projet commun figure dans ESCH, Christine. Alter ego : amitiés et réseaux du XVIe au XXIe siècle, *Revue d'Alsace* [en ligne], 2017, n°143, p. 477-479 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/alsace/2673>.

<sup>182</sup> L'accès à la collection se fait par ce lien <https://www.numistral.fr/fr/alba-amicorum> pour la Bnu [site consulté le 11 février 2022]. Si la WLB signale ses livres d'amitié (*Stammbücher*) dans sa bibliothèque numérique, aucune sous-collection ne leur a toutefois été dédiée.

<sup>183</sup> *Alter ego : amitiés et réseaux du XVIe au XXIe siècle : [exposition, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, du 30 novembre 2016 au 12 février 2017]. Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Württembergische Landesbibliothek Stuttgart.* Strasbourg : Bibliothèque nationale et universitaire, 2016.

<sup>184</sup> Le colloque « La mise en scène du Moi entre France et Allemagne : livres d'amitié, écritures du for privé, écritures de l'intime 18<sup>e</sup> - 19<sup>e</sup> siècle » s'est tenu les 19 et 20 janvier 2017 à l'auditorium de la Bnu.

*Action culturelle et scientifique en coopération : phénomène d'échelle et pistes à explorer*

Les exemples précédents ont tous pour point commun de concerner de grands établissements documentaires disposant de fonds et de ressources variés. Les services documentaires sous tutelle des universités s'efforcent eux aussi de développer une action culturelle et scientifique originale. Toutefois, l'ouverture à l'international dans ce cadre est encore limitée. Si beaucoup d'actions portent sur des domaines étrangers, rares sont celles qui reposent sur une véritable coopération, même ponctuelle, avec des acteurs étrangers.

Des actions culturelles et scientifiques en lien avec des acteurs étrangers sont organisées dans les locaux de la Nordique à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Le contact avec les intervenants étrangers peut s'établir par l'entremise d'institutions étrangères à Paris<sup>185</sup> ou par celle de chercheurs<sup>186</sup>. Le resserrement des liens avec les bibliothèques universitaires d'Oslo, d'Umeå et de Stockholm se traduit par une coopération dans le cadre de cycles de manifestations thématiques<sup>187</sup>. Les festivals ou événements festifs annuels constituent aussi des leviers intéressants de coopération. À titre d'exemple, le SCD de Lyon 3, qui organise annuellement le Prix Caméléon de la traduction en mettant chaque fois un pays différent à l'honneur, est parvenu pour l'année dédiée à la Corée à travailler avec un organisme de traduction coréen<sup>188</sup>. Les contacts ont également été établis par les enseignants. Dans le cadre de son festival annuel « Sciences et Manga », le SCD de Lyon 1 travaille quant à lui à mobiliser un éditeur et un mangaka japonais, démarche pour laquelle un dossier de demande de subvention doit être constitué<sup>189</sup>.

Force est de constater cependant que les bibliothèques universitaires rencontrent davantage de difficultés à s'investir à l'international dans le cadre de l'action culturelle et scientifique. Les heures de travail mobilisées, la difficulté à identifier des partenaires étrangers et la nécessité fréquente de solliciter des subventions expliquent que ces bibliothèques se sentent moins armées pour engager de tels projets. Pourtant, l'exemple des bibliothèques de Lyon montrent que des actions d'envergure raisonnable peuvent accroître le rayonnement et le succès d'événements naturellement tournés vers l'étranger. En parallèle, les bibliothèques universitaires voient s'ouvrir de nouvelles possibilités de coopération internationale dans un autre champ de leur activité : le soutien à la formation et à la recherche.

---

<sup>185</sup> La maison du Danemark a par exemple soutenu en novembre 2017 une conférence sur les revues et formes contestataires au XXe siècle par le chercheur en histoire de l'art Danois Mikkel Bolt. Une présentation est fournie sur le site de l'APEN à cette adresse : <http://www.etudes-nordiques.fr/les-revues-formes-contestataires-de-helhesten-a-cobra-et-drakabygget-conference-de-mikkel-bolt-le-21-novembre-a-la-bibliotheque-nordique/> [consulté le février 2022].

<sup>186</sup> La Nordique a accueilli dans ses locaux des conférences organisées en 2018 dans le cadre d'un séminaire de recherche intitulé « Boréalisme. Pour un atlas sensible du Nord » organisé par Sorbonne université et le département d'études nordique de l'University College de Londres avec la collaboration de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Le programme est disponible à cette adresse : <https://borealisme.hypotheses.org/date/2018/09> [consulté le 11 février 2022].

<sup>187</sup> Sur le renforcement de cette collaboration en 2019, voir *supra*, p. 27, note 64. Le rapport d'activité de la Bibliothèque Sainte-Geneviève pour l'année 2019 mentionne également cette collaboration comme levier de diversification de l'action culturelle et scientifique. Cf. BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE. *Rapport d'activité 2020* [en ligne], p. 7 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/uploads/file/BSG%20Rapport%20activite%202019%20light.pdf>.

<sup>188</sup> Cf. Entretien du 26 novembre 2021 avec Lionel Mignot, responsable de la Mission culture au SCD de Lyon 3.

<sup>189</sup> Cf. Échange électronique du 25 octobre 2021 avec Livia Rapatel, responsable de la mission valorisation au sein du SCD de Lyon 1.

### 3. 2. 4. La coopération internationale en matière de soutien à la formation et à la recherche universitaires

En conformité avec leur mission d'appui à la formation et grâce à l'apparition de nouveaux cadres de coopération, plusieurs bibliothèques académiques françaises ont entrepris de s'insérer dans des réseaux internationaux. Au nombre de leurs réalisations comptent la conception de modules de formation mutualisés au sein des universités européennes et le soutien à la conception et la diffusion des ressources éducatives libres.

#### *L'implication des bibliothèques dans les universités européennes : soutien à la formation et appui à la recherche*

La formation à l'esprit critique et la diffusion des pratiques de la science ouverte comptent au nombre des objectifs des alliances. À ce titre, plusieurs initiatives ont vu une forte implication des services documentaires de différentes institutions académiques françaises.

La contribution du SCD de Rennes 1 à l'alliance EDUC<sup>190</sup> a consisté en la création de modules de formation aux compétences informationnelles s'insérant dans un programme de Licence dédié à l'éveil d'un esprit scientifique et critique. Ce module conçu en anglais<sup>191</sup> est accessible à l'ensemble des étudiants de l'alliance sur la plateforme Moodle. Le cours s'insère lui-même dans un programme plus large incluant des cours d'enseignants-chercheurs ainsi que des périodes de stages courts en laboratoire de recherche.

Dans une démarche similaire, le SCD de Sorbonne Université a participé au sein de l'alliance 4EU+ à la conception d'un programme de webinaires dédiés aux enjeux et aux pratiques de la science ouverte<sup>192</sup>. Des sessions en anglais sur neuf thématiques sont proposées aux étudiants des six universités impliquées. Plusieurs personnels du SCD participent à la conception des modules. Dans une démarche complémentaire, le SCD de l'Université Lyon 1 travaille dans le cadre de l'alliance Arqus<sup>193</sup> à la définition d'une feuille de route abordant les différents aspects de la science ouverte. Ce document doit servir de base à la conception dans les universités partenaires de modules de formation sur cette thématique<sup>194</sup>. Synthèse des initiatives évoquées, la mobilisation de la bibliothèque (DRIS) de Sciences Po Paris en faveur

<sup>190</sup> L'alliance EDUC créée en 2019 rassemble les universités de Rennes 1, de Paris Nanterre, de Cagliari en Italie, de Pecs en Hongrie, de Potsdam en Allemagne et l'université Masaryk en République tchèque. Voir le site de l'alliance <https://www.educalliance.eu/> ainsi que la page dédiée sur le site de l'Université Rennes 1 <https://www.univ-rennes1.fr/educ-un-campus-transnational-de-160-000-etudiants-et-20-000-personnels> [sites consultés le 11 février 2022].

<sup>191</sup> La contribution du SCD à EDUC a été présentée par Damien Belvèze, conservateur de bibliothèque au SCD de Rennes 1 impliqué dans la conception des modules pour EDUC, dans le cadre d'échanges les 25 juillet et 20 octobre 2021.

<sup>192</sup> Également instituée en 2019, l'alliance 4EU+ rassemble les universités Paris Sorbonne, de Prague (Université Charles), d'Heidelberg, de Varsovie, de Copenhague et de Milan. Cf. le site officiel : <https://4euplus.eu/4EU-1.html>. Les webinaires relatifs à la science ouverte sont décrits sur le site de Sorbonne Université à cette adresse : <https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/formations-la-science-ouverte-dans-le-cadre-de-l-alliance-4eu> [sites consultés le 11 février 2022].

<sup>193</sup> L'alliance Arqus créée en 2019 rassemble les Universités de Lyon, de Grenade, de Padoue, de Leipzig, de Bergen et de Vilnius. Ses objectifs sont présentés sur son site : <https://www.arqus-alliance.eu/> [consulté le 11 février 2022].

<sup>194</sup> Ces informations ont été fournies par Marie-Emilia Herbert, membre du SCD de Lyon 1 impliquée dans le travail de définition d'une stratégie commune en matière de science ouverte au sein de l'alliance Arqus. Une feuille de route commune en la matière a été validée au printemps 2022. Cf. Entretien du 11 janvier 2022.

de l'alliance CIVICA<sup>195</sup> englobe le soutien au programme de mobilité étudiante et l'implication dans le volet recherche de l'alliance sur les questions de science ouverte. La contribution au premier volet se concrétise par un travail de signalement des ressources documentaires et pédagogiques des huit établissements partenaires. L'implication dans le second volet se traduit par l'élaboration de webinaires, la participation à un comité de « référents science ouverte » et l'élaboration d'une feuille de route sur la science ouverte commune aux membres de CIVICA<sup>196</sup>.

Certes, la rigidité des législations nationales en matière d'accréditation des diplômes<sup>197</sup> ou la perception très variable du degré de contrainte induit par la signature de documents stratégiques communs<sup>198</sup> compliquent la coopération entre membres. En outre, on relève dans plusieurs cas une relative absence des bibliothèques dans les projets initiaux d'alliance que ces établissements sont obligés de compenser par une démarche volontariste de plaidoyer. Le développement d'un volet recherche rend plus que jamais légitime cette implication, notamment en raison des exigences affirmées en matière de science ouverte. De façon générale, ces alliances offrent aux bibliothèques un cadre propice à l'articulation de leurs missions de service public, à l'échelon local, à une activité à l'international en appui d'une formation et d'une recherche de qualité. Elles permettent de valoriser leurs compétences par des actions dont les enjeux sont communs à toutes les disciplines. Leur expertise peut aussi éclairer la réflexion internationale sur la diffusion de ressources éducatives libres pour l'Enseignement supérieur.

#### *Les bibliothèques universitaires et la mobilisation internationale en faveur des ressources éducatives libres*

L'adoption en 2019 par l'UNESCO d'une Recommandation pour les Ressources éducatives libres (REL) a donné une assise normative à un domaine qui participe des pratiques de la science ouverte<sup>199</sup>. La promotion de ces matériaux de formation diffusés sous licence ouverte s'est renforcée depuis le début des années 2010<sup>200</sup>. Elle est portée par des institutions et des réseaux internationaux qui ont trouvé une résonance dans la sphère académique. À la création au sein de SPARC Europe du réseau de bibliothécaires ENOEL<sup>201</sup> dédié à ces questions a répondu la

---

<sup>195</sup> L'alliance CIVICA – Université européenne des Sciences sociales – réunit des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France, de Hongrie, d'Italie, d'Allemagne, de Roumanie auxquels s'ajoute l'Institut universitaire européen, organisation intergouvernementale européenne. Sur les objectifs et les offres déployées, voir le site de l'alliance : <https://www.civica.eu/> [consulté le 11 février 2022].

<sup>196</sup> Le détail de la contribution de la bibliothèque de Science Po (DRIS) a été fourni par Sophie Forcadell et Cécile Toutou dans le cadre d'un entretien commun du 17 janvier 2022.

<sup>197</sup> Ce frein est évoqué par Isabelle Kratz, conservatrice de bibliothèque et secrétaire générale depuis janvier 2021 de l'alliance européenne 4EU+, lors de la journée d'études « La carte et les territoires » à l'occasion du 50<sup>ème</sup> congrès de l'ADBU en septembre 2021.

<sup>198</sup> Ce constat est formulé par Marie-Emilia Herbert. Cf. Entretien du 11 janvier 2022.

<sup>199</sup> Cette « Recommandation on Open Educational Resources (OER) » de l'UNESCO est accessible dans sa version française sur le site de l'institution à cette adresse <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373755/PDF/373755eng.pdf.multi.page=11> [consulté le 11 février 2022].

<sup>200</sup> En 2011, l'IFLA avait déjà insisté sur la nécessité d'un libre accès aux ressources pour l'éducation et la formation dans sa déclaration « IFLA Statement on Open Access », disponible à cette adresse : <https://www.ifla.org/publications/ifla-statement-on-open-access-2011/> [consulté le 11 février 2022].

<sup>201</sup> Coalition d'acteurs de l'édition scientifique et de producteurs de ressources académiques, SPARC Europe promeut dans le cadre du développement de la science ouverte la création de ressources éducatives libres. ENOEL, créé au sein de SPARC Europe, est un réseau de bibliothécaires académiques qui vise à définir des stratégies et des méthodes pour la diffusion des ressources éducatives libres. Sur les activités d'ENOEL, voir : <https://sparceurope.org/open-education-in-european-libraries-of-higher-education-initial-results/> [consulté le 11 février 2022].

mise en place au sein de LIBER, puis de l'ADBU, de groupes de travaux destinés à cerner le rôle des bibliothèques dans la diffusion de ces ressources<sup>202</sup>. De son côté, l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) rappelait en février 2021 que les bibliothèques produisent elles-mêmes de telles ressources et les incitait à en renforcer le signalement et la diffusion<sup>203</sup>.

Au sein des bibliothèques, une sensibilité croissante à ces questions s'est développée grâce au partage d'expérience avec l'étranger. Elle est due entre autres à l'investissement des universités tutelles et des bibliothécaires dans l'activité de réseaux comme Open Education Global et sa déclinaison francophone<sup>204</sup> ou dans les groupes de travail dédiés de LIBER<sup>205</sup>. Cet effort s'est doublé d'un travail de relais des initiatives étrangères au sein de la profession. Une experte chargée de cette question a été nommée au sein du réseau d'experts du CoSo<sup>206</sup> et un webinaire organisé par le groupe de travail dédié de l'ADBU<sup>207</sup>. Ainsi ont pu être menées des analyses croisées d'exemples à l'étranger<sup>208</sup> et de textes d'orientation produits en Europe et au-delà<sup>209</sup>. De ces travaux ressort l'idée que les bibliothèques peuvent soutenir la diffusion des REL du fait de leur expérience dans la création de telles ressources et de leur savoir-faire en matière de signalement, d'indexation, de diffusion et de formation en compétences informationnelles. Si elles ne sont pas appelées à impulser elles-mêmes une stratégie globale pour leur université, elles semblent légitimement pouvoir participer à la définition de ses objectifs et au pilotage de leur mise en œuvre<sup>210</sup>.

---

<sup>202</sup> Les activités du « LIBER Educational Resources Working Group » sont présentées sur le site de la ligue à cette adresse : <https://libereurope.eu/working-group/liber-educational-resources-working-group/> [consulté le 11 février 2022].

<sup>203</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE (IGÉSR). *La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte* [en ligne], n° 2021-022, février 2021, p. 59 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported\\_files/documents/IGESR-Rapport-2021-022-Place-bibliotheques-universitaires-developpement-science-ouverte\\_1393554.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/IGESR-Rapport-2021-022-Place-bibliotheques-universitaires-developpement-science-ouverte_1393554.pdf).

<sup>204</sup> L'association à but non lucratif Open Education global a pour but de promouvoir le partage du savoir et de la science sans barrière juridique ni économique (<https://www.oeglobal.org/>). L'Université de Nantes est membre de l'organisation et accueille en 2022 le congrès mondial de l'association, pour l'organisation duquel le SCD est impliqué (cf. Présentation de Yann Marchand au Webinaire de l'ADBU du 2 mars 2021 intitulé « Open Education. Enjeux et rôle pour les bibliothèques universitaires en France », [https://adbu.fr/wp-content/uploads/2021/03/7\\_Yann\\_Marchand\\_Place-et-role-des-bibliotheques-universitaires-dans-la-strategie-OPEN-UN-1.pdf](https://adbu.fr/wp-content/uploads/2021/03/7_Yann_Marchand_Place-et-role-des-bibliotheques-universitaires-dans-la-strategie-OPEN-UN-1.pdf)). L'Université de Lille participe aux activités d'Open Education Global et à sa déclinaison francophone par le biais de Perrine de Coëtlogon, chargée de mission pour l'Open Education au sein de la Direction de l'Innovation Pédagogique de l'université (cf. Présentation de Perrine de Coëtlogon et Laure Delrue au webinaire de l'ADBU pré-cité, cf. <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-le-webinaire-adbu-open-education-du-2-mars-2021>) [sites consultés le 11 février 2022].

<sup>205</sup> C'est le cas de Vincent de Lavenne de la Montoise du SCD de l'Université Sorbonne nouvelle - Paris 3.

<sup>206</sup> Il s'agit de Cécile Swiatek, directrice du SCD de l'Université Paris Nanterre et également impliquée sur ces questions au sein du réseau SPARC Europe et d'Open Education Global francophone.

<sup>207</sup> Cf. Webinaire du 2 mars 2021 cité à la note 204 (dernier lien mentionné).

<sup>208</sup> Cécile Swiatek a notamment présenté lors du séminaire Open Education de l'ADBU de mars 2021 les initiatives menées aux Pays-Bas, en Autriche et en Irlande. Le support d'intervention est téléchargeable à la dernière adresse citée à la note 204.

<sup>209</sup> On peut noter par exemple l'étude de PROUDMAN, Vanessa, SANTOS-HERMOSA Gema, SMITH, Jen, *et al.* *Open Education in European Libraries of Higher Education* [en ligne], Rapport mandaté par SPARC Europe, 2020. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/record/3903175>. S'y ajoute la lettre de positionnement de l'IFLA en réponse à l'adoption par l'UNESCO de la Recommandation sur les ressources éducatives libres : <https://www.ifla.org/news/ifla-brief-on-open-educational-resources/> [sites consultés le 11 février 2022].

<sup>210</sup> Voir sur ce point le support d'intervention de Cécile Swiatek dans le cadre d'une journée de formation continue organisée par l'Enssib en novembre 2021 au sujet du pilotage et de la mise en œuvre de la science ouverte au sein d'une structure documentaire. Le support de la présentation « Les ressources éducatives libres, un enjeu stratégique en émergence » est disponible à cette adresse : <https://zenodo.org/record/5698425> [consulté le 11 février 2022].

En France, plusieurs initiatives mobilisant des bibliothécaires de l'ESR ont vu le jour. L'une, menée par l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, sous tutelle du MESRI, consiste en la création de la plateforme RELIAM permettant la localisation et la mise à disposition de toutes les ressources pédagogiques libres produites par l'école sur ses onze sites. Le projet réunit des bibliothécaires, des enseignants, des informaticiens et des membres de la cellule dédiée à l'innovation pédagogique<sup>211</sup>. De leur côté, les SCD de Lille et de Nantes s'impliquent dans la définition de la stratégie de leur établissement tutelle en matière de REL. Ils travaillent en étroite relation avec la Direction de l'innovation pédagogique pour l'un et les vice-présidents chargés de formation et d'éducation ouverte, de recherche et de science ouverte, et d'appui à la transformation pédagogique pour l'autre<sup>212</sup>.

La dimension internationale et coopérative de ces nouvelles activités n'apparaît pas seulement au stade initial de leur définition. Elle intervient aussi en aval lorsqu'il s'agit de travailler à une cartographie ou à la diffusion de données relatives aux REL. L'atteste le projet OER World Map lancé par le Hochschulbibliothekszentrum (hbz), agence d'appui à l'activité des bibliothèques académiques du Land de Rhénanie-Nord-Westphalie en Allemagne, et dans lequel un personnel du SCD de l'Université Sorbonne Nouvelle est impliqué<sup>213</sup>. L'idée est de permettre le partage d'informations et de données relatives aux ressources éducatives libres à l'échelle mondiale. Toutes ces initiatives appuient le diagnostic de l'IGÉSR qui pointe la nécessité pour les bibliothèques de renforcer leur contribution à la circulation de ressources éducatives libres en appui de la stratégie de leur université en matière de science ouverte<sup>214</sup>. Ces efforts pourront participer d'une stratégie concertée avec des partenaires étrangers si les établissements sont membres d'universités européennes. Celles-ci pourront par ailleurs contribuer à élargir les possibilités de partage d'expérience et de pratiques professionnelles, même si elles n'en sont pas les uniques leviers.

### 3. 2. 5. Le partage d'expérience et de pratiques professionnelles

L'internationalisation des pratiques en matière documentaire et d'IST renforce les possibilités d'échanges entre professionnels impliqués. Ce partage ne s'ancre pas forcément dans un dispositif coopératif stable et durable. Toutefois, il peut être le point de départ d'échanges réguliers pouvant aboutir à des actions formalisées. Ce partage peut résulter d'un souhait d'information sur les pratiques étrangères, d'un besoin d'expertise, ou participer d'une stratégie de diversification des compétences au sein d'un établissement. De l'analyse des pratiques dans l'ESR ressortent trois cadres propices au développement de tels échanges.

---

<sup>211</sup> Le projet en cours d'élaboration est visible au travers de la plateforme-test accessible *via* ce lien : <https://reliam-test.ensam.eu/> [consulté le 22 février 2022]. Ce projet a été présenté par Cécile Swiatek dans le cadre d'une session de formation continue à l'Enssib. Voir note précédente.

<sup>212</sup> Voir les présentations afférentes lors du webinar organisé par l'ADBU en mars 2021. Voir *supra*, note 204.

<sup>213</sup> Voir la présentation commune de Vincent de Lavenne de la Montoise et Jan Neumann lors du Webinar de l'ADBU de mars 2021. Voir *supra*, notes 207 et 204.

<sup>214</sup> Voir *supra*, note 203.

#### *Les associations internationales : cadre privilégié d'interaction*

Les associations internationales sont un levier historique du partage d'expérience entre professionnels de la documentation. C'est le cas pour les réseaux de professionnels travaillant sur des fonds très spécialisés mais vaut aussi pour les associations plus généralistes. Bien que la présence française y soit encore inégale, ces associations demeurent un cadre privilégié d'interaction. Pour Claire Nguyen, une implication active au sein de l'IFLA permet de découvrir des projets innovants et de discuter d'enjeux de la profession parfois peu abordés en France »<sup>215</sup>. En se dotant en 2021 de divisions régionales, l'IFLA souhaite par ailleurs « renforcer la représentation des différentes cultures professionnelles du monde »<sup>216</sup> et éviter la prédominance d'une approche anglo-saxonne des enjeux en matière d'IST. De son côté, l'ABF assure par le biais de sa commission « International » le relais des informations en provenance de l'étranger. Elle entretient aussi des contacts réguliers avec les associations professionnelles étrangères<sup>217</sup>.

L'échange de pratiques sert par ailleurs les ambitions stratégiques d'associations qui souhaitent influencer sur les politiques internationales en matière d'information et d'accès au savoir. C'est le cas de LIBER, qui favorise une approche comparative des métiers de l'IST et une réflexion collective sur leur perpétuel développement. L'enjeu est de faire que cette activité à la jonction entre le politique et l'expertise technique ait un impact sur les pratiques des établissements. Or, l'implication dans ces associations demeure une initiative personnelle dont il n'est pas toujours aisé de faire profiter l'établissement de rattachement. À ce titre, l'accord passé entre LIBER et l'ADBU afin d'encadrer des initiatives communes<sup>218</sup> constitue un relais opportun sans pour autant garantir la pérennité des échanges entre les bibliothèques françaises et étrangères. La préexistence d'un cadre coopératif plus resserré ou thématique constitue un complément utile. Il peut notamment servir une approche coopérative de la formation professionnelle.

#### *Coopération en matière de formation professionnelle initiale ou continue*

La pérennisation d'échanges entre professionnels de la documentation et de l'IST peut résulter d'une implication formalisée dans la formation initiale. Le partenariat établi entre l'Enssib et la BnF d'une part, l'Université Senghor et la Bibliothèque d'Alexandrie en Egypte d'autre part, en offre un bon exemple. Elle a donné lieu à la création d'un diplôme universitaire en sciences de l'information et

---

<sup>215</sup> NGUYEN, Claire in : DOURLANT, Annie, NGUYEN, Claire, GAUDOIS, Claire. IFLA 2014 : l'IFLA et les bibliothèques françaises. Défense et illustration. *Bibliothèque(e). Revue de l'ABF* [en ligne], 2014, n° 73, p. 85. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65139-73-metiers-et-competences.pdf#page=87> [consulté le 12 février 2022].

<sup>216</sup> LISON, Barbara in : HEURMATTE, Véronique. « Les bibliothèques ont pris conscience de leur importance dans la société et de la nécessité de le faire savoir » : entretien avec Barbara Lison, présidente de l'IFLA. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 22 septembre 2021. Disponible à l'adresse : [https://bbf.enssib.fr/bbfbfocus/les-bibliothèques-ont-pris-conscience-de-leur-importance-dans-la-société-et-de-la-nécessité-de-le-faire-savoir\\_70094](https://bbf.enssib.fr/bbfbfocus/les-bibliothèques-ont-pris-conscience-de-leur-importance-dans-la-société-et-de-la-nécessité-de-le-faire-savoir_70094) [consulté le 12 février 2022].

<sup>217</sup> Sur la Commission « International » de l'ABF voir : <http://www.abf.asso.fr/4/70/245/ABF/commission-international> [consulté le 12 février 2022].

<sup>218</sup> Voir *supra*, p. 48 note 132.

des bibliothèques (DUSIB) qui mobilise des professionnels de chaque pays et intègre une période de stage obligatoire en Egypte ou dans un pays francophone<sup>219</sup>.

En matière de formation continue, les bibliothèques des écoles françaises à l'étranger interagissent assez souvent avec les professionnels locaux. Ainsi la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient s'appuie sur ses antennes locales pour dispenser des sessions de formation continue, notamment au Cambodge et en Inde<sup>220</sup>. La formation peut en outre être partie intégrante d'un projet de coopération plus large. C'est le cas du programme « Our Memory » pour lequel les personnels de la MMSH d'Aix sont intervenus auprès de leurs collègues de la Bibliothèque nationale de Jordanie<sup>221</sup>. Le cadre coopératif bilatéral peut enfin être un terrain propice au partage d'expérience reproduit à intervalles réguliers. Tel est le but des séminaires de travail et des visites réciproques qu'ont mis en place la Bnu et la Bibliothèque du Land de Wurtemberg dans le cadre de leur coopération transfrontalière<sup>222</sup>. Aux bibliothèques qui ne peuvent recourir à un pareil cadre de coopération reste la possibilité de profiter des dispositifs européens favorisant la mobilité professionnelle tels Erasmus+.

#### ***La mobilité professionnelle avec Erasmus+ : un levier de coopération***

Le programme européen Erasmus+ permet aux personnels des établissements de l'Enseignement supérieur d'élargir leur horizon professionnel. Deux dispositifs peuvent être mobilisés : l'observation professionnelle d'une durée de deux jours (Job Shadowing) ou la semaine d'immersion (Staff Week)<sup>223</sup>. Bien que l'établissement d'origine doive financer le dispositif, des bourses peuvent être sollicitées. Erasmus+ peut également financer, dans certaines conditions, l'échange de poste pour les bibliothécaires relevant d'un établissement signataire de la charte Erasmus. En revanche, le programme Research and Innovation Staff Exchange inclus dans Horizon Europe pose des conditions difficilement réalisables pour les bibliothèques. Trois pays doivent être impliqués et l'échange est dédié à la mise en œuvre de projets de recherche collaboratifs<sup>224</sup>. Les défis administratifs et organisationnels induits par de tels échanges expliquent qu'ils demeurent très rares<sup>225</sup>. Leur fréquence pourrait toutefois être accrue par des initiatives collectives inspirées de celle menée par le SCD d'Aix-Marseille Université (AMU).

---

<sup>219</sup> Sur le DUSIB voir les pages respectives de l'Enssib : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/diplome-universitaire-en-sciences-de-linformatique-et-des-bibliotheques> [consulté le 12 février 2022].

<sup>220</sup> Cf. Échange électronique du 17 janvier 2022 avec François-Xavier André.

<sup>221</sup> Sur ce point, voir *supra*, p. 32.

<sup>222</sup> Voir *supra*, p. 37.

<sup>223</sup> Sur les spécificités de ces différents programmes, voir le compte-rendu d'une journée d'étude de 2019 consacrée, entre autres, à ce thème : Cf. BOUILLANNE, Fleur, compte-rendu de la journée d'étude « Partager, échanger, coopérer à l'international : d'autres horizons pour les bibliothèques » du 8 avril 2019. URFIST Occitanie / CRFCB Médiad'Oc / ABF Midi-Pyrénées. Disponible à cette adresse : <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Midi-Pyrenees/%C3%A0%20%27international.pdf> [consulté le 12 février 2022].

<sup>224</sup> Sur ce programme européen d'échange de personnels, voir <https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/actions/staff-exchanges> [consulté le 12 février 2022].

<sup>225</sup> Des occasions ponctuelles peuvent également émerger comme celle qui a permis à un conservateur de la Bnu de travailler à la WLB pour remplacer un membre du personnel en congé plusieurs mois. Cf. DIDIER, Christophe, OBERHAUSEN, Birgit. Grenzüberschreitende Bibliotheksarbeit. Die Bibliothekspartnerschaft zwischen der Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg und der Württembergische Landesbibliothek. *WLB-forum*, n°2, 2013, p. 9-10.

### III. La coopération thématique : enjeux et réalisations

En 2017 s'est constituée au sein du SCD de l'AMU une commission dédiée à la « Politique de coopération à l'international »<sup>226</sup>. Outre une réflexion sur l'accompagnement des usagers étrangers, cette commission a cherché à promouvoir le recours aux dispositifs de mobilité dans le cadre d'Erasmus+. C'est l'un des rares SCD à avoir bâti à cette fin une relation suivie avec le Service des Relations internationales de son université tutelle. Le but était pour la commission de garantir le financement d'un voyage d'étude annuel du personnel, en candidatant dans le cadre du Plan mobilité sortante de l'AMU. Cette initiative trouvait dans le déploiement de l'alliance européenne CIVIS, dont fait partie l'AMU, un argument de poids. Les universités européennes représentent une occasion nouvelle pour les SCD de développer une approche croisée de leurs pratiques et de bâtir des actions communes. Le soutien politique (la définition d'une stratégie coopérative commune) et opérationnel (le soutien des services supports) de l'université de rattachement constitue à ce titre un atout essentiel.

En dépit de leurs profils et de leurs moyens distincts, les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français développent un large éventail d'activités qui s'insèrent dans une démarche coopérative plus ou moins durable. Malgré une implication encore timide dans les associations et les projets internationaux, les professionnels de la documentation français semblent encouragés par la forte internationalisation de la recherche d'une part et des enjeux liés à la circulation de l'information et des connaissances d'autre part. Une typologie des activités évoquées, placée en annexe (Annexe 1), complète l'analyse par un aperçu synthétique de leurs objectifs et de leurs modalités. Ce matériau permet aussi d'élaborer un bilan des pratiques coopératives et des défis sous-jacents. Leur analyse fournira matière à une réflexion prospective sur laquelle se conclura l'étude.

---

<sup>226</sup> Une présentation de cette commission a été proposée par Inès-Cristina Chambrial lors de la journée d'étude du 8 avril 2019 citée précédemment (cf. *supra*, note 223).

## IV. BILAN ET PROSPECTIVE

---

Bien qu'ils ne dressent pas un panorama exhaustif des formes de coopération en bibliothèque académique, les exemples relatifs aux aires culturelles et aux coopérations thématiques ont fait émerger des traits caractéristiques de cette activité. Le degré d'implication des établissements varie en fonction de leur statut et de leur ancrage institutionnel et géographique. Ceux-ci déterminent aussi leur possibilité d'accès aux sources de financement. Dans ce contexte, le renforcement du cadre incitatif européen vient relancer la dynamique coopérative au sein de l'ESR français. L'enjeu pour les bibliothèques est de parvenir à s'en saisir pour enrichir leurs pratiques et accroître leur visibilité auprès de leurs publics comme de leurs tutelles.

### 4. 1. TRAITS SAILLANTS DE L'ENGAGEMENT COOPERATIF DES BIBLIOTHEQUES DE L'ESR

#### 4. 1. 1. Des degrés de coopération relatifs à la nature des établissements

L'analyse des exemples retenus révèle une prépondérance des établissements documentaires de l'ESR au profil spécialisé face aux services documentaires des universités. Il convient d'en cerner les motifs et d'identifier les domaines pour lesquels ces derniers peuvent renforcer leur ouverture vers l'étranger.

Trois types d'établissement documentaire se distinguent en matière de coopération internationale : les bibliothèques hébergées dans des structures d'appui à la recherche (à l'exemple des MSH), les bibliothèques des écoles françaises à l'étranger et les grands établissements documentaires au profil atypique.

Les pôles documentaires des MSH profitent de l'inscription dans un réseau scientifique dynamisé par l'implication du CNRS et des grandes infrastructures de recherche. Des établissements comme la MMSH se distinguent tant par la spécialisation de leurs fonds, les publics desservis (étudiants avancés et chercheurs) que par la nature de leurs personnels, souvent issus des filières d'ingénieurs et de techniciens (ITRF ou ITA pour le CNRS). Leur rôle de structuration de l'activité de recherche sur un site, et de relais d'infrastructures comme Huma-Num, se double d'un effort d'ouverture de leurs activités vers l'international auquel les pôles documentaires participent pleinement<sup>227</sup>. En s'inscrivant dans des programmes portés par les UMR de leur établissement, ils peuvent capter des crédits issus d'appels à projets des MSH sur des axes thématiques transversaux. Ces budgets s'ajoutent aux crédits CNRS soutenant des initiatives lauréates d'appels à projets. L'atout que constituent leurs compétences en ingénierie documentaire et en ingénierie de projet se retrouve dans le cadre des appels à projets CollEx-Persée.

Participant de la vocation internationale de leur établissement tutelle, les bibliothèques des écoles françaises à l'étranger sont, pour leur part, naturellement

---

<sup>227</sup> La charte des MSH revue en 2019 mentionne dans son Article 5 que ces établissements « ont vocation, en cohérence avec les priorités du site, à ouvrir sur l'international ou à projeter vers l'international le dispositif pluri- et interdisciplinaire qu'elles déploient ». CNRS, CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ, *Charte du Réseau des MSH* [en ligne], version de 2019 [consultée le 14 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte\\_2019\\_0.pdf](https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte_2019_0.pdf).

associées à des programmes internationaux. La composition internationale des équipes de recherche de ces écoles et leur rayonnement sur leurs aires d'implantation facilitent la mise en relation avec des acteurs étrangers. La spécificité de leurs fonds leur permet aussi de s'inscrire dans des programmes de niche qui les rapprochent d'institutions étrangères au profil similaire.

Enfin, certains grands établissements documentaires de l'ESR se démarquent des SCD d'universités par leurs statuts ainsi que par la nature et le volume de leurs collections. Tel est le cas de la Bnu, de la Bulac et de La Contemporaine. Bien qu'ouvertes au grand public, elles développent une activité particulièrement tournée vers la recherche et les niveaux académiques avancés. À une mission patrimoniale très affirmée s'articule un travail de soutien à la recherche prolongé par des activités de médiation scientifique et culturelle. Chacune décline une activité scientifique dont le volet international est très marqué et pour lequel des budgets sont mobilisés. L'activité muséale développée par certaines d'entre elles (La Contemporaine et la Bnu notamment) élargit les pistes de coopération, que viennent enrichir, dans le cas de la Bnu, l'histoire de sa constitution et sa situation frontalière.

Les services communs de la documentation ont davantage de difficultés à inscrire leurs activités dans un contexte international pour des raisons historiques et institutionnelles. Les crédits fléchés dont ils ont longtemps bénéficié rendaient peu commode une activité internationale qui n'entraîne pas dans le cœur de leurs missions. Services de proximité, les BU doivent œuvrer à l'accompagnement de publics locaux très variés parmi lesquels les chercheurs constituent rarement la majorité. Par ailleurs, le manque de visibilité des SCD au sein des établissements universitaires freine leurs initiatives. Souvent ignorés des services des relations internationales, ils sont aussi contournés par nombre de chercheurs qui s'appuient sur les personnels supports en IST de leur laboratoire. Le lien au SCD, distant, réside alors dans l'usage de la documentation électronique<sup>228</sup>.

Les SCD sont donc rarement associés d'emblée aux projets d'alliance universitaire ou de coopération transfrontalière et doivent eux-mêmes prouver le bien-fondé de leur implication. Le développement de services d'appui à la recherche tend à renforcer leur participation aux projets internationaux. Toutefois, cet accompagnement des équipes françaises débouche rarement sur des coopérations directes avec l'étranger. Dans ce domaine, le développement des universités européennes ouvre assurément de nouvelles possibilités. Le volontarisme des SCD dépend néanmoins de leurs capacités humaines et budgétaires. Souvent, l'accueil et l'accompagnement des étudiants locaux mobilisent une majeure part de leurs ressources, elles-mêmes limitées.

Les établissements plus spécialisés de l'ESR apparaissent donc mieux armés pour s'investir sur la scène internationale et faire valoir les pratiques françaises en matière d'IST. Il semblerait toutefois que le rayonnement de cette activité portée par l'ensemble des bibliothèques académiques soit encore limité. Savoir communiquer sur leur potentiel à l'étranger demeure une compétence encore peu développée dans l'ensemble des établissements considérés<sup>229</sup>. Une vision synthétique de leurs limites

<sup>228</sup> Ces éléments ont été rappelés dans un entretien du 14 juin 2021 par Yves Moret, Conservateur au Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire du MESRI. La plupart ont également été mentionnés par Alain Colas, Directeur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, dans un entretien du 8 octobre 2021.

<sup>229</sup> Ce constat est notamment formulé par Alain Colas, directeur de la Bnu, qui relève chez les bibliothèques étrangères des aptitudes à valoriser leurs compétences et leurs savoir-faire sur la scène internationale, que cette démarche soit développée individuellement par le biais des canaux de communication ou qu'elle s'affirme collectivement dans le cadre des associations professionnelles internationales. Cf. Entretien du 8 octobre 2021.

et atouts respectifs constitue un premier levier d'action pour orienter leurs efforts et le choix des activités de coopération. Il s'agit aussi de s'interroger sur les budgets susceptibles d'être employés.

Freins et atouts à la coopération internationale par type d'établissement		
Nature des établissements	Potentiels freins à la coopération internationale	Potentiels atouts pour la coopération internationale
SCD d'universités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération internationale hors du cœur des missions</li> <li>• Manque de visibilité comme acteur de coopération au sein de l'université (auprès des autres services et des chercheurs)</li> <li>• Liens très distants avec le service des relations internationales</li> <li>• Ressources humaines et budgétaires limitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'implication dans les associations professionnelles (IFLA, LIBER)</li> <li>• Renforcement des services d'appui à la recherche : point d'entrée dans l'espace international</li> <li>• Développement des universités européennes permettant de satisfaire à la fois les besoins locaux et ceux des partenaires de l'alliance</li> <li>• Renforcement des incitations européennes à la coopération pour la formation et la recherche</li> </ul>
Pôles documentaires de MSH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds spécialisés mais de volume limité qui appellent un complément par les collections des universités</li> <li>• Établissements moins impliqués dans les actions de médiation culturelle articulées aux projets internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions d'ouverture à l'international des MSH</li> <li>• Public académique avancé et chercheurs</li> <li>• Proximité avec les laboratoires de recherche et mission de relais d'infrastructures comme Huma-Num</li> <li>• Sources de financement internes (via appels à projets thématiques des MSH) et venant du CNRS</li> <li>• Personnels d'appui en IST de la filière ITRF/ITA avec expertise fréquente en ingénierie de projet et en humanités numériques</li> </ul>
Bibliothèques d'écoles françaises à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements de petite taille avec nombre limité de personnels</li> <li>• Actions de médiation culturelle moins développées que la médiation scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité avec équipes de recherche étrangères : implication fréquente dans des projets internationaux</li> <li>• Rayonnement sur le territoire d'implantation</li> <li>• Spécialisation des collections qui favorise le rapprochement avec les établissements étrangers similaires</li> </ul>

<p>Grands établissements documentaires ESR</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences plus limitées en ingénierie documentaire ou en ingénierie de projet</li> <li>• Moindre proximité avec les laboratoires de recherche que les MSH ou les bibliothèques universitaires de recherche</li> <li>• Relations avec les partenaires de site parfois compliquées qui freinent la dynamique collective autour de projets internationaux fédératifs</li> <li>• Établissements n'assurant pas d'enseignement universitaire = non éligibles aux crédits Erasmus+</li> <li>• Implication indirecte dans les alliances universitaires par le biais des contrats de site avec les universités porteuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance et variété des collections à forte dimension patrimoniale et rayonnement international</li> <li>• Forte implication, parfois historique, dans des relations bi- ou multilatérales avec des établissements étrangers au même profil</li> <li>• Développement d'une politique scientifique qui intègre un volet international avec budgets afférents</li> <li>• Activités muséales comme support d'actions de médiation scientifique et culturelle</li> <li>• Locaux spacieux et diversifiés qui permettent l'accueil de manifestations variées</li> <li>• Identité forte dans le paysage de l'ESR français qui est plus visible depuis l'étranger que celle des SCD</li> <li>• Forte implication dans le réseau CollEx-Persée qui favorise aussi le succès dans les appels à projets</li> </ul>
--	--	--

Tableau 5 : Freins et atouts pour la coopération internationale en fonction des types de bibliothèques de l'ESR

#### 4. 1. 2. Des financements diversifiés mais d'accessibilité inégale à l'échelon régional, national et bilatéral

Les exemples analysés font apparaître pour la coopération internationale des modalités de financement variées. Elles dépendent de la nature de l'établissement impliqué autant que de l'ambition du projet coopératif. Le tableau ci-dessous récapitule les principales sources de financement et les conditions d'accès. Une première synthèse cible les financements locaux, nationaux et bilatéraux ; l'échelon européen est envisagé dans le paragraphe suivant.

Nature du financement	Origine du financement	Conditions d'éligibilité (selon dernière actualisation)	Autres spécificités
<p><b>AAP* CollEx-Persée</b> (*Appel à projets)</p>	<p>France - Infrastructure de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension collaborative entre professionnels en IST et chercheurs</li> <li>• Projets à forte valeur ajoutée pour la recherche et dont le rayonnement dépasse l'établissement porteur</li> <li>• Association avec membres du réseau CollEx (bib. avec collection labellisée)</li> <li>• Respect des principes de sc. ouverte</li> <li>• Compétences en ingénierie de projet</li> </ul>	<p><u>Dans les attendus du projet</u> :</p> <p>« [...] importance d'avoir une véritable ouverture internationale et, si possible, de créer des passerelles avec d'autres projets, européens notamment » (AAP 2021, p. 7)</p>
<p><b>AAP thématique interdisciplinaire MSH</b></p>	<p>France - MSH individuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdisciplinarité inter SHS ou hors SHS</li> <li>• Projets/démarches innovants ou structurants susceptibles d'obtenir par la suite des financements plus importants (ANR, ERC ...)</li> <li>• Rattachement à au moins un laboratoire de la MSH concernée</li> </ul>	<p><u>Critères d'évaluation</u> :</p> <p>« dimension internationale du projet » (MSH Nanterre)</p> <p>« renforcement des collaborations internationales » (MSH Clermont-Ferrand)</p>

<b>AAP ou AMI* inter-MSH</b> (*Appel à manifestation d'intérêt)	France - Réseau national des MSH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets interdisciplinaires SHS, ouverture encouragée vers les autres domaines scientifiques</li> <li>Projet mobilisant plusieurs MSH et s'appuyant sur leurs dispositifs et outils</li> </ul>	Critère d'évaluation (AMI 2021 (Crises sanitaires et environnementales) : « avec une ouverture internationale » (AMI 9.07.21, p. 2)
<b>Programmes ANR tournés vers l'étranger</b> > <b>PRCI (Projet de recherche collaborative-International)</b> > <b>Projets bilatéraux</b> Ex : franco-allemands	France - Pays étranger ANR - Agence nationale de financement étrangère	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets avec agences de financements étrangères : chacune finance ses équipes nationales</li> <li>Projets bilatéraux (au minimum un laboratoire de chaque pays impliqué)</li> <li>pour PRCI : Partenaire doit figurer dans la liste de pays fixée, qui peut évoluer selon les années</li> </ul>	Projet ne peut être porté par une bibliothèque de l'ESR mais seulement par des équipes de recherche Les bibliothèques peuvent seulement venir en appui du projet porté
<b>JPI: initiative de programmation conjointe =&gt; JPI Patrimoine culturel</b>	Depuis 2019 coordonné par ANR + autres agences nationales	Coordination de projets de laboratoires ou de structures de recherche issus de différents pays autour d'une thématique commune	Projet ne peut être porté que par des équipes de recherche Les bibliothèques de l'ESR peuvent venir en appui des projets portés [à noter : BnF partenaire du JPI ARCH : <i>Ancient coinage as related cultural heritage</i> ]
<b>Autres (exemples)</b>	- Bourses de la région et des autres collectivités territoriales d'implantation - Structures bilatérales (Université franco-allemande, Université franco-italienne ...) - Bourses d'instituts culturels (Instituto Cervantes, Goethe Institut, ...) - Soutien de représentations diplomatiques étrangères (consulat, ambassade ...)		

**Tableau 6 : Financements et conditions d'éligibilité pour les projets de coopération internationale**

Cette liste non exhaustive mentionne des financements d'ampleur variable en fonction de l'ambition des projets qu'ils servent. Pour les programmes d'envergure nationale et internationale, les bibliothèques n'en sont que rarement les bénéficiaires directes. L'enjeu réside donc dans la reconnaissance du soutien que peuvent apporter ces infrastructures aux projets de recherche destinataires des financements.

Les projets de valorisation de cultures et de savoir-faire étrangers peuvent trouver dans les instituts culturels ou les institutions étrangères implantés en France des sources d'appui financier. La diversité culturelle ainsi promue sur un territoire peut également justifier le soutien des collectivités territoriales. Dans tous les cas, le montage d'un dossier pour solliciter des subventions requiert du temps et des compétences que les établissements peinent souvent à mobiliser.

Pour les projets d'envergure nationale, les sources de financement sont assez limitées. Celles de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ont clairement vocation à soutenir des projets de laboratoires pour lesquels les bibliothèques jouent tout au plus un rôle d'appui. Pour les grands établissements documentaires de l'ESR, l'enjeu serait de se faire reconnaître comme infrastructures supports de la recherche dès lors qu'elles disposent d'équipements similaires à ceux d'un laboratoire. Tel est le cas notamment des « Lab » qui, à l'image de celui de la BnF, offrent aux

chercheurs des outils de traitement et d'analyse de corpus numériques et de jeux de données. Peu d'établissements disposent toutefois de tels équipements<sup>230</sup>.

À l'inverse, le dispositif CollEx-Persée offre de réelles possibilités aux bibliothèques de l'ESR dans divers champs de leur activité. Les acteurs de l'IST sont en effet co-porteurs des projets avec les chercheurs et l'importance de leur contribution en fait des partenaires essentiels à la réussite. La disparition envisagée du statut de bibliothèque « délégataire » et « associée » au sein du réseau CollEx-Persée et la réorientation des crédits afférents vers les programmes du réseau<sup>231</sup> pourraient favoriser une diversification des bibliothèques candidates. En outre, une inscription renforcée de CollEx-Persée dans l'environnement international ainsi qu'une meilleure coordination avec les opérateurs nationaux en IST pourraient ouvrir de nouvelles possibilités d'action pour l'ensemble des bibliothèques.

Au niveau européen se retrouvent en partie les limites pointées dans le cas de l'ANR. Toutefois la plus grande diversité des champs d'action et des lignes de financement offre des perspectives intéressantes pour les bibliothèques académiques comme actrices de la formation et de la recherche.

#### **4. 1. 3. L'insertion dans l'espace européen de la formation et de la recherche : atouts et défis pour les bibliothèques**

Le paysage européen de la recherche présente une vaste constellation d'infrastructures et de réseaux. Ceux-ci visent à diffuser dans l'Union européenne les pratiques, les savoir-faire et les outils d'appui à une recherche soumise à des critères renforcés d'ouverture et de réutilisabilité. Cette constellation s'appuie sur des infrastructures nationales, souvent thématiques ou disciplinaires, en lien avec des infrastructures de recherche européennes qui coordonnent autour d'un nombre limité d'objectifs les actions nationales dispersées. Ces infrastructures favorisent ainsi l'utilisation et la valorisation d'outils nationaux par les autres pays. Couronnant cette architecture, le cloud européen pour la science ouverte EOSC, impulsé par la Commission européenne, vise à relier les infrastructures européennes dédiées à l'accès et à l'exploitation libres de contenus et de données scientifiques et à renforcer leur utilisation par les utilisateurs publics ou privés.

Les financements européens ciblent donc des projets de recherche de grande envergure impliquant plusieurs pays. Si les laboratoires en sont les grands bénéficiaires, les financements peuvent ruisseler jusqu'aux institutions documentaires dès lors qu'elles concourent de façon importante à la réussite du projet. Le tableau suivant propose une liste non exhaustive de financements européens pour des projets susceptibles de mobiliser les compétences des établissements documentaires.

<sup>230</sup> Si plusieurs bibliothèques universitaires disposent de « Learning Labs » dédiés aux expérimentations en pédagogie universitaire, peu disposent d'un « Data Lab » offrant une panoplie de services aux chercheurs. Outre celui de la BnF, on peut mentionner le « Lab » de la Bnu ou encore celui du Pôle IST de l'École nationale des ponts et chaussées.

<sup>231</sup> Cf. COLLEX-PERSÉE. *Rapport d'auto-évaluation*, décembre 2021, p. 35.

Nature du financement	Origine du financement	Conditions d'éligibilité (selon dernière actualisation)	Autres spécificités
<p><b>1. Financement ERC</b> (Conseil européen de la Recherche)</p> <p><b>2. Actions Marie-S. Curie</b></p> <p><b>3. Horizon Europe Research &amp; Innovation actions (RIA)</b></p> <p><b>4. Horizon Europe INFRA-EOSC</b></p> <p><b>5. Horizon Europe WIDERA</b></p>	Union européenne <b>Programme Horizon Europe</b>	<p>Pour bourses ERC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; bourses individuelles (selon ancienneté du chercheur)</li> <li>&gt; Synergy Grant : projet collaboratif max. 4 chercheurs</li> </ul> <p>Pour Actions M.-S. Curie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; projets de recherche ou de formation</li> </ul> <p>H Europe RIA : Crédits mobilisables pour Universités européennes &gt; ajouter un volet recherche et innovation au volet mobilité Erasmus+</p> <p>Pour Horizon Europe Infra - EOSC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Soutient la création d'infrastructure</li> <li>&gt; Se décline en programmes fléchés « Action pour la Recherche et l'Innovation » et « Actions de coordination et d'appui »</li> <li>&gt; accent sur la science ouverte, la formation aux compétences afférentes et la mise en œuvre des principes FAIR</li> </ul> <p>HE Widera : soutenir le développement de services autour des infrastructures (constitution de réseaux, formation ...)</p>	<p>Projets ne pouvant être portés que par des chercheurs ou des laboratoires</p> <p>Les bibliothèques de l'ESR : seulement en appui des projets [ex : Bibliothèque de l'EFEO en appui du projet DHARMA financé sur ERC-Synergy Grant]</p> <p>[ex. SCD Strasbourg : formation doctorale =&gt; programme QUSTEC financé par Actions M.-S. Curie]</p> <p>[ex : Volet recherche ajouté à l'alliance européenne CIVICA sur crédits H2020 RIA]</p> <p>Programmes Horizon Europe INFRA - EOSC : enjeu pour les bibliothèques de se raccrocher aux partenaires des projets</p> <p>Programmes circonscrits d'enrichissement d'infrastructures par des services =&gt; positionnement possible des bibliothèques sur la formation et la constitution de réseaux</p>
<b>Erasmus+</b>	Union européenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mobilité des personnels (observation [Job Shadowing], semaine de formation [International Staff Week])</li> <li>&gt; Universités européennes : mobilité physique, virtuelle, hybride</li> </ul>	<p>Pour courte immersion dans des bibliothèques étrangères (échange de pratiques et d'expérience)</p> <p>Formation aux compétences informationnelles et à l'esprit critique et scientifique =&gt; terrain d'implication pour les bibliothèques</p>

**Tableau 7 : Financements européens à des programmes de coopération et accessibilité pour des institutions documentaires**

Les difficultés des bibliothèques à capter des crédits issus de programmes européens diffèrent selon les objets. Plusieurs SCD français ont déjà mobilisé des crédits Erasmus+ pour développer le partage d'expérience avec leurs homologues européens (séjour d'observation court ou semaine de formation internationale)<sup>232</sup>. En revanche, les bibliothèques désirant participer au volet « Formation en mobilité »

<sup>232</sup> Sur ce point, voir *supra*, p. 65-66.

des universités européennes financé par Erasmus+ ne sont pas assurées de toucher des crédits supplémentaires. Le recours aux fonds propres est fréquent.

En matière de soutien à la recherche, l'accès aux crédits européens pour des projets lauréats est également complexe. L'implication des bibliothèques en appui de projets internationaux de recherche ou de formation ne signifie pas qu'elles bénéficient des crédits alloués au projet pour les services rendus. Le fait d'appartenir aux membres initiateurs des projets est un atout. L'atteste le service documentaire de Sciences Po, partie prenante du volet « Recherche » de l'alliance CIVICA et pouvant ainsi bénéficier d'une part des crédits Horizon 2020 obtenus à cet effet<sup>233</sup>.

Deux principales raisons expliquent la difficulté des bibliothèques académiques à s'inscrire dans de grands projets européens. La première vient de la nécessité de se constituer en réseau pour atteindre une masse critique nécessaire ; la seconde réside dans le besoin de compétences en ingénierie de projet et d'une très bonne connaissance des mécanismes d'appel à projets européens<sup>234</sup>. Les bibliothèques académiques européennes sont toutefois présentes dans certains projets. Certaines participent aux actions menées dans le cadre de l'infrastructure OPERAS dédiée à la communication scientifique en science ouverte pour les SHS. Les bibliothèques de Stockholm<sup>235</sup> et celles de Göttingen en Allemagne<sup>236</sup> y sont notamment impliquées. Toutefois, elles sont toujours associées à d'autres acteurs académiques sans lesquelles elles n'auraient pas le poids suffisant.

Une manière de constituer un réseau influent de bibliothèques européennes pourrait consister à profiter des alliances universitaires pour élaborer un projet commun aux services documentaires des universités associées<sup>237</sup>. Le projet pourrait par exemple proposer de nouvelles modalités de formation aux compétences informationnelles et à la science ouverte. Une alternative consisterait à faire porter ce type de projets communs par une association représentative comme LIBER. Dans les deux cas, il serait nécessaire de s'associer à une grande infrastructure au rayonnement international comme le CNRS, OpenAIRE ou des associations d'universités européennes<sup>238</sup>. Si de tels projets semblent difficiles à inscrire dans les programmes Horizon Europe dédiés au montage d'infrastructures (ex : Horizon Europe INFRA - EOSC<sup>239</sup>), ils pourraient l'être dans des programmes plus ciblés

<sup>233</sup> Voir *supra*, p. 60-61.

<sup>234</sup> Ces conditions ont été rappelées par Suzanne Dumouchel, ingénieure de recherche CNRS, responsable au sein d'Huma-Num de la coopération européenne et co-coordinatrice pour le CNRS de l'infrastructure européenne OPERAS. Cf. entretien du 18 janvier 2022.

<sup>235</sup> La bibliothèque universitaire de Stockholm est l'un des 51 membres permanents d'OPERAS, parmi lesquels on trouve des infrastructures et des centres de recherche nationaux, des universités, des organismes de presses universitaires. Cette liste figure sur le site de l'infrastructure : <https://www.operas-eu.org/> [consulté le 14 février 2022].

<sup>236</sup> Tandis que l'université de Göttingen est membre permanent d'OPERAS, la bibliothèque universitaire s'implique de manière ciblée sur certains projets, comme celui d'OPERA-P qui accompagnait la mise en œuvre de l'infrastructure dans la perspective d'une intégration à la feuille de route des infrastructures européennes (ESFRI). Sur la nature de sa contribution au projet, voir <https://www.sub.uni-goettingen.de/projekte-forschung/projektetails/projekt/operas-p/> [consulté le 14 février 2022].

<sup>237</sup> Cette piste a été évoquée à titre d'hypothèse par Sophie Forcadell, chargée de mission science ouverte au sein de la DRIS-bibliothèque de Science Po, dans un entretien du 17 janvier 2022.

<sup>238</sup> Cette condition est rappelée par Suzanne Dumouchel dans l'entretien du 18 janvier 2022.

<sup>239</sup> Sur les crédits Horizon Europe INFRA - EOSC, voir ce support de Volker Beckmann, chargé de mission EOSC au sein du MESRI : <https://drive1.demo.renater.fr/index.php/s/qt5SrbYKLeEJC7#pdfviewer> [consulté le 14 février 2022].

comme ceux d'Horizon Europe WIDERA<sup>240</sup>. Leur objectif est d'accroître l'intégration à l'espace européen de recherche par le développement de services adossés aux infrastructures européennes.

De telles ambitions nécessitent toutefois des capacités en ingénierie de projets européens dont ne disposent que rarement les bibliothèques françaises. Les services d'ingénierie de projet des universités soutiennent quant à eux en priorité les laboratoires. C'est donc d'abord au niveau de leur site d'implantation que les services documentaires doivent s'affirmer comme acteurs à part entière de la recherche. Cette reconnaissance implique le développement d'un service d'appui à la recherche conjugué à un travail en réseau avec les vice-présidences et les directions chargées de la définition et du pilotage d'une politique de la recherche.

## 4. 2. ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

Plus de quinze ans séparent la dernière enquête sur les activités de coopération internationale des bibliothèques académiques des initiatives actuelles. Entre temps, plusieurs facteurs sont venus modifier le paysage de l'IST en France et en Europe et enrichir les possibilités de coopération.

Au niveau national, le paysage de l'IST s'est à la fois densifié et structuré. De nouvelles infrastructures de recherche ont accompagné le développement des technologies numériques. Un cadre législatif incitateur a favorisé l'émergence d'une stratégie nationale en matière d'accès à l'information scientifique et technique. Au niveau européen, la Commission a impulsé une démarche volontariste en matière d'IST destinée à concrétiser les possibilités dégagées par le droit européen en matière d'information, de recherche et de développement. Le paysage des infrastructures européennes s'est densifié, les dispositifs de financement se sont diversifiés. Enfin, l'apparition des universités européennes fait émerger des pistes de coopération au sein de réseaux circonscrits d'établissements européens.

S'inscrire dans cette dynamique internationale nécessite de disposer d'outils efficaces pour répondre aux défis pointés lors des études de cas. À ce titre, trois domaines d'action semblent devoir être approfondis : le développement d'une veille et d'un appui aux projets de coopération, l'élaboration d'une stratégie coopérative concertée au niveau local et national et l'adaptation des compétences professionnelles aux besoins de la coopération.

### 4. 2. 1. Développer la veille et l'appui aux projets coopératifs

L'enquête de 2006<sup>241</sup> avait fait ressortir un besoin important en matière d'information et d'accompagnement au montage de projets coopératifs avec l'étranger. Renforcé par la transformation du paysage de l'IST, ce besoin peut trouver dans la multiplication des actions coopératives développées un matériau très riche à exploiter. L'effort doit dès lors se porter dans une triple direction. Il s'agit :

<sup>240</sup> Sur les financements Horizon Europe - WIDERA, voir ces informations fournies par le MESRI : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/les-appels-elargir-la-participation-et-renforcer-l-espace-europeen-de-la-recherche-28999> [consulté le 15 février 2022].

<sup>241</sup> F. Blin, 2006, *art. cit.*

- d'élaborer une stratégie de veille qui prenne en compte les différents champs et modalités d'implication possibles à l'international,
- de documenter les expériences réalisées pour en tirer un matériau propice à l'action,
- d'opérer un choix pertinent d'acteurs pour répartir le travail de veille et d'accompagnement aux projets.

*Nature des informations et des ressources à diffuser*

Trois types d'information peuvent servir les initiatives coopératives. Aux ressources rappelant le cadre réglementaire et les stratégies en matière de coopération s'ajoutent des documents d'aide à la décision et à l'action agrémentés de témoignages. Enfin, une stratégie de veille doit permettre d'informer sur l'actualité nationale et internationale des projets ou des possibilités de coopération.

<b>Le cadre et la stratégie en matière de coopération internationale</b>	
1	- Textes réglementaires remplaçant l'activité de coopération et l'ouverture à l'international dans le champ des missions des bibliothèques de l'ESR
2	- Textes relatifs à la stratégie nationale en matière de recherche, d'IST et de science ouverte avec mise en relief des paragraphes la reliant à une stratégie européenne ou internationale
3	- Textes fixant la stratégie européenne en matière de recherche, d'IST et de science ouverte, de culture et de patrimoine
4	- Liste et présentation des acteurs de la coopération et des réseaux [avec rappel de leurs initiatives respectives en matière de relations internationales] > Agences nationales en IST, infrastructures de recherche, réseaux (ex : MSH) > Les acteurs associatifs (français / européens / de rayonnement mondial)
<b>Les documents d'aide à la décision et à l'action et les témoignages</b>	
5	- Documents stratégiques et opérationnels > Typologie des actions de coopération > Tableaux d'indicateurs (par type d'action) > Exemples de convention
6	- Exemples et témoignages classés par type d'action coopérative
7	- Présentation des principaux appels à projets incluant une dimension internationale et pouvant intéresser les bibliothèques académiques
8	- Calendrier prévisionnel des appels à projets (ex. sur l'année)
<b>La veille en matière de coopération internationale</b>	
9	- Veille relative à l'activité des associations professionnelles intégrant un volet international
10	- Veille ciblant les actions et initiatives des instances et acteurs nationaux et internationaux de la recherche et de l'IST concernant les relations internationales
11	- Veille sur les appels à projets : régionaux / nationaux / européens et extra-européens

**Tableau 8 : Informations et ressources pour accompagner les projets d'actions de coopération internationale**

La nature très variée des informations et des ressources nécessaires à une stratégie de coopération rend délicat leur traitement centralisé. Une répartition coordonnée entre acteurs de l'IST sur le territoire national paraît plus adaptée. Les réponses à l'enquête de 2006 identifiaient le Ministère et l'ADBU comme des relais possibles de ces informations. Peuvent y être associées une instance comme le Comité pour la Science ouverte (CoSo) ou encore l'infrastructure CollEx-Persée. Sur cette base peut être esquissée une répartition possible des tâches en matière d'information et d'accompagnement aux projets de coopération.

*Acteurs potentiels de la veille et esquisse de répartition des tâches*

DISTRD au sein du MESRI	CoSo (Collège Europe et international)	ADBU
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes réglementaires relatifs au cadre et à la stratégie nationale et européenne d'action en matière de coopération en bibliothèque (Tabl. 8, 1 / 2 / 3)</li> <li>- Liste et présentation des acteurs de la coopération et des réseaux (Tabl. 8, 4)</li> <li>- Liste des ressources du Ministère et de structures partenaires relatives :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; au paysage français et européen de la recherche</li> <li>&gt; à la politique institutionnelle en matière de patrimoine</li> </ul> </li> <li>- Renvoi vers les actions de soutien aux projets internationaux menés par :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; le CNRS</li> <li>&gt; l'ANR</li> <li>&gt; Les infrastructures de recherche classées par champs disciplinaires / thématiques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les ressources produites par le Collège (bilan des missions d'expertise, études, rapports d'activité)</li> <li>- Présentation de la politique européenne et internationale en matière de science ouverte (textes, projets)</li> <li>- Présentation des acteurs européens et internationaux de la science ouverte : leurs objectifs, actions, liens de renvoi</li> <li>- Documents d'aide à la rédaction du « volet science ouverte » d'un projet international</li> </ul>	<p><b>Création d'une rubrique « International »</b> sur le site avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une boîte à outils de la coopération internationale</b> : Documents stratégiques et opérationnels (Tabl.8, 5)</li> <li>- <b>Des témoignages</b> classés par types d'action (Tabl.8, 6)</li> <li>- Présentation des appels à projets de dimension internationale pouvant inclure des bibliothèques (Tabl. 8, 7)</li> <li>- Calendrier prévisionnel annuel des appels à projets</li> </ul>
	<b>Réseau CollEx-Persée</b>	
	<p><b>Création d'une rubrique « international » sur le site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des positions du réseau pour l'ouverture à l'international (textes, rapports)</li> <li>- Information sur les actions menées (ex. avec FID allemands)</li> <li>- Mise en relief de toutes les initiatives (bourses, appels à projets ...) pouvant inclure un partenariat avec l'étranger</li> <li>- Liens vers les ressources des autres acteurs ci-contre</li> <li>- Liste des réseaux professionnels thématiques ou par aire géographique avec sélection de réseaux homologues étrangers</li> <li>- Témoignages d'acteurs de projets internationaux lauréats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Liste de ressources utiles</b> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bibliographie / sitographie actualisées</li> <li>&gt; Renvoi vers les ressources des organismes ci-contre</li> <li>&gt; Liste des acteurs à contacter pour complément</li> </ul> </li> <li>- <b>« Gazette » des associations professionnelles</b> (IFLA, EBLIDA, LIBER, ABF ...) : Sélection des informations pouvant stimuler le travail coopératif avec l'étranger</li> </ul>

**Tableau 9 : Répartition de l'activité d'information et de veille sur la coopération internationale entre acteurs de l'ESR**

La répartition envisagée permet à chaque acteur d'affiner l'offre de ressources en fonction de ses attributions et de ses spécificités. Parmi eux, l'ADBU pourrait jouer un rôle spécifique. Du fait de ses liens très ramifiés avec les acteurs du terrain, elle pourrait assurer le relais et la coordination de l'information entre les quatre structures ciblées. Le but serait de garantir la complémentarité et l'actualisation des informations diffusées. La condition serait que l'association, vivant des contributions volontaires de ses membres, parviennent à garantir la pérennité de ce type de mission. À ce titre, le conseil en matière d'ingénierie de projet, du fait de sa complexité, appelle à mobiliser d'autres soutiens.

### *Le soutien en matière d'ingénierie du projet*

Le montage de projets exige des compétences en ingénierie de projet dont les SCD et les établissements documentaires ne disposent pas toujours, *a fortiori* pour les projets d'envergure nationale, et internationale<sup>242</sup>. Les dispositifs d'appui que développent le CNRS ou l'ANR sont quant à eux tournés vers les équipes de recherche<sup>243</sup>. De même, les cellules d'ingénierie de projet des universités, souvent très sollicitées, concentrent leurs efforts sur les laboratoires. S'il semble donc peu vraisemblable d'attendre d'associations professionnelles qu'elles proposent une aide individualisée au montage de projets, l'obtention d'un tel appui auprès de l'université de rattachement est également difficile à obtenir.

Pour autant, les bibliothèques disposent de quelques atouts pour s'affirmer comme candidates légitimes à un tel appui. Elles peuvent tout d'abord profiter de la documentation mise à disposition par le réseau CollEx-Persée. Celui-ci détaille les attendus des projets de coopération documentaires et formule des conseils pour augmenter le taux de réussite aux appels à projets<sup>244</sup>. Une bibliothèque qui aura su mettre en œuvre ces pratiques pour construire avec des chercheurs un projet cohérent et couronné de succès aura gagné en expérience et en crédibilité. Son activité parallèle d'appui à la recherche pour les laboratoires du site viendra renforcer cette visibilité. Ainsi peuvent s'établir des liens avec la Direction de la recherche de l'université. Un renforcement des compétences en ingénierie de projet au sein des SCD pourrait aussi être envisagé. Des dispositifs de formation continue ou, à défaut, de retour d'expérience<sup>245</sup> pourraient être proposés en collaboration avec les URFIST, les CRFCB ou encore l'Enssib.

Forte de ces atouts et des réussites capitalisées, une bibliothèque peut voir sa position d'acteur de la recherche renforcée et la pertinence de ses sollicitations en matière d'ingénierie de projet accrue. Se rendre visible auprès des acteurs de la recherche du site, et indispensable dans l'accompagnement de projets sur le volet IST, constitue donc une stratégie à mener en proportion des moyens dont dispose chaque établissement. Si elles rendent nécessaire un renforcement des compétences en montage de projets, les actions collaboratives internationales font aussi ressortir l'importance d'une bonne coordination des stratégies de coopération à l'échelle du site comme du territoire national.

#### **4. 2. 2. Élaborer une stratégie de coopération internationale concertée**

La difficulté pour les établissements documentaires à s'impliquer dans des projets scientifiques internationaux ne résulte pas seulement des liens distants avec

<sup>242</sup> La BnF fait figure ici d'exception puisqu'elle dispose d'un personnel chargé d'appui aux projets scientifiques. Cf. <https://www.bnf.fr/fr/la-recherche-la-bnf#contacts> [consulté le 15 février 2022].

<sup>243</sup> Au sein du CNRS, ces dispositifs sont développés par la Direction Europe de la Recherche et Coopération Internationale (DERCI) : <https://international.cnrs.fr/decouvrir-le-pilotage-de-la-politique-internationale/>. Au sein de l'ANR, le soutien aux projets internationaux est apporté par différents instruments participant d'une stratégie globale : <https://anr.fr/fr/lanr/europe-et-international/strategie-de-cooperations-transnationales/> [sites consultés le 15 février 2022].

<sup>244</sup> Voir notamment la documentation associée aux appels à projets ainsi que les rapports d'activité.

<sup>245</sup> Les retours d'expériences proposés sous forme de vidéos ou de rencontres sont déjà utilisés dans le monde de la recherche comme des outils d'aide aux laboratoires français dans leur candidature aux projets européens. On en trouve des exemples sur le site du MESRI : <https://www.horizon2020.gouv.fr/cid141877/rediger-son-projet-itn-temoignages-d-evaluateurs-et-de-laureats.html> ou <https://www.horizon-europe.gouv.fr/temoignages-erc-27794> [consultés le 15 février 2022].

les chercheurs. À ce titre, les dispositifs de Collex-Persée constituent plutôt une avancée puisqu'ils font des services documentaires des acteurs incontournables du montage des projets. D'autres facteurs viennent cependant accroître la complexité des projets collaboratifs pour les bibliothèques. La difficulté à s'orienter dans la multiplicité des programmes incitant à la coopération n'est que très rarement compensée par une bonne collaboration avec le service des relations internationales du site. À l'échelle nationale plus encore, ce manque de lisibilité révèle la nécessité d'une étroite collaboration entre les acteurs de l'IST et l'élaboration d'une réelle stratégie nationale de coopération.

### *Clarifier les cadres de coopération en se rapprochant des services des relations internationales*

L'enquête de 2006 avait relevé une forme d'ignorance réciproque entre les services documentaires et ceux des relations internationales (RI) des universités. Seule la bibliothèque de Sciences Po faisait exception<sup>246</sup>. En 2011 avait été réitérée la pertinence d'un rapprochement entre les deux services<sup>247</sup>. Dix ans plus tard, les évolutions demeurent limitées. Sur les 7 personnes contactées dans le cadre de cette étude (vice-présidents ou directeurs de services des RI) aucune n'a pris position sur cette question<sup>248</sup>. La collaboration entre le SCD d'Aix-Marseille et le service des RI pour la mobilité professionnelle fait figure d'exception<sup>249</sup>. Cette distance entre services a plusieurs motifs évoqués, notamment, lors des entretiens :

- Les établissements documentaires sont rarement identifiés comme des acteurs impliqués à l'international. L'augmentation croissante du public d'étudiants et de chercheurs étrangers n'a pas modifié ce constat<sup>250</sup>.
- SCD et Services des RI ont des calendriers ainsi que des modalités de travail et d'action distincts et souvent difficiles à coordonner<sup>251</sup>

Pour autant les bénéfices d'un rapprochement entre les deux services seraient multiples. Ils permettraient :

- de renforcer la veille sur les projets internationaux de l'université
- de disposer par les RI d'un relais auprès d'acteurs de réseaux internationaux (par exemple les équipes chargées de la coordination d'un réseau transfrontalier ou impliquées dans le pilotage d'une université européenne)
- d'obtenir des conseils dans le montage de projets (mobilité professionnelle, élaboration de conventions avec établissements étrangers ...)

<sup>246</sup> Cf. BLIN, Frédéric, 2006, p. 12-13.

<sup>247</sup> WUNENBERG, Jean-Jacques. Les relations internationales dans les universités [en ligne]. in : BATS, Raphaëlle. *Mener un projet international*, op. cit., p. 124-129 [consulté le 12 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pressesensib/487>.

<sup>248</sup> Seule une directrice de service a cherché à me réorienter vers une autre interlocutrice, qui n'était toutefois pas en mesure d'apporter de réponse concernant la relation avec le SCD.

<sup>249</sup> On note aussi sur le site d'Alsace la mise en place d'un groupe de travail comprenant les responsables des services des relations internationales de l'Université de Strasbourg et des 6 établissements associés (cf. voir la rubrique « Relations internationales » sur cette page du site de la Bnu : <https://www.bnu.fr/fr/linstitution> [consulté le 15 février 2022]). À ce jour, il ne semble pas encore en avoir découlé de réalisations pouvant toucher les bibliothèques concernées.

<sup>250</sup> Ce constat a été formulé par Alain Colas, directeur de la Bnu (entretien du 8 octobre 2021) et par Lionel Mignot, chargé de Mission culturelle au SCD de l'université Jean Moulin – Lyon 3 (entretien du 26 novembre 2021).

<sup>251</sup> Cf. Entretien du 26 novembre 2021 avec Lionel Mignot.

- de mieux impliquer le SCD – pour le volet documentaire – dans la création et la mise en œuvre de diplômes internationaux, surtout lorsqu'ils sont délocalisés à l'étranger

À cette fin, plusieurs modalités de travail en commun pourraient être envisagées :

- la désignation au sein des deux services (RI et SCD) d'une personne contact chargée de centraliser et de relayer les informations et les demandes
- une stratégie élaborée par les deux services pour diffuser auprès des acteurs des réseaux internationaux des propositions d'appui du SCD en matière d'IST et de science ouverte dans le cadre de projets de recherche internationaux
- une mise en relation des acteurs de projets ou de partenariats internationaux avec le SCD dès qu'un intérêt ou des besoins relatifs à la documentation, à l'IST et à la science ouverte ont été identifiés chez eux par les RI
- l'invitation dans les réunions de service des RI d'un membre de la direction du SCD, de manière ponctuelle ou régulière, et en retour l'invitation d'un membre des RI dans les réunions du SCD concernant des projets internationaux ou des questions d'accueil de publics internationaux

L'absence de relations entre les deux services apparaît, dans le contexte d'internationalisation croissante des universités, largement contreproductive. Si toutes les propositions listées ne revêtent pas une même pertinence selon les universités, plusieurs pourraient rehausser la visibilité des SCD tant auprès de leurs tutelles que des acteurs du site. Mais de même qu'une structuration des initiatives et des politiques de coopération internationale à l'échelle du site semble nécessaire, il importe que des stratégies en matière de documentation et d'IST puissent émerger à l'échelle nationale pour être portées et valorisées à l'international.

### *Élaborer et porter à la international des stratégies concertées en matière de documentation et d'IST*

En 1995 prévalait le constat qu'une approche française des missions et des enjeux des bibliothèques demeurait inarticulée et inaudible sur la scène internationale<sup>252</sup>. Vingt-cinq ans plus tard, la France a développé des atouts qui pourraient permettre de coordonner les pratiques françaises en matière d'IST et d'en faire le socle d'une stratégie à faire valoir auprès des pays étrangers.

Une comparaison avec les pays étrangers permet de faire ressortir des spécificités du paysage français de la documentation et de l'IST :

- l'existence de l'ABES et l'action concertée avec la BnF qui confèrent à la France une représentativité dans les instances internationales traitant de normalisation et de transition bibliographiques
- une mobilisation en faveur de la science ouverte se traduisant par une législation nationale favorable et un cadre opérationnel qui fixe des objectifs et mobilise des fonds (Plan national et Fonds national)
- la création d'un Comité de la Science ouverte réunissant différents acteurs de la recherche et de l'IST pour faire émerger des positions communes et les traduire en une stratégie nationale

<sup>252</sup> Cf. SANZ, Pascal, in : *La coopération internationale dans le domaine des bibliothèques*, op. cit., p. 6.

Des entretiens menés ressort toutefois pour les bibliothèques académiques une triple difficulté :

- celle à communiquer et à valoriser à l'international leurs pratiques et leurs réalisations
- celle à se concerter pour faire émerger des positions nationales dans différents champs d'activité et des stratégies de représentation
- celle à garantir une représentation suffisante dans les associations et les instances internationales et à définir des stratégies pour y gagner du poids<sup>253</sup>

L'identification de ces freins et atouts permet de cerner les objectifs d'une affirmation des positions françaises à l'échelon européen et mondial ainsi que les moyens de prolonger les actions entamées. Des avancées notables peuvent d'ores et déjà être soulignées.

Si l'on peut regretter le nombre restreint de professionnels impliqués dans les associations internationales, on note toutefois certaines avancées. Limités en nombre, ils occupent cependant des positions stratégiques. Au sein de LIBER, des Français figurent dans plusieurs groupes de travail mais aussi au bureau et à la vice-présidence. À l'IFLA, la création de comités régionaux<sup>254</sup> a permis en 2021 l'élection pour la zone Europe d'un représentant français, vice-président du comité, en appui des collègues présents dans les groupes de travail. Relevant d'initiatives spontanées, cet engagement associatif gagnerait à être systématisé et porté par une stratégie concertée. Celle-ci pourrait émerger d'une collaboration renforcée entre l'ABF, l'ADBU et le CFIBD, qui soutient entre autres la participation aux congrès. L'implication individuelle ou collective à l'international pourrait en outre être valorisée dans l'évaluation des carrières et celle des établissements. Il s'agirait de s'appuyer sur des indicateurs pertinents qui intègrent toutes les modalités possibles de cet engagement (voir Annexe 2).

À l'échelle institutionnelle commence à se structurer en France une véritable stratégie d'action à l'international et notamment en Europe. En matière de science ouverte c'est l'un des objectifs du CoSo, qui bénéficie avec le CNRS et l'ANR de puissants relais. Le travail de recensement et de coordination des initiatives à l'échelle nationale mené par le Comité est complété par la mobilisation du réseau d'experts à l'international déjà évoqué<sup>255</sup>. Ce « ReiSo » destiné à « renforcer la présence et la voix de la France dans la défense de sa politique de science ouverte [...] »<sup>256</sup> compte une grande variété d'acteurs de la recherche et de l'IST. En complément pourrait se créer un cadre stratégique et opérationnel similaire pour les autres domaines d'action des bibliothèques académiques afin d'assurer à celles-ci une forte représentativité à l'étranger.

En parallèle, il semblerait opportun de poursuivre le travail de redéfinition de la place et du rôle des infrastructures et des opérateurs nationaux en matière d'IST. Ce travail, rendu nécessaire par l'apparition de CollEx-Persée aux côtés de l'ABES

<sup>253</sup> Ces difficultés ou défis sont ressortis des entretiens avec Alain Colas, Directeur de la Bnu (entretien du 8 octobre 2021), avec Raphaëlle Bats, co-directrice de l'URFIST de Bordeaux (entretien du 21 juin 2021) et avec Cécile Swiatek (entretien du 28 mai 2021).

<sup>254</sup> Cf. <https://www.ifla.org/news/ifla-regional-division-committees-elections-2021-2023-results-released/> [consulté le 4 février 2022]. Voir aussi *supra*, p. 64.

<sup>255</sup> Voir *supra*, p. 49.

<sup>256</sup> Sur les objectifs du ReiSo, voir : <https://www.ouvrirlascience.fr/reiso-reseau-dexperts-a-linternational-de-la-science-ouverte/> [consulté le 15 février 2022].

et de l'INIST, gagnerait à être doublé au niveau des établissements documentaires. À ce titre, un travail renforcé de la BnF avec les bibliothèques de l'ESR pourrait être utile<sup>257</sup>. Par sa participation au réseau CollEx-Persée, la BnF interagit déjà avec les bibliothèques de l'ESR pour la cartographie, la conservation et la numérisation des collections nationales. Sa collaboration avec plusieurs équipes de recherche lui assure une présence active dans des projets internationaux<sup>258</sup>. Sur ces différents points toutefois un renforcement de la collaboration pourrait être envisagé. Les carences des programmes d'océrisation des textes en langues étrangères et *a fortiori* non latines pourraient amener la BnF et les bibliothèques de l'ESR à développer des solutions partagées<sup>259</sup>. L'association de la BnF à des bibliothèques académiques dans des projets de recherche impliquant d'autres acteurs étrangers pourrait aussi augmenter les chances de succès aux appels à projets européens. Malgré des tutelles et des financements distincts, la mission commune de soutien à la recherche incite au rapprochement de la BnF avec les bibliothèques de l'ESR afin d'offrir à l'internationalisation des pratiques une réponse concertée.

Enfin, cette meilleure articulation à l'échelle nationale au service d'une action lisible depuis l'étranger contribuerait à renforcer les compétences que nécessitent le montage et la mise en œuvre de projets coopératifs avec l'étranger.

### 4. 2. 3. Adapter les compétences professionnelles aux besoins de la coopération internationale

La coopération internationale en bibliothèque académique nécessite une grande variété de connaissances et de compétences. Celles-ci diffèrent selon la nature des activités coopératives envisagées. Dès lors se pose la question d'une adaptation des profils en bibliothèque. Faut-il œuvrer à leur diversification au sein de l'établissement documentaire ou miser sur la complémentarité de statuts et de fonctions présents sur le site d'implantation ou les réseaux professionnels associés ?

#### *Acquisition de connaissances et stratégie de veille*

Clé d'une coopération réussie, la maîtrise des leviers administratifs, financiers et du cadre réglementaire de la coopération doit se doubler d'une bonne connaissance du cadre organisationnel et du fonctionnement interne des partenaires. L'acquisition de ces connaissances peut devenir l'objet même de la coopération ou l'un de ses volets. Elle constitue l'objectif des stages en mobilité (programme Erasmus+) ou encore de séminaires communs (coopération Bnu - WLB) qui peuvent aussi accompagner une collaboration plus rapprochée. Parfois, ces connaissances constituent un préalable à une collaboration multiforme encadrée par un engagement

<sup>257</sup> La nécessité d'un tel rapprochement est soulignée par ROCHE, Julien. L'Abes : un modèle singulier dans le paysage européen, in : *Arabesques* [en ligne], n° 102, 2021, p. 4-5 [consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2633#tocto1n3>.

<sup>258</sup> On peut citer le programme ARCH (Ancient Coinage as Related Cultural Heritage) qui vise à élaborer une plateforme de conservation et d'exploitation du patrimoine monétaire antique hébergé par l'Université d'Oxford. Il associe des chercheurs de l'Université de Valence en Espagne. Ce programme est financé par l'ANR dans le cadre d'une Initiative de Programmation Partagée encadrée par l'Union européenne et le programme Horizon 2020. Cf. [https://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/IX01/A2018000016\\_arch-ancien-coinage-as-related-cultural-heritage](https://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/IX01/A2018000016_arch-ancien-coinage-as-related-cultural-heritage) [consulté le 15 février 2022].

<sup>259</sup> Ces difficultés rencontrées par plusieurs bibliothèques académiques se retrouvent aussi à la BnF lorsqu'il s'agit de produire un OCR de textes en langue espagnole ou allemande, par exemple. La valorisation de corpus en langue étrangère s'en trouve considérablement freinée. Cf. Entretien du 18 juin 2021 avec Sophie Bertrand, cheffe du service Coopération numérique et Gallica à la Bibliothèque nationale de France.

formalisé (convention bilatérale ou création d'un consortium à visée thématique comme pour Fonte Gaia). Dans certains cas, une parfaite maîtrise des objectifs, des cadres d'activité et des contraintes des partenaires est nécessaire à la collaboration (mise en place d'un diplôme professionnel co-accrédité [Enssib-Egypte] ou d'un programme de formation continue [EFEO-Cambodge]).

Si une stratégie coordonnée de veille à l'échelle nationale est d'une aide précieuse pour la coopération, l'inscription dans des réseaux thématiques de partage d'information constitue aussi un outil efficace. La coopération centrée sur des aires géographiques et linguistiques bénéficie de l'existence d'associations professionnelles spécialisées. À l'image du MELCom International pour la documentation sur le Moyen-Orient, les réseaux DocAsie (fonds spécialisés sur l'Asie) ou Redial (documentation sur l'Amérique du Sud) favorisent les contacts avec les structures homologues à l'étranger<sup>260</sup>. Cet objectif est aussi poursuivi par des associations thématiques telles que le groupement des institutions dédiées à l'histoire ouvrière (IALHI)<sup>261</sup>. L'adhésion à ces réseaux constituerait une démarche à encourager auprès de toute bibliothèque détentrice de fonds spécialisés, même modestes. Les liens qu'elle permet d'établir favorisent le développement ultérieur d'une collaboration. Sa mise en œuvre n'en pose par moins des difficultés. Elle mobilise des compétences dont ne disposent pas toujours les établissements.

### *Coopération internationale : quelles compétences exigées ?*

Les compétences opérationnelles (savoir-faire) et comportementales (savoir-être) diffèrent selon les activités de coopération<sup>262</sup>. À celles plus propres à l'interaction avec l'étranger s'ajoutent des compétences mobilisables dans d'autres contextes d'activité. Parmi ces dernières figurent les compétences de pilotage et d'encadrement, de montage de projets ou encore celles relatives au traitement et à la valorisation des collections. D'autres, plus spécifiques à la collaboration avec l'étranger, sont souvent moins présentes en bibliothèque. Un recensement de ces compétences doit permettre d'envisager des voies possibles d'acquisition.

#### Les compétences linguistiques

Une bonne maîtrise de l'anglais, souvent nécessaire, n'est toutefois pas toujours suffisante. Les projets bilatéraux gagnent davantage à être menés dans la langue des partenaires, lorsqu'il s'agit par exemple de l'allemand, de l'espagnol ou de l'italien. Parfois, la connaissance de la langue locale peut être décisive, notamment dans les pays arabes. En effet, une maîtrise approximative de l'anglais par les partenaires peut conduire à des malentendus entretenus par une connaissance imparfaite des pratiques culturelles et professionnelles respectives.

<sup>260</sup> Sur le MELcom international, voir <https://www.melcominternational.org/>; sur DocAsie, voir <https://medihal.archives-ouvertes.fr/DOCASIE>; sur REDIAL, voir <https://rediceisal.hypotheses.org/> [sites consultés le 15 février 2022].

<sup>261</sup> Sur l'IALHI, voir *supra*, p. 57-58.

<sup>262</sup> Cette mise en regard de chaque activité considérée garantit un recensement plus fin des compétences mobilisées que celui fourni par les référentiels, plus généraux et figés. Voir à ce sujet MERCEROU-RAMEL, Nathalie. Référentiels métiers, référentiels de compétences : bilan et perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2017, n° 13, p. 8-18 [consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0008-001>.

## Les compétences interculturelles

L'importance d'une bonne connaissance des cultures des pays impliqués ressort des expériences de coopération menées par la Bulac ou la MMSH d'Aix. La mise en valeur de témoignages écrits d'un patrimoine culturel et religieux étranger implique de bien mesurer la valeur symbolique de cet acte mais aussi les objectifs du partenaire. Parfois des compétences en diplomatie culturelle sont nécessaires pour garantir un traitement adéquat des collections dans le cadre de la coopération<sup>263</sup>.

Dans le cas de la formation menée par les personnels de la MMSH auprès d'archivistes jordaniens, la maîtrise de l'arabe n'a pas toujours été suffisante pour aplanir les difficultés. Lorsque les termes arabes ou anglais ne renvoient pas à des pratiques professionnelles partagées, les malentendus peuvent rapidement s'instaurer. S'assurer d'une compréhension identique des objectifs de la collaboration sur toute sa durée se révèle donc nécessaire<sup>264</sup>. Une bonne stratégie de communication aide aussi à aplanir les difficultés et à atteindre les objectifs fixés.

### Les compétences en communication : pourquoi et comment promouvoir, défendre et influencer

Des entretiens menés ressort une certaine difficulté des bibliothèques académiques françaises à valoriser leur activité auprès de l'étranger. Une réflexion sur la pertinence de cette activité, sur son objet, ses cibles et ses modalités semble faire défaut<sup>265</sup>. Or la visibilité depuis l'étranger peut servir à nouer des collaborations rapprochées. Identifier les réseaux de communication professionnels de forte audience et y diffuser – en anglais et au nom de l'institution – des contenus ciblés constituerait une piste à explorer. Elle nécessiterait de définir une stratégie à inscrire dans le plan de communication de l'établissement. L'intervention dans les congrès internationaux et la production de posters valorisés sur les réseaux permettent aussi d'attirer l'attention.

Par ailleurs, les capacités à promouvoir son activité et les principes qui la guident (advocacy), comme à influencer sur le cours des décisions politiques (lobbying), demeurent assez peu développées en France<sup>266</sup>. Dans le cas de la coopération internationale, ce travail peut se décliner à différents niveaux. L'enjeu peut être de convaincre la direction du service de documentation ou encore l'université tutelle, lorsque le projet les engage plus fortement. À l'échelon national, il peut s'agir de faire reconnaître auprès du Ministère ou de l'HCERES le rôle des bibliothèques comme des acteurs voire des producteurs à part entière d'une recherche elle-même de plus en plus internationalisée. À l'échelle européenne comme mondiale, la stratégie consiste à défendre les positions françaises en matière d'IST au sein d'associations comme LIBER ou l'IFLA tout en participant à leurs efforts pour inscrire les bibliothèques dans de grands programmes européens et extra-européens.

<sup>263</sup> C'est sur cette base que la Bulac a pu mener une collaboration en bonne intelligence avec la Corée en facilitant les travaux de photographies et de numération de manuscrits tout en garantissant leur maintien dans les locaux de la bibliothèque. Cf. Entretien avec Benjamin Guichard du 10 septembre 2021.

<sup>264</sup> Sur ce point, voir *supra*, p. 42.

<sup>265</sup> Cf. notamment l'entretien du 8 octobre 2021 avec Alain Colas, directeur de la Bnu.

<sup>266</sup> Ce constat est réitéré par Raphaëlle Bats malgré la résonance qu'à acquise cette activité dans la profession. Cf. Entretien du 21 juin 2021.

L'acquisition progressive de ces compétences peut passer par une implication plus systématique dans les groupes de travail des associations nationales et internationales. La participation à des programmes de formation internationaux comme celui proposé par LIBER aux « leaders émergents » des bibliothèques européennes peut aussi aider<sup>267</sup>. Dans ces dispositifs s'acquiert la capacité à évaluer le projet d'un établissement à l'aune de problématiques et d'enjeux européens et à en infléchir au besoin l'orientation en se nourrissant des exemples acquis à l'étranger. Les universités européennes peuvent aussi constituer un terrain d'entraînement propice. Elles offrent aux bibliothèques la possibilité de s'ouvrir aux pratiques de leurs homologues tout en valorisant auprès d'elles leurs savoir-faire et leurs ressources. Toutefois cette implication fait émerger d'autres besoins en matière d'ingénierie de projet appliquée à un cadre international d'action.

### L'ingénierie de projets internationaux

Lorsqu'ils se déclinent à l'international, les projets de formation, de valorisation culturelle ou d'appui à la recherche nécessitent des compétences en ingénierie de projet adaptées à des cadres administratifs, réglementaires et budgétaires pluriels. Ils redoublent donc les défis propres au montage de tels projets à l'échelon local ou national.

Plusieurs exemples ont montré l'avantage dont pouvaient disposer certains professionnels de l'IST dans le montage de projets internationaux. Les personnels des pôles documentaires des MSH mènent souvent une pratique assidue de veille sur les appels à projets, facilitée par leur insertion dans de multiples réseaux professionnels et institutionnels. Attendus des documentalistes spécialisés ainsi que des ingénieurs et techniciens de la documentation, ces compétences utiles à la coopération sont souvent moins présentes dans la filière bibliothèque. Les compétences en ingénierie documentaire, par exemple en matière d'humanités numériques, sont de même plus fréquentes dans les pôles documentaires spécialisés. Enfin, l'identification et la sollicitation d'organismes étrangers de financement pour des projets internationaux nécessitent un savoir-faire assez peu répandu en bibliothèque universitaire. Sur ces différents points, seuls les grands établissements documentaires parviennent parfois à se démarquer.

De façon générale, l'activité de coopération internationale fait ressortir l'intérêt pour les bibliothèques académiques d'user de la complémentarité des compétences sur leur site d'implantation. Si le lien avec les enseignants-chercheurs demeure primordial pour trouver des pistes et établir des contacts avec l'étranger, d'autres services de l'établissement tutelle peuvent aussi aider. Les domaines mobilisés par un projet de coopération entrent fréquemment dans le rayon d'activité du Service des relations internationales, du Service d'action culturelle ou encore de la Direction de la recherche. De même, une bonne coopération avec la MSH présente sur le site peut permettre de mobiliser les compétences et des outils faisant défaut aux SCD. La mutualisation des compétences et la coopération entre acteurs d'un site sont souvent des préalables indispensables au montage de projets et doivent se penser comme une dimension essentielle du projet d'établissement. En parallèle, une diversification des profils au sein des SCD peut être souhaitable.

<sup>267</sup> Cf. ROCHE, Julien. Former les leaders de demain en bibliothèques : l'expérience de LIBER [en ligne]. *Documentation et bibliothèques*, vol. 63, n° 1, janvier-mars 2017, p. 13-20 [consulté le 22 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2017-v63-n1-documentation02957/1039068ar/>.

### Enrichir le référentiel des compétences professionnelles pour mieux prendre en compte le défi de l'internationalisation

Le milieu des bibliothèques est confronté à une transformation considérable de son domaine d'action induite par les évolutions technologiques (Internet et le numérique) et des mutations institutionnelles (autonomie des universités, regroupements d'établissements). Miroirs et parfois actrices de la mutation des sociétés elles ont aussi vu le champ de leur activité et leurs publics s'élargir et s'internationaliser.

À l'aune de ces transformations, il a semblé utile de procéder à une cartographie des compétences exigées pour ces nombreuses missions<sup>268</sup>. Des travaux sont en cours pour identifier les compétences relatives à l'usage de technologies numériques (digital skills) et de façon plus large en informatique<sup>269</sup>. Il pourrait être intéressant de mener une réflexion similaire pour la coopération internationale. Parfois communes à d'autres activités et inégalement sollicitées selon les établissements, elles sont peut-être moins faciles à identifier. Certaines d'entre elles pouvant néanmoins être très spécialisées, il serait intéressant de pouvoir les référencer. Une ébauche de ce travail est proposée en annexe (voir Annexe 3).

Poussées par une dynamique scientifique et académique qui outrepassé les frontières administratives et territoriales, les bibliothèques s'inscrivent dans un environnement concurrentiel qui pousse les établissements à se distinguer. La coopération internationale étant un levier de cette stratégie, il serait utile pour les bibliothèques de s'en servir afin de promouvoir les savoir-faire qu'elles ne cessent d'acquérir au gré des mutations qu'elles traversent.

---

<sup>268</sup> Cf. MERCEROU-RAMEL, Nathalie, *art. cit.*

<sup>269</sup> C'est à cette entreprise que se livrent conjointement LIBER, avec son groupe de travail Digital Skills for Library Staff & Researchers, et l'ADBU, en produisant notamment un « panorama des compétences et connaissances informatiques », <https://adbu.fr/panorama-competences-informatiques> [consulté le 15 février 2022].

## CONCLUSION

---

L'analyse des pratiques des bibliothèques académiques en matière de coopération internationale fait ressortir une grande variété d'actions. Touchant au cœur des missions documentaires des établissements elles s'articulent aussi aux développements plus récents en matière d'information scientifique et technique et d'accès aux matériaux et aux résultats de la science. Cette action se déploie vers un éventail très large de pays, de cultures mais aussi de partenaires.

Multiforme, cette activité coopérative est toutefois inégalement pratiquée par les bibliothèques. Du fait de leurs statuts, de leurs ressources, de leurs missions spécifiques ou encore de leur zone d'implantation, les grands établissements documentaires, les bibliothèques de grandes écoles ou celles des écoles françaises à l'étranger disposent de nombreux atouts. C'est aussi le cas des pôles documentaires de structures d'appui à la recherche telles les MSH. La proximité avec les chercheurs, la diversité des profils professionnels, le soutien du CNRS et l'habitude du travail en réseau leurs confèrent une grande efficacité dans le montage de projets internationaux. Pour autant, les évolutions récentes du paysage français et européen de la recherche tendent globalement au renforcement des dynamiques coopératives.

En France, l'apparition de CollEx-Persée favorise une dynamique de projets construits en réseau, co-portés par les bibliothèques et qui s'ouvrent de plus en plus à l'étranger. L'internationalisation des pratiques de la recherche induit de même celle des opérateurs et des infrastructures scientifiques. Portée par une législation favorable, la stratégie nationale en matière de science ouverte esquissée par le CoSo procède des orientations internationales en la matière qu'elle adapte au contexte français. La stratégie d'influence des politiques européennes en matière de recherche, de formation ou d'accès au savoir constitue un défi que les associations professionnelles comme LIBER s'efforcent de relever. Enfin, l'essor des universités européennes élargit les possibilités pour les universités et leurs bibliothèques de travailler avec leurs homologues étrangères.

Face à ces évolutions persiste un certain nombre de défis voire de freins à la coopération internationale en bibliothèque académique. Malgré de fortes variations entre les établissements, cette activité occupe encore une place très modeste voire marginale dans leurs activités. Aux prises avec une multiplicité de tâches et des budgets contraints, beaucoup de bibliothèques universitaires peinent encore à voir la pertinence d'un tel engagement. Ces réticences trahissent aussi des carences en information et font ressortir l'importance d'une stratégie de veille. Coordinée à l'échelle nationale et relayée par différentes infrastructures et associations, cette stratégie doit viser à mieux informer, mieux illustrer les pratiques et à diffuser des ressources et des outils concrets d'action. Toutes les bibliothèques n'ont certes pas vocation à s'investir à l'international. En revanche, l'ouverture aux pratiques à l'étranger, parce qu'elle peut éclairer et enrichir l'activité quotidienne des bibliothèques, demeure un réflexe à encourager. C'est ce qui justifie une stratégie plus globale d'incitation et d'action à l'échelle nationale.

Cette coordination est particulièrement nécessaire pour les domaines d'activité qui concernent une majeure part des bibliothèques et dont les enjeux dépassent le seul cadre national. Tel est le cas des activités d'appui à la recherche et à la formation, de soutien à la science ouverte ou d'accompagnement à la production et à la diffusion de ressources éducatives libres. La veille sur les pratiques en France

et à l'étranger et une mise en commun d'expériences, de ressources et d'outils gagneraient à être redoublées par une réflexion sur l'approche française de ces problématiques et les positions que les professionnels français souhaitent défendre auprès de leurs homologues étrangers. L'articulation renforcée entre expériences de terrain et réflexion stratégique doit être portée par une meilleure coordination entre acteurs opérationnels (Services documentaires, CollEx-Persée ABES et INIST notamment) et acteurs stratégiques et politiques (CoSo et MESRI).

À l'échelle des bibliothèques cependant, la lourdeur des projets et des démarches administratives constitue un frein persistant à la coopération avec l'étranger. Si la mise à disposition de ressources, d'exemples et d'outils peut aider, elle ne suffit pas à aplanir les difficultés de mise en œuvre des projets. Les exigences en la matière sont multiples et un recensement de l'ensemble des compétences nécessaires semblerait souhaitable. Sur cette base, deux stratégies complémentaires peuvent être déployées : la mise en commun des compétences présentes sur un site universitaire d'implantation et l'enrichissement et la diversification des profils en bibliothèque. De la première stratégie résulteraient un gain de visibilité du service documentaire et une forte valorisation de son activité. La seconde contribuerait à renforcer un pôle de compétences en ingénierie documentaire et de projet également sollicitées pour d'autres activités.

En contrepartie de cet investissement, une meilleure prise en compte des actions à l'international dans l'évaluation des bibliothèques comme dans le suivi des carrières individuelles serait souhaitable. Elle traduirait la reconnaissance institutionnelle de la plus-value apportée par cette activité. De même qu'elle profite aux autres tâches et accroît la visibilité de l'établissement, la coopération internationale nourrit la réflexion sur les mutations des bibliothèques et l'orientation que les professionnels souhaitent leur donner dans les prochaines années.

## SOURCES

---

Tous les liens ont été vérifiés le 28 février 2022.

### CADRE LÉGAL ET DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Code de l'Éducation, Livre VII, Chapitre Ier, Titre IV, articles D714-28 à D714-40, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027866275/#LEGISCTA000027866275](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027866275/#LEGISCTA000027866275) [consulté le 24 janvier 2022].

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033202746/> [consulté le 9 février 2022].

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements de l'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Éducation nationale. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000689005/> [consulté le 22 février 2022].

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. Discours du Président de la République « Initiative pour l'Europe ». Paris La Sorbonne – Mardi 26 septembre 2017. [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/26.09\\_-\\_discours\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_-\\_initiative\\_pour\\_l\\_europe\\_transcript\\_cle0cfdbe.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/26.09_-_discours_du_president_de_la_republique_-_initiative_pour_l_europe_transcript_cle0cfdbe.pdf) [consulté le 29 janvier 2022].

COUR DES COMPTES, Référé S2021-1357 La politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information, 23 juillet 2021. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/70126-refere-la-politique-documentaire-et-les-bibliotheques-universitaires-dans-la-societe-de-l-information> [consulté le 24 janvier 2022].

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION. *Réponse au référé : La politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information* [en ligne]. 30 septembre 2021, p. 3 [consulté le 10 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/70127-reponse-au-refere-la-politique-documentaire-et-les-bibliotheques-universitaires-dans-la-societe-de-l-information>.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Deuxième plan national pour la science ouverte 2021-2024. [https://www.ouvrirelascience.fr/wp-content/uploads/2021/06/Deuxieme-Plan-National-Science-Ouverte\\_2021-2024.pdf](https://www.ouvrirelascience.fr/wp-content/uploads/2021/06/Deuxieme-Plan-National-Science-Ouverte_2021-2024.pdf) [consulté le 29 janvier 2022].

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Stratégie nationale des infrastructures de recherche* [en ligne]. 2018, n° 2 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported\\_files/documents/Brochure\\_Infrastructures\\_2018\\_948703.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/Brochure_Infrastructures_2018_948703.pdf).

UNION EUROPÉENNE. *Directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019L0790&from=FR> [consulté le 29 janvier 2022].

## RAPPORTS ET ÉTUDES

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE (IGÉSR). *La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte* [en ligne], n° 2021-022, février 2021, p. 59 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported\\_files/documents/IGESR-Rapport-2021-022-Place-bibliotheques-universitaires-developpement-science-ouverte\\_1393554.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/IGESR-Rapport-2021-022-Place-bibliotheques-universitaires-developpement-science-ouverte_1393554.pdf).

MIQUEL, André. *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*. Paris, France : la Documentation Française, 1989.

PETIT, Antoine, RETAILLEAU Sylvie, VILLANI, Cédric. *Rapport final du groupe de travail 1 « Financement de la recherche »* [en ligne]. 23 septembre 2019, [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/loi\\_programmation\\_pluriannuelle/45/9/RAPPORT\\_FINAL\\_GT1\\_-\\_Financement\\_de\\_la\\_recherche\\_1178459.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/loi_programmation_pluriannuelle/45/9/RAPPORT_FINAL_GT1_-_Financement_de_la_recherche_1178459.pdf).

## AUTRES SOURCES

### Sources généralistes

« Universités et bibliothèques : entre ancrage territorial et perspectives internationales ». Table-ronde organisée dans le cadre du 50<sup>ème</sup> Congrès de l'ADBU sur le thème « La carte et le territoire », septembre 2021. <https://adbu.fr/retourje2021> [consulté le 24 janvier 2022].

ABES, BNF. Présentation et travaux du Comité stratégique bibliographique. <https://www.transition-bibliographique.fr/enjeux/comite-strategique-bibliographique/> [consulté le 29 janvier 2022].

LIBER, ADBU. *Memorandum of Understanding between LIBER (Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche) and ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation)*, février 2021, <https://libereurope.eu/wp-content/uploads/2021/03/MoU-ADBU-LIBER-signed-LIBER.pdf> [consulté le 9 février 2022].

SCIENCE EUROPE, COALITION S. *Plan S. Principles and Implementation*, [https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/PlanS\\_Principles\\_and\\_Implementation\\_310519.pdf](https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/PlanS_Principles_and_Implementation_310519.pdf) [consulté le 29 janvier 2022].

## Sources thématiques

UNESCO. Recommandation sur les Ressources éducatives libres (REL), 2019, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373755/PDF/373755eng.pdf.multi.page=11> [consulté le 11 février 2022].

ADBU. Webinaire ADBU Open Education du 2 mars 2021, <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-le-webinaire-adbu-open-education-du-2-mars-2021> [consulté le 11 février 2022].

IFLA. *IFLA Statement on Open Access (2011)*, <https://www.ifla.org/publications/ifla-statement-on-open-access-2011/> [consulté le 11 février 2022].

IFLA. Open Educational Resources and Libraries. A Briefing. <https://www.ifla.org/news/ifla-brief-on-open-educational-resources/> [consulté le 11 février 2022].

CNRS. *Contrat d'objectifs et de Performances 2019-2023 entre l'État et le Centre National de Recherche Scientifique*. [https://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/COP\\_CNRS1\\_0.pdf](https://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/COP_CNRS1_0.pdf) [consulté le 24 janvier 2022].

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG. *Projet d'établissement 2018-2022. Une ambition pour une bibliothèque en mouvement*. [https://www.bnu.fr/sites/default/files/media/2019-10/Projet\\_Etablissement2018-2022\\_1.pdf](https://www.bnu.fr/sites/default/files/media/2019-10/Projet_Etablissement2018-2022_1.pdf) [consulté le 24 janvier 2022].

CNRS, CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ, *Charte du Réseau des MSH* [en ligne], version de 2019 [consultée le 14 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte\\_2019\\_0.pdf](https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte_2019_0.pdf).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SITE ALSACIEN. *Contrat de site alsacien 2018-2022*, 2018, p. 30-35.

COLLEX-PERSÉE. *Rapport d'auto-évaluation* [en ligne]. Décembre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2021/12/RAutoeval061221.pdf> [consulté le 9 février 2022].

Convention du Groupement Européen de Coopération Territoriale « Eucor – Le Campus européen », [https://www.eucor-uni.org/wp-content/uploads/2019/12/fr\\_gect\\_Eucor\\_convention.pdf](https://www.eucor-uni.org/wp-content/uploads/2019/12/fr_gect_Eucor_convention.pdf) [consulté le 4 février 2022].

EUCOR – LE CAMPUS EUROPÉEN. *STRATÉGIE 2023 : Plan stratégique quinquennal d'Eucor – Le Campus européen pour la période 2019-2023*, 2019, <https://www.eucor-uni.org/wp-content/uploads/2019/05/Eucor-Strategieplan-Plan-strat%C3%A9gique-2019-2023.pdf> [consulté le 7 février 2022].

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE. *Rapport d'activité 2020*, Disponible à l'adresse : <https://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/uploads/file/BSG%20Rapport%20activite%202019%20light.pdf> [consulté le 11 février 2022].

## LISTE DES ENTRETIENS ET DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### Coopération aréale : espace méditerranéen – monde musulman

**Malika ASSAM**, Maître de conférence en Langue et Culture berbères, Aix-Marseille Université, fonds Roux labellisé CollEx, échange électronique du 18 octobre 2021.

**Anne-Sylvie CATHELIN**, Conservatrice des bibliothèques, Responsable de la bibliothèque Orient – Monde arabe de l'Université Sorbonne-Nouvelle – Paris 3, échange électronique du 2 septembre 2021.

**Marine DEFOSSE**, Conservatrice des bibliothèques à la Bulac, Responsable adjointe du Pôle Développement des collections et Cheffe de l'équipe Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale, entretien du 12 avril 2021.

**Véronique GINOUVÈS**, Ingénieure de recherche, Responsable de la phonothèque de la MMSH, entretien du 17 mai 2021 et échanges électroniques de décembre 2021.

**Agnès MACQUIN**, Conservatrice des bibliothèques, Responsable de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO), échange du 17 janvier 2022.

**Anaïs MAURICEAU**, Assistante ingénieur, Responsable de la Bibliothèque d'Antiquité d'Aix du Centre Camille Jullian hébergée à la MMSH, entretien du 1<sup>er</sup> juin 2021.

**Faïzah MOKHTARI**, Responsable des pôles Histoire, CollEx et Etudes moyen-orientales à Aix-Marseille Université, entretien du 31 mai 2021.

**Jean-Christophe PEYSSARD**, Ingénieur de recherche, Responsable de la médiathèque de la MMSH, entretien du 27 avril 2021.

### Coopération aréale : monde germanique

**Anne BORAUD**, Conservatrice des bibliothèques, Directrice du Learning Center de l'Université de Haute-Alsace, entretien du 25 juin 2021.

**Aurélien CHONÉ**, Professeur des universités en études germaniques à l'Université de Strasbourg, échange électronique du 23 novembre 2021.

**Christophe DIDIER**, Conservateur des bibliothèques à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, chargé de mission pour la politique scientifique et la politique internationale, entretien du 13 avril 2021.

**Martine GEMMERLÉ**, Conservatrice des bibliothèques, Directrice du Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg, entretien du 27 avril 2021.

**Adeline REGE**, Conservatrice des bibliothèques, Responsable du département de la Documentation scientifique et numérique à l'Université de Strasbourg, entretien du 27 avril 2021.

**Mathieu SCHNEIDER**, Maître de Conférence HDR en musicologie à l'Université de Strasbourg, Vice-Président Culture Sciences et Société de l'université, entretien du 26 août 2021.

### Coopération aréale : sphère nordique et scandinave

**Florence CHAPUIS**, Conservatrice des bibliothèques à la Bulac, Responsable adjointe du Pôle Développement des collections et Cheffe de l'équipe « Europe balkanique, centrale et orientale », entretien du 12 avril 2021.

**Magdalena MAUGE**, Ingénieure d'étude, Responsable de la Bibliothèque Tove Jansson à l'Université de Caen, entretien du 7 mai 2021.

**Thomas MOHNIKE**, Professeur des universités en civilisation scandinave, Université de Strasbourg, Référent scientifique du réseau Études nordiques, entrevue du 17 septembre 2021.

**Birgit OBERHAUSEN**, Conservatrice de bibliothèque à la Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart, échange électronique du 14 septembre 2021.

**Marc SCHERER**, Conservateur des bibliothèques, Directeur scientifique à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3), entretien du 26 avril 2021 commun avec Anna Svenbro.

**Anna SVENBRO**, Conservatrice des bibliothèques, Responsable du département de la Bibliothèque nordique à la bibliothèque Sainte Geneviève (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3), entretien du 26 avril 2021 commun avec Marc Scherer.

**Caroline WOESSNER**, Conservatrice des bibliothèques à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Responsable scientifique du secteur Aires culturelles germanique et scandinave, entretiens des 19 avril 2021 et 16 décembre 2021.

### Autres aires géographiques de coopération

**Lucie ALBARET**, Conservatrice des bibliothèques, Directrice des services d'appui à la recherche au Service inter-établissement de la documentation de l'Université Grenoble Alpes, entretien du 14 avril 2021.

**François-Xavier ANDRÉ**, Conservateur des bibliothèques, Directeur de la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO - site de Paris), échange électronique du 17 janvier 2022.

**Karine BACHER-EYROI**, Conservatrice des bibliothèques au SCD de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, entretien du 16 avril 2021.

**Marianne DELACOURT**, Conservatrice des bibliothèques, Directrice du fonds CollEx études ibériques à l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, entretien du 21 avril 2021.

**Filippo FONIO**, Maître de conférences en études italiennes, Université Grenoble Alpes, projet Fonte Gaia, échange électronique du 24 août 2021.

**Anthony MERLE**, Conservateur des bibliothèques, Responsable des bibliothèques universitaires de la Côte basque, Université de Pau et des Pays de l'Adour, entretien du 19 avril 2021.

**André MAGORD**, Professeur des universités en civilisation nord-américaine, Université de Poitiers, projet Acadie sonore, échange électronique du 27 octobre 2021.

**Michael NAUGE**, Ingénieur en production, traitement et analyse des données, Université de Poitiers, projet Acadie sonore, échange électronique du 19 octobre 2021.

### **Représentants d'institutions, de services et d'infrastructures de l'ESR et du MCC**

**Raphaëlle BATS**, Conservatrice des bibliothèques, Co-responsable de l'URFIST de Bordeaux, Référente Information Scientifique et Technique, entretien du 21 juin 2021.

**Damien BELVÈZE**, Conservateur des bibliothèques, Coordinateur de la formation des usagers pour les BU à l'Université de Rennes 1, échanges des 25 juillet et 20 octobre 2021.

**Sophie BERTRAND**, Adjointe à la directrice du département de la Coopération de la BnF (MCC), Cheffe du service de la coopération numérique et de Gallica, entretien du 18 juin 2021.

**Frédéric BLIN**, Conservateur des bibliothèques à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Responsable du Pôle Services et Collections, délégué français à l'IFLA, entretien du 25 mai 2021.

**Eléonore CLAVREUL**, Conservatrice des bibliothèques à la BPI (MCC), Déléguée à la coopération nationale et internationale, entretien du 4 juin 2021.

**Alain COLAS**, Conservateur des bibliothèques, Directeur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, entretien du 8 octobre 2021.

**Catherine DESOS-WARNIER**, Conservatrice des bibliothèques à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Chargée de Mission CollEx-Persée, entretien du 27 octobre 2021.

**Suzanne DUMOUCHEL**, Ingénieure de recherche TGIR Huma-Num, CNRS, entretien du 18 janvier 2022.

**Sophie FORCADELL**, Chargée de mission science ouverte à la Bibliothèque de Sciences Po (DRIS), entretien conjoint avec Cécile Toutou du 17 janvier 2022.

**Benjamin GUICHARD**, Conservateur des bibliothèques à la Bulac, Directeur scientifique, entretien du 10 septembre 2021.

**Marie-Emilia HERBERT**, Conservatrice des bibliothèques au SCD Lyon 1, membre d'un groupe de travail sur l'élaboration d'une feuille de route dédiée à la science ouverte pour l'alliance européenne Arqus, entretien du 11 janvier 2022.

**Céline LÈBRE**, Conservatrice des bibliothèques, Responsable du Département des collections imprimées et électroniques à La Contemporaine, échange électronique du 11 octobre 2021.

**Lionel MIGNOT**, Chargé de Mission culturelle au SCD de l'Université Jean Moulin – Lyon 3, entretien du 26 novembre 2021.

**Grégory MIURA**, Conservateur des bibliothèques, Directeur du Service Commun de Documentation de l'Université Bordeaux Montaigne, entretien du 12 mai 2021.

**Yves MORET**, Conservateur des bibliothèques au Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire du MESRI, entretien du 14 juin 2021.

**Livia RAPATEL**, Conservatrice de bibliothèque, Responsable de la Mission valorisation à l'Université Lyon 1, échange électronique du 25 octobre 2021.

**Julien ROCHE**, Conservateur des bibliothèques, directeur du SCD de l'Université de Lille, Co-pilote de la Commission internationale au CoSo, Vice-président de LIBER.

**Bruno SAGNA**, Conservateur des bibliothèques à la BnF (MCC), Délégué aux Relations Internationales, entretien du 4 juin 2021.

**Cécile SWIATEK**, Conservatrice des bibliothèques, Directrice du Service Commun de la Documentation de l'Université Paris Nanterre, Secrétaire générale de l'ADBU et membre du conseil d'administration de LIBER, entretien du 28 mai 2021.

**Valérie TESNIERE**, Conservatrice des bibliothèques, Directrice de La Contemporaine – Nanterre, échange électronique du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

**TOUITOU Cécile**, Chargée de mission marketing à la Bibliothèque de Sciences Po (DRIS), entretien conjoint avec Sophie Forcadell du 17 janvier 2022.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Tous les liens ont été vérifiés le 28 février 2022.

### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN BIBLIOTHÈQUE : HISTORIQUE ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

BATS, Raphaëlle (dir.). *Mener un projet international : Bibliothèques françaises et coopération internationale* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011, p. 179 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pressesenssib/450>.

BLIN, Frédéric. *Enquête sur les activités de coopération internationale des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur* [synthèse], Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur, 2006.

BLIN, Frédéric. Les bibliothèques académiques européennes. Brève synthèse prospective. Bulletin des Bibliothèques de France (BBF) [en ligne], 2008, T. 53, n°1, p. 12-18, ici p. 12 [consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0012-002>.

DA SILVA, Dalila et GRUNBERG, Gérald. Bibliothèque nationale de France et coopération internationale, in : BATS, Raphaëlle (dir.). *Mener un projet international : Bibliothèques françaises et coopération internationale* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pressesenssib/492>.

DE GROLIER, Éric. Le colloque sur la coopération internationale en matière de documentation et d'information scientifiques et techniques : Milan, 30 novembre - 3 décembre 1960. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1961, n° 3, p. 105-118 [consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-03-0105-001>.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COOPÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES (dir.). *La coopération internationale dans le domaine des bibliothèques : actes du séminaire [tenu à] Sèvres*. Centre international d'études pédagogiques, 8-9 mars 1995, Paris, 1996.

HÄKLI, Esko. *Innovation through co-operation: the history of LIBER*, Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche, 1971-2009. Copenhagen, Danemark : The Royal Library : Museum Tusculanum Press, 2011.

HENRY, Lucie. *Partenariats européens entre bibliothèques de lecture publique. Quelles réalités, quels enjeux ?* [en ligne]. Mémoire de Master 1, Université Paris X Nanterre, 2009, p. 57 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48970-partenariats-europeens-entre-bibliotheques-de-lecture-publique-queelles-realites-queels-enjeux.pdf>.

LAHARY, Dominique. *Esquisse d'une théorie du partenariat pour servir dans la pratique* [en ligne]. Journées d'étude de l'ADBDP des 7-9 novembre 2005 à Amiens [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <http://www.lahary.fr/pro/adbdp/lahary-adbdp-2005.pdf>.

LE SAUX Annie. Bibliothèques, bibliothécaires et coopération internationale, *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2007, n° 4, p. 105-106 [consulté le 29 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0105-015>.

LE SAUX, Annie. Politiques et réseaux de coopération : 11e journées des pôles associés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2008, n° 4, p. 81-82 [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0081-010>.

MION MOUTON, Fanny. *Bibliothèques numériques et coopération : comparaisons internationales* [en ligne]. Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2013, p. 12 [consulté le 24 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60377-bibliotheques-numeriques-et-cooperation-comparaisons-internationales.pdf>.

SANZ, Pascal [dir]. *Guide de la coopération entre bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2008.

WILHITE, Jeffrey M. 85 years IFLA: a history and chronology of sessions 1927-2012. Berlin, Allemagne : De Gruyter Saur, 2012.

Coopération internationale. *Bibliothèque(s). Revue de l'Association des bibliothécaires de France (ABF)*, n° 74/75, juillet 2014, [https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_numero=65284&type\\_numero=PDF](https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=65284&type_numero=PDF) [consulté le 28 février 2022].

## LA COOPÉRATION ARÉALE : SUR LES ÉTUDES DE CAS

### Coopération dans la région du Rhin supérieur

DE KOK, Véronique. *La coopération transfrontalière entre les bibliothèques de la région du Rhin supérieur: Alsace, Pays de Bade, Suisse du nord-ouest*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 1993.

DIDIER, Christophe et OBERHAUSEN, Birgit. Grenzüberschreitende Bibliotheksarbeit Die Bibliothekspartnerschaft zwischen der Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg und der Württembergischen Landesbibliothek. *WLB-Forum: Mitteilungen der Württembergischen Landesbibliothek Stuttgart*. 2013, Vol. 15, n° 2, p. 6-12.

DIDIER, Christophe, BAECHLER, Christian. *Orages de papier. 1914-1918 : les collections de guerre des bibliothèques*. Paris : Somogy éditions d'art ; Strasbourg : Bnu Strasbourg, 2008.

ESCH, Christine. Alter ego : amitiés et réseaux du XVIe au XXIe siècle, *Revue d'Alsace* [en ligne], 2017, n°143, p. 477-479 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/alsace/2673>.

HUG, Hannes. Die grenzüberschreitende Zusammenarbeit wissenschaftlicher Bibliotheken im Rahmen von Eucor – Ein konstruktiv-kritischer Rückblick, in : SCHUBEL, Bärbel. *Die Bibliothek - von außen und von innen: Aspekte Freiburger Bibliotheksarbeit - Für Bärbel Schubel* [en ligne]. Freiburg : Universität, 2008 [consulté le 7 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://freidok.uni-freiburg.de/data/5000>.

LEHMANN, Yves. Le Réseau des bibliothèques Eucor : avènement, développement, prolongements. *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale* [en ligne], 2015, n° 11, p. 217-224 [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://revues.droz.org/index.php/HCL/article/view/2325/3888>.

SÜHL-STROHMENGER, Wilfried. Une coopération transfrontalière entre les universités du Rhin : EUCOR. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2001, n° 3, p. 64-69 [consulté le 7 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-03-0064-010>.

Eucor-Ausstellung : Sebastian Brant und das *Narrenschiff*. *EUCOR-Bibliotheksinformationen - Information des bibliothèques* [en ligne], 1994, n°4, [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.ub.uni-freiburg.de/fileadmin/ub/eucor\\_infos/4-1994/07.html](https://www.ub.uni-freiburg.de/fileadmin/ub/eucor_infos/4-1994/07.html).

*Alter ego : amitiés et réseaux du XVIe au XXIe siècle : [exposition, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, du 30 novembre 2016 au 12 février 2017]. Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Württembergische Landesbibliothek Stuttgart. Strasbourg : Bibliothèque nationale et universitaire, 2016.*

### **Coopération avec l'aire nordique et scandinave**

*Projet de plateforme de valorisation des études nordiques. Rapport scientifique*, produit par les établissements membres du réseau CollEx études nordiques avec l'APEN, 2021, [https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/03/Rapport\\_scientifique\\_plateforme\\_etudes\\_nordiques.pdf](https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/03/Rapport_scientifique_plateforme_etudes_nordiques.pdf) [consulté le 4 février 2022].

CHAPUIS Florence. La bibliothèque nordique, territoire boréal à la bibliothèque Sainte-Geneviève. *Arabesques* [en ligne], 2018, n° 90, p. 16-17 [consulté le 4 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=177>.

RÉSEAU ÉTUDES NORDIQUES, APEN. Portail des études nordiques, <https://nordique.bnu.fr> [consulté le 11 février 2022].

### **Coopération avec l'aire méditerranéenne et le Moyen-Orient**

ASSAM, Malika, MOUKHLISSE, Hassan. *Bilan scientifique. Numérisation-Projet collaboratif « Études berbères : les fonds Roux à la MMSH/IREMAM »* [2021], disponible à l'adresse : [https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/04/Rapport\\_scientifique\\_E%CC%81tudes\\_berbe%CC%80re\\_s.pdf](https://www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2018/04/Rapport_scientifique_E%CC%81tudes_berbe%CC%80re_s.pdf) [consulté le 5 février 2022].

CIALONE-GRÉGOIRE, Claire. Des institutions jordaniennes et européennes collaborent pour la valorisation de l'histoire orale de Jordanie [en ligne]. Billet du 24 février 2020, *Carnet Hypothèses Phonotheque & Archives de la recherche* [consulté le 5 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://phonotheque.hypotheses.org/31415>.

DUBOIS, Olivier, DISDIER, Evelyne, GINOUVÈS, Véronique, *et al.* La médiathèque de la MMSH : une documentation pour la recherche. *Arabesques* (en

ligne), n° 89, 2018, p. 26-27 [consulté le 5 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=270>.

## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SOUS L'ANGLE THÉMATIQUE ET STRATÉGIQUE

BOUILLANNE, Fleur, compte-rendu de la journée d'étude « Partager, échanger, coopérer à l'international : d'autres horizons pour les bibliothèques » du 8 avril 2019. URFIST Occitanie / CRFCB Médiad'Oc / ABF Midi-Pyrénées. Disponible à cette adresse : <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Midi-Pyrenees/%C3%A0%201%27international.pdf> [consulté le 12 février 2022].

CAVALIÉ, Étienne, CLAVERT Frédéric, LEGENDRE Olivier, *et al.* *Expérimenter les humanités numériques : des outils individuels aux projets collectifs* [en ligne]. Presses universitaires de Montréal, 2017 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pum/11091>.

FONIO, Filippo et MOURABY, Claire. Bibliothèque numérique et blogue scientifique [en ligne]. In : CAVALIÉ, Étienne, CLAVERT Frédéric, LEGENDRE Olivier, *et al.* *Expérimenter les humanités numériques : des outils individuels aux projets collectifs* [consulté le 11 février 2022]. Presses universitaires de Montréal, 2017. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pum/11136>.

HEURMATTE, Véronique. « Les bibliothèques ont pris conscience de leur importance dans la société et de la nécessité de le faire savoir » : entretien avec Barbara Lison, présidente de l'IFLA. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 22 septembre 2021. Disponible à l'adresse : [https://bbf.enssib.fr/bbffocus/les-bibliotheques-ont-pris-conscience-de-leur-importance-dans-la-societe-et-de-la-necessite-de-le-faire-savoir\\_70094](https://bbf.enssib.fr/bbffocus/les-bibliotheques-ont-pris-conscience-de-leur-importance-dans-la-societe-et-de-la-necessite-de-le-faire-savoir_70094) [consulté le 12 février 2022].

LAURENT Emmanuelle. Autour de la préservation de la culture des Naxi de Lijiang. Billet du 10 novembre 2015 [mis à jour le 24 juin 2016]. *Carnet Hypothèses de la Bulac*, <https://bulac.hypotheses.org/3739>.

MERCEROU-RAMEL, Nathalie. Référentiels métiers, référentiels de compétences : bilan et perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2017, n° 13, p. 8-18 [consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0008-001>.

MOCHEL, Gaylord. *Préparer le Centenaire de la Grande Guerre (2014) en bibliothèque* [en ligne]. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : Enssib, 2014 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68351-preparer-le-centenaire-de-la-grande-guerre-2014-en-bibliotheque.pdf>.

MOURABY, Claire. *Fonte Gaia: chercheurs.ses et bibliothécaires dans les humanités numériques : forger le gai savoir au XXIe siècle*. Présentation dans le cadre de la Journée d'étude ADBU, 18 octobre 2017, <https://adbu.fr/competplug/uploads/2017/11/Claire-Mouraby-Congre%CC%80s-ADBU-2017.pdf> [consulté le 11 février 2022].

NGUYEN, Claire in : DOURLANT, Annie, NGUYEN, Claire, GAUDOIS, Claire. Ifla 2014 : l'Ifla et les bibliothèques françaises. Défense et illustration. *Bibliothèque(e). Revue de l'ABF* [en ligne], 2014, n° 73, p. 85. Disponible à

l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65139-73-metiers-et-competences.pdf#page=87> [consulté le 12 février 2022].

PROUDMAN, Vanessa, SANTOS-HERMOSA Gema, SMITH, Jen, *et al.* *Open Education in European Libraries of Higher Education* [en ligne], Rapport mandaté par SPARC Europe, 2020 [consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/record/3903175>.

ROCHE, Julien. L'Abes : un modèle singulier dans le paysage européen, in : *Arabesques* [en ligne], n° 102, 2021, p. 4-5 [consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2633#tocto1n3>.

SWIATEK, Cécile. *Les ressources éducatives libres, un enjeu stratégique en émergence*, <https://zenodo.org/record/5698425> [consulté le 11 février 2022].

VEYRON, Franck. Un exemple de partenariat international : la BDIC et l'IALHI. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2014, vol. 4, n°100, p. 58-59.

WUNENBERG, Jean-Jacques. Les relations internationales dans les universités. in : BATS, Raphaëlle. *Mener un projet international : Bibliothèques françaises et coopération internationale* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011, p. 124-129 [consulté le 12 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pressesenssib/487>.

## AUTRES RESSOURCES SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

CARBONE, Pierre [dir.]. *Construire des indicateurs et des tableaux de bord*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002.

CAVALIER, François. Des Cadist à Collex : des dispositifs nationaux pour valoriser les collections. *Arabesques* [en ligne], 2015, n° 80, p. 4-5 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=637>.

CAVALIER, François. Des Cadist pour quoi faire ? *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2013, n°1, p. 78-91 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=637>.

DESOS-WARNIER, Catherine. Rencontres CollEx-Persée\_FID : « Évaluer la transition, consolider les résultats, renforcer la coopération. Regards croisés sur de nouveaux systèmes documentaires en appui à la recherche » – 28 et 29 juin 2021. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], septembre 2021, n° 30 [consulté le 9 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/rencontres-collex-persee-fid\\_70100](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/rencontres-collex-persee-fid_70100).

GINOUVÈS, Véronique, GRAS Isabelle (dir.). *La diffusion numérique des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2018.

JULIEN-DA CRUZ LIMA, Aude, GINOUVÈS, Véronique, SIMONNOT, Joséphine. Les archives sonores du CNRS participent au projet européen Europeana Sounds. *Bulletin de l'AFAS* [en ligne], 2014, n° 40, p. 21-26 [consulté le 5 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/afas/2923>.

ROCHE, Julien. Former les leaders de demain en bibliothèques : l'expérience de LIBER [en ligne]. *Documentation et bibliothèques*, vol. 63, n° 1, janvier-mars 2017, p. 13-20 [consulté le 22 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2017-v63-n1-documentation02957/1039068ar/>.

TOUITOU, Cécile [dir.]. *Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impact*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016.

## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 _ TYPOLOGIE DES ACTIONS DE COOPERATION INTERNATIONALE .....</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXE 2 _ TABLEAU D'INDICATEURS PAR TYPE D'ACTION DE COOPERATION .....</b>	<b>107</b>
<b>ANNEXE 3 _ PANORAMA DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES MOBILISEES PAR TYPE D'ACTION .....</b>	<b>110</b>

## ANNEXE 1 \_ TYPOLOGIE DES ACTIONS DE COOPERATION INTERNATIONALE

Type d'activité coopérative	Objectifs	Conditions de réalisation ++ Éléments facilitateurs	Exemples
<b>Coopération documentaire et partage d'expertise en IST</b>			
Échange de documentation et Acquisition collaborative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter/enrichir les collections spécialisées</li> <li>- Accroître la visibilité de la production française à l'étranger</li> <li>- Mutualiser et rentabiliser l'acquisition par une démarche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformité avec procédures françaises de commande publique</li> <li>- Personnel assurant la veille sur les candidats à l'échange et le relais institutionnel avec les structures étrangères</li> <li>++ Présence de sites/personnes relais à l'étranger (sites délocalisés, chercheurs rattachés, etc. ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La bibliothèque d'Antiquité d'Aix (MMSH)</li> <li>- La bibliothèque de l'EFEO (avec antennes à l'étranger)</li> <li>- La Bulac : échanges formalisés pour documentation japonaise / serbe (BN de Serbie) ; implication dans projet de consortium européen pour ressources sur l'Asie (CrossAsia)</li> </ul>
Numérisation concertée ou Mise en commun de corpus en format numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser un patrimoine qui relie, pour des motifs variés, des pays distincts</li> <li>- Permettre la conservation, l'archivage et l'offre de services associés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocoles et standards de numérisation similaires pour une meilleure exploitation</li> <li>- Mise en valeur sur une plateforme commune ou des plateformes facilement accessibles depuis l'étranger</li> <li>++ Existence d'un cadre formalisé de coopération (convention par ex.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Contemporaine : projet HOPE de mutualisation sur une plateforme de ressources sur l'histoire du mouvement ouvrier portée par l'IALHI</li> <li>- L'UGA dans le cadre de Fonte Gaia</li> <li>- la Bnu dans le cadre d'EUCOR pour les cartes du Rhin supérieur</li> </ul>
Mission d'expertise en documentation et en IST	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire profiter les professionnels impliqués de savoir-faire spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre formalisé précisant la nature et l'objet du partage d'expertise</li> <li>- Budgets pour financer le temps de travail investi / les déplacements éventuels</li> <li>++ Connaissance des pratiques professionnelles à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phonothèque MMSH d'Aix et BN de Jordanie : traitement du patrimoine sonore</li> </ul>
<b>Coopération en matière d'action culturelle et scientifique</b>			
Traitement et valorisation collaborative d'un fonds spécifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter un patrimoine « dormant » : analyse, explicitation de contenus</li> <li>- Mettre à profit les connaissances et savoir-faire du partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir l'accès au fonds et à tous les outils ou ressources nécessaires à l'analyse</li> <li>- Fixer les modalités et les coûts d'une expertise extérieure</li> <li>- Fixer les modalités de valorisation du fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulac : analyse et valorisation des manuscrits naxi</li> </ul>
Construction collaborative de manifestations culturelles (exposition, manifestation orale ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploiter une complémentarité de fonds sur une thématique</li> <li>- Illustrer une thématique sous différents prismes</li> <li>- Renforcer les liens entre partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord sur la délimitation et les modalités de valorisation des corpus</li> <li>- Accord sur la répartition des coûts</li> <li>++ Pré-existence d'un cadre coopératif formalisé entre acteurs impliqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cycle d'expositions sur la Première Guerre mondiale (Bodleian Library, Marbach Literaturarchiv, Bnu)</li> <li>- Exposition commune sur les livres d'amitié Bnu - WLB</li> </ul>

<b>Collaboration en matière de formation</b>			
Construction d'un dispositif de formation professionnelle initiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le dispositif de formation professionnelle dans certains pays</li> <li>- Favoriser une approche croisée des enjeux de la profession</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation des objectifs et des modalités de la formation</li> <li>- Garantir une co-accréditation des diplômes</li> <li>- Identification des acteurs de la formation</li> <li>- Répartition des coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du Diplôme Universitaire en Sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB) France-Egypte</li> </ul>
Construction d'un dispositif de formation professionnelle continue à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire monter en compétences les professionnels des établissements impliqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation des objectifs et des modalités de la formation</li> <li>- Identification des acteurs, répartition des coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque de l'EFEO (Cambodge) avec professionnels cambodgiens</li> </ul>
Construction de modules de formation pour publics académiques (compétences informationnelles, science ouverte)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire profiter le public académique de l'expertise des professionnels de la documentation</li> <li>- Accompagner les nouvelles pratiques et obligations en matière de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation sur les objectifs et la répartition des tâches pour la conception des modules</li> <li>- Modalités techniques d'accès aux formations par les apprenants</li> <li>- Réflexion sur les dispositifs d'évaluation de l'acquisition des compétences (notam. si attribution de crédits ects)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SCD Université de Strasbourg - KIT (Karlsruhe) : formation doctorants en chimie (programme QUSTEC)</li> <li>- SCD de Sorbonne Université - Alliance 4EU+ : Formation à la science ouverte</li> <li>- SCD Rennes 1 - Alliance EDUC : Compétences informationnelles</li> </ul>
<b>Échange sur les pratiques, partage d'expérience</b>			
Séminaires / stages « Regards croisés sur les pratiques » (approche globale ou thématique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'enrichir de l'expérience d'autrui</li> <li>- Découvrir d'autres approches et pratiques du métier</li> <li>- Étudier les possibilités de transposition dans son établissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre formalisé pour les échanges [au sein d'une association, dans un programme type Erasmus+, partenariat bilatéral]</li> <li>++ Connaissance de la langue et de l'environnement professionnel du partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bnu - WLB (Stuttgart) : dans le cadre du partenariat bilatéral</li> <li>- Programme « Library Staff Week » (Sciences Po, Aix-Marseille, Toulouse 1 Capitole ...)</li> </ul>
Échange de poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'immerger dans le quotidien d'un établissement étranger</li> <li>- Acquérir de nouvelles compétences (expertise, savoir-faire techniques ...)</li> <li>- Faire profiter son propre établissement d'un regard neuf / d'un apport extérieur d'expertise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord des établissements et de leur tutelle</li> <li>- Accord respectif sur les missions / projets confiés aux personnels concernés</li> <li>- Suivi administratif des professionnels</li> <li>- Convention</li> <li>++ Inscription de l'échange dans un programme cadre (Erasmus+ par ex.)</li> </ul>	
Participation à des congrès, colloques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargir son horizon professionnel</li> <li>- Découvrir d'autres pratiques</li> <li>- Nouer des contacts avec des collègues étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la base du volontariat</li> <li>- À combiner avec les obligations professionnelles dans son établissement</li> <li>- Financer les déplacements (candidature à des bourses par ex.)</li> </ul>	
<b>Définition d'une stratégie commune en matière d'IST</b>			
Définition d'une politique commune en matière de science ouverte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser les pratiques d'établissements partenaires en matière de science ouverte</li> <li>- Mettre en avant les « bonnes pratiques »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un état des lieux des pratiques existantes</li> <li>- Élaborer en commun un document d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication du SCD Lyon 1 dans la définition d'une « feuille de route pour la science ouverte » dans l'Alliance Arqus</li> </ul>

	- Event. concevoir en commun des ressources pour accompagner la mise en œuvre dans les établissements	- Faire accepter / signer par les établissements impliqués le document d'orientation produit  ++ Faire partie d'une alliance européenne	
Participation à un groupe de travail thématique dans une association internationale	- Découvrir des approches différentes de thématiques et d'enjeux communs - Participer à des travaux communs sur des domaines partagés d'expertise	- Engagement à combiner avec les impératifs professionnels dans son établissement - Financer les éventuels déplacements (ex. pour réunions annuelles)	
<b>Soutien à la recherche dans le cadre de projets internationaux</b>			
Implication dans un projet international (volet IST d'un projet de recherche, projet CollEx avec partenaires étrangers ...)	- Développer la collaboration avec des acteurs de la recherche français et étrangers - Faire valoir l'expertise en IST de la bibliothèque pour les projets de recherche	- Bien identifier le rôle et le domaine d'intervention de chaque acteur du projet - Bien circonscrire le périmètre d'implication de la bibliothèque et le temps à y consacrer	- Projet CollEx réseau Études nordiques : favorise l'interaction entre la Bnu, la bibliothèque allemande de Kiel et les ressources techniques de la MSH d'Alsace
Accueil d'experts étrangers pour travail sur des fonds spécifiques	- Profiter de l'apport d'expertise extérieur pour traiter et valoriser des fonds - Resserrer les liens avec les institutions académiques étrangères	- Identification des corpus à traiter - Fixer les modalités d'accueil des experts étrangers - Offrir les conditions d'accueil adéquates (prise en charge administrative, conditions de travail sur les fonds)	- [Ancien système des bibliothécaires référents à la Bibliothèque nordique de la BSG, interrompu en 2005]

## ANNEXE 2 \_ TABLEAU D'INDICATEURS PAR TYPE D'ACTION DE COOPERATION

**Méthodologie** : La construction des indicateurs a découlé de l'identification des cibles à mesurer et des objectifs assignés à la démarche d'évaluation. La lecture des documents suivants a aidé à la définition des indicateurs :

CARBONE, Pierre [dir.]. *Construire des indicateurs et des tableaux de bord*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002.

TOUITOU, Cécile [dir.]. *Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impact*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, ET DE L'INNOVATION, ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SITE ALSACIEN. *Contrat de site alsacien 2018-2022*, 2018, p. 30-35.

Type d'activité coopérative	Objectifs : ce que l'on souhaite mesurer	Indicateurs	Modalité de calcul / Remarques
<b>Coopération documentaire et partage d'expertise en IST (exemples)</b>			
Échange de documentation (ex : Bibliothèque d'Antiquité d'Aix, Bulac ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rentabilité pour la bibliothèque en matière               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; d'enrichissement des fonds</li> <li>&gt; de visibilité de la production locale à l'étranger</li> </ul> </li> <li>- Viabilité budgétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre (Nb) de titres échangés (total / par institution)</li> <li>• Nb de titres reçus (total/par institution)</li> <li>• Part des titres reçus sur les titres acquis par d'autres voies</li> <li>• Taux de consultation (monographies / périodiques)</li> <li>• Frais d'envoi : coût total / coût par pays destinataire</li> </ul>	Taux de consultation : > Consultation sur place => test sur une durée déterminée > Emprunt : taux de rotation sur durée donnée
Acquisition par voie de consortium international de doc. électronique (ex. Bulac documentation relative à l'Asie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rentabilité pour la bibliothèque en matière d'enrichissement des fonds</li> <li>- Viabilité budgétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût des licences d'abonnement</li> <li>• Coût des licences par usager desservi</li> <li>• Le cas échéant, coût induit par d'autres services associés</li> <li>• Durée de chaque licence</li> <li>• Taux de consultation</li> </ul>	> Coût calculé par titre ou par bouquet > Si pas de possibilité d'isoler le public de ce domaine disciplinaire, prendre le nb total d'utilisateurs > Nb de connections par usager de la bibliothèque
<b>Coopération en matière d'action culturelle et scientifique (exemples)</b>			
Montage d'une exposition co-construite (ex. Bnu - WLB : Livres d'amitié)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Succès auprès du public</li> <li>- Visibilité sur le territoire (cas exposition itinérante)</li> <li>- Moyens investis pour la réalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de l'exposition [par site d'expo]</li> <li>• Nb de visites sur la durée de l'exposition               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; visites libres</li> <li>&gt; visites commentées</li> </ul> </li> <li>• Nb d'objets exposés issus de l'étranger rapporté au total</li> <li>• Les coûts de production / communication</li> </ul>	> Méthode : Se concentrer sur l'exposition elle-même. Si manifestations satellites, calcul à part pouvant être additionné au coût total > Nb de visites : Comptage entrées + visites organisées [=] à décliner par site d'expo]

		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; production du catalogue (si catalogue)</li> <li>&gt; scénographie / graphisme (si besoin)</li> <li>&gt; la communication <ul style="list-style-type: none"> <li>● Coûts en personnel</li> <li>- Nb d'ETP mobilisés dans la bib. française</li> </ul> </li> <li>&gt; surveillance / sécurité - gardiennage</li> <li>&gt; Conception / mise en œuvre opérationnelle</li> <li>⇒ Coût total exposition pour la bib. française</li> <li>⇒ Pourcentage du coût total de la programmation annuelle</li> </ul>	
<p>Organisation collaborative d'une manifestation orale (journée d'étude, colloque, tables-rondes ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Succès auprès du public</li> <li>- Moyens investis pour la réalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Part du nb d'intervenants étrangers sur le total des intervenants</li> <li>● Nb d' « auditeurs »</li> <li>● Coût de la manifestation</li> <li>&gt; frais pour l'accueil d'intervenants étrangers</li> <li>&gt; frais d'organisation (pauses, location salle)</li> <li>&gt; frais de communication</li> <li>● Part des frais sur coût total de la programmation annuelle</li> <li>● Nb d'ETP mobilisés (conception, administration, accueil ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pour affiner profil des auditeurs : recourir au questionnaire</li> </ul>
<b>Collaboration en matière de formation (exemples)</b>			
<p>Construction d'un dispositif de formation professionnelle continue à l'étranger</p> <p>(ex. Bibliothèque EFEO - Cambodge)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Efficacité : adéquation entre les attentes/besoins et la formation apportée</li> <li>- Audience : nombre de personnes formées</li> <li>- Apport/ plus-value pour les acteurs de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de formations dispensées</li> <li>● Nb de personnes inscrites</li> <li>● [évent. montant des frais pour inscription]</li> <li>● Nb d'ETP mobilisés (formateurs + suivi administratif)</li> <li>● Coût total pour institution formatrice</li> <li>● Coût formations rapporté au budget global « Formation » / ou / budget global fonctionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pour une analyse qualitative de la formation : recourir au questionnaire</li> <li>&gt; Concernant la plus-value pour les formateurs : questionnaire</li> </ul>
<p>Construction de modules de formation pour publics académiques (compétences informationnelles, science ouverte)</p> <p>(ex. Rennes 1 pour EDUC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audience : nombre de pers. suivant le module [inscription]</li> <li>- Viabilité technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[● Nb de modules conçus, si besoin]</li> <li>● Nb d'inscrits sur une session</li> <li>● Nb de parcours achevés sur nb total d'inscrits pour une session</li> <li>● Nb d'ETP mobilisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; concepteurs modules</li> <li>&gt; techniciens plateforme / dispositif en ligne</li> </ul> </li> <li>● Nb d'incidents / difficultés techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; demandes d'inscrits rencontrant difficultés</li> <li>&gt; Nb d'incidents techniques sur une session</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; En déduire Nb de modules non achevés</li> <li>&gt; Signalés par l'adresse de contact / le forum</li> <li>&gt; Pb d'accès au module en ligne venant de l'institution qui l'héberge / l'administre</li> </ul>

Échange sur les pratiques, partage d'expérience (exemple)			
Séminaires / stages de « Regards croisés sur les pratiques » (approche globale ou thématique) (ex. Bnu - WLB)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence du dispositif : adéquation entre attentes et réalisation</li> <li>- Coût total et répartition des frais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de réalisations sur une période donnée               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; séminaires communs</li> <li>&gt; stages ciblés dans services du partenaire</li> </ul> </li> <li>• Frais engendrés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; coût total accueil de stagiaires</li> <li>&gt; coût organisation de séminaires</li> </ul> </li> <li>• Nb d'actions communes hors séminaires/stages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; À mesurer sur 2 ans ou plus</li> <li>&gt; Prolonger avec enquête de satisfaction               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pour chaque type d'activité : comparer deux sessions (accueil chez un partenaire puis chez l'autre)</li> <li>&gt; Pour mesurer impact des rencontres sur l'activité commune générale : possibilité d'un calcul sur le double de la période considérée pour pondérer aléas (gros chantiers, pandémie ...)</li> </ul> </li> </ul>
Participation à des congrès, colloques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact / plus-value pour la bibliothèque ou le SCD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de manifestations concernées sur une période données</li> <li>• Nb d'agents concernés + heures mobilisées</li> <li>• Frais pour institution (si pas de financement externe)</li> <li>• Nb et nature des actions de restitution auprès de l'institution</li> <li>• Nb d'actions en lien avec l'international sur période donnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; But : Identifier s'il s'agit d'initiatives isolées ou si une dynamique s'instaure</li> </ul>
Soutien à la recherche dans le cadre de projets internationaux (exemples)			
Implication dans projet international :  > volet IST d'un projet de recherche > projet ColIEx avec partenaires étrangers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources mobilisées par la bib./SCD</li> <li>- Part de ces actions rapportée à l'activité globale d'appui à la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de projets internationaux concernés sur une période donnée</li> <li>• Pourcentage sur le nb total de projets accompagnés</li> <li>• Nb et nature des partenaires étrangers par projet</li> </ul> <p><u>Par projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant du financement alloué au projet</li> <li>[le cas échéant : part du financement alloué au volet IST : montant et % du total]</li> <li>• Liste des actions entreprises par SCD/Bib.</li> <li>• Durée d'intervention sur durée totale du projet</li> <li>• Nb d'ETP du SCD/bib. mobilisés</li> <li>• Volume global d'heures consacré</li> <li>• Coût total pour le SCD/bib.</li> <li>• [Si recrutement de contractuels - volet IST :]</li> <li>&gt; durée du contrat</li> <li>&gt; volume d'heures travaillées</li> <li>&gt; coût rapporté au coût total du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Identifier si les projets mobilisent d'autres professionnels de l'IST/documentation</li> </ul>

## ANNEXE 3 \_ PANORAMA DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES MOBILISEES PAR TYPE D'ACTION

Action de Coopération internationale (CI)	Nature des connaissances et des compétences requises			
	Connaissances propres à la CI	Autres connaissances	Compétences propres à la CI	Autres compétences
<b>Échange de documentation, acquisitions collaboratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances relatives aux établissements partenaires :</li> <li>&gt; cadre institutionnel</li> <li>&gt; Organisation et fonctionnement internes</li> <li>- Dispositions juridiques relatives à l'inscription dans des consortiums d'acquisition étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation française en matière d'acquisition documentaire [marché public, modalités de participation à des consortiums]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille : identification des partenaires potentiels à l'étranger</li> <li>- Interaction en langue étrangère avec les partenaires d'échange</li> <li>- Pour l'adhésion à des consortiums internationaux d'acquisition : négociation sur les conditions de participation (aspects juridiques, budgétaires, administratifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des collections</li> </ul>
<b>Construction collaborative d'un projet culturel [exposition, table-ronde ...]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement institutionnel, fonctionnement administratif des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- [évent.] Connaissances scientifiques sur le thème du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences interculturelles (notam. avec partenaires des sphères extra-européennes) et linguistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences en montage de projets culturels (programmation, montage du budget, prêt, emprunt et régie d'œuvres)</li> <li>- Encadrement de l'équipe impliquée</li> </ul>
<b>Construction collaborative d'un programme de formation pour publics académiques en IST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre réglementaire relatif à la formation académique chez les partenaires [articulation aux diplômes, suivi des étudiants ...]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement technique permettant la mutualisation de supports en ligne</li> <li>- [évent.] Connaissance des outils/plateformes permettant un accès commun depuis des universités étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de l'anglais [hormis recours commun au français]</li> <li>- Capacité de concertation avec partenaires pour fixer le contenu du programme de formation</li> <li>- Capacité à interagir avec les participants à la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences didactiques et pédagogiques</li> <li>- Compétences techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; maîtrise d'outils collaboratifs pour le partage de supports en ligne</li> <li>&gt; paramétrage des plateformes (ex. Moodle)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Séminaires ou stages « Regards croisés sur les pratiques » (approche globale ou thématique)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre administratif de l'établissement partenaire pour mise en œuvre</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la langue du partenaire (ou, à défaut, de l'anglais)</li> <li>- [évent.] Compétences en traduction simultanée</li> <li>- Compétences interculturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences organisationnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; animation de séminaires professionnels</li> <li>&gt; élaboration du programme de stage</li> </ul> </li> </ul>

<b>Définition d'une politique commune en matière de science ouverte</b>	- Connaissance des pratiques en sc. ouverte dans les établissements partenaires [peut être l'objet d'une 1 <sup>ère</sup> phase de la collaboration]	- Connaissance du cadre réglementaire européen en matière de science ouverte	- Maîtrise de l'anglais et éventuellement d'autres langues - Capacité à travailler en sous-groupes avec des collègues étrangers	- Compétences argumentatives : savoir défendre auprès de la tutelle un projet de feuille de route commun avec engagements plus ou moins contraignants
<b>Participation à un groupe de travail (GT) thématique dans une association internationale</b>	- Connaissance des objectifs et du périmètre d'action de ce GT au sein de l'association - Connaissance des objectifs que s'est fixé l'association dans le domaine couvert par le GT	- Connaissances relatives aux thématiques concernées - Connaissances des pratiques et de la réglementation prévalant en France	- Compétences relationnelles et interculturelles	- Communication : capacité à relayer les informations / ressources obtenues auprès de son institution ou d'associations nationales
<b>Stage professionnel à l'étranger (ex. avec Erasmus+)</b>	- Connaissance des modalités de candidature à ces stages et de prise en charge (not. financière) - Connaissance du cadre et des objectifs assignés au stage	- Connaissance des modalités administratives d'accompagnement dans son établissement	- Compétences relationnelles et interculturelles	- Communication : capacité à rendre compte et à relayer les informations utiles auprès de son établissement
<b>Prise en charge du volet IST d'un projet de recherche international</b>	- Si interaction directe avec partenaires étrangers (ex. pôles documentaire, professionnels de l'IST) : connaissance de la nature et des modalités de leur implication dans le projet	- Connaissances relatives > à la nature, > aux objectifs, > aux partenaires, > au financement, > au calendrier du projet	- Si interaction directe avec partenaires étrangers : > compétences linguistiques et relationnelles > compétences organisationnelles : définition des champs respectifs d'action	- Compétences en montage / ingénierie de projet

# INDEX

---

## INDEX DES NOMS PROPRES

### A

ALBARET, Lucie, 55, 93  
ANDRÉ, François-Xavier, 52, 53, 65, 93  
ASSAM, Malika, 30, 92, 99

### B

BACHER-EYROI, Karine, 93  
BATS, Raphaëlle, 11, 20, 79, 81, 84, 94, 97, 101  
BELVÈZE, Damien, 60, 94  
BERTRAND, Sophie, 82, 94  
BLIN, Frédéric, 19, 94  
BORAUD, Anne, 34, 92

### C

CATHELINEAU, Anne-Sylvie, 92  
CHAPUIS, Florence, 93  
CHONÉ, Aurélie, 92  
CLAVREUL, Eléonore, 94  
COLAS, Alain, 68, 79, 81, 84, 94

### D

DEFOSSE, Marine, 92  
DELACOURT, Marianne, 93  
DESOS-WARNIER Catherine, 46, 94, 101  
DIDIER, Christophe, 37, 65, 92, 98  
DUMOUCHEL, Suzanne, 74, 94

### F

Faïzah MOKHTARI, 92  
FONIO, Filippo, 54, 93, 100  
FORCADELL, Sophie, 54, 61, 74, 94

### G

GEMMERLÉ, Martine, 33, 35, 92  
GINOUVÈS, Véronique, 28, 30, 42, 92, 99, 101  
GUICHARD, Benjamin, 52, 84, 94

### H

HERBERT, Marie-Emilia, 60, 61, 94

### L

LÈBRE, Céline, 94

### M

MACQUIN, Agnès, 52, 53, 92  
MAGORD, André, 93  
MAUGE, Magdalena, 27, 93  
MAURICEAU, Anaïs, 42, 52, 92  
MERLE, Anthony, 93  
MIGNOT, Lionel, 79, 94  
MIURA, Grégory, 94  
MOHNIKE, Thomas, 39, 93  
MORET, Yves, 18, 68, 94

### N

NAUGE, Michael, 94

### O

OBERHAUSEN, Birgit, 37, 65, 93, 98

### P

PEYSSARD, Jean-Christophe, 28, 92

### R

RAPATEL, Livia, 59, 95  
REGE, Adeline, 35, 50, 92  
ROCHE, Julien, 49, 82, 85, 95, 101, 102

### S

SAGNA, Bruno, 95  
SCHERER, Marc, 27, 39, 93  
SCHNEIDER, Mathieu, 35, 92  
SVENBRO, Anna, 39, 93  
SWIATEK, Cécile, 20, 62, 63, 81, 95, 101

### T

TESNIERE, Valérie, 95  
THERSTAPPEN, Aude, 1  
TOUITOU, Cécile, 54, 61, 102, 107

### W

WOESSNER, Caroline, 39, 93

## INDEX DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES

### A

ABES, 9, 12, 19, 28, 39, 45, 46, 47, 80, 81, 88, 90  
ABF, 9, 15, 16, 64, 65, 77, 81, 98, 100  
Aix-Marseille Université, 9, 28, 29, 30, 43, 65, 92  
ANR, 30, 41, 42, 70, 71, 72, 77, 78, 81, 82

### B

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 25, 26, 27, 39, 59, 93  
Bibliothèque Tove Jansson (Caen), 26, 27, 93  
BnF, 12, 19, 26, 47, 64, 71, 72, 78, 82  
Bnu, 9, 11, 24, 25, 26, 27, 28, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 57, 58, 65, 68, 72, 79, 81, 82, 84, 98, 104, 105, 106, 107, 109  
Bulac, 9, 12, 26, 31, 52, 53, 56, 57, 58, 68, 84, 92, 93, 94, 100, 104, 107

### C

CERL, 9, 14  
CNRS, 11, 28, 30, 31, 41, 42, 47, 56, 58, 67, 69, 74, 77, 78, 81, 87, 91, 94, 101  
CollEx-Persée, 12, 25, 27, 28, 29, 30, 38, 40, 42, 45, 46, 47, 49, 67, 70, 72, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 87, 88, 94, 101  
CoSo, 9, 12, 48, 49, 62, 76, 77, 81, 87, 88, 95

### E

EBLIDA, 9, 15, 77

### H

Huma-Num, 12, 29, 32, 39, 40, 45, 47, 48, 55, 56, 67, 69, 74, 94

### I

IFLA, 9, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 46, 50, 61, 62, 64, 69, 77, 81, 84, 91, 94, 98, 100  
INIST, 9, 39, 82

### L

La Contemporaine, 57, 68, 94, 95, 101, 104  
La Nordique (Bibliothèque Sainte-Geneviève), 26, 59  
LIBER, 9, 12, 14, 15, 20, 30, 48, 50, 62, 64, 69, 74, 77, 81, 84, 85, 86, 87, 90, 95, 97

### M

MESRI, 9, 18, 46, 47, 49, 51, 53, 56, 63, 68, 74, 75, 77, 78, 88, 94  
MMSH, 28, 29, 30, 31, 32, 41, 42, 43, 52, 65, 67, 84, 92, 99, 104

### S

Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 26, 54, 63, 93  
Sorbonne Université, 26, 60, 105

### U

Université de Lille, 62, 95  
Université de Nantes, 62  
Université Grenoble Alpes, 54, 55, 93  
Université Lyon 1, 60, 95  
Université Paris Nanterre, 62, 95  
Université Rennes 1, 60



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

Tableau 1 : SWOT relatif à la coopération documentaire dans le cadre d'EUCOR .....	36
Tableau 2 : SWOT relatif à la coopération documentaire entre la Bnu et la WLB .....	38
Tableau 3 : SWOT relatif au projet CollEx Études nordiques .....	40
Tableau 4 : SWOT relatif au projet « Our Memory » - MMSH, Goethe Institut, Bibliothèque nationale de Jordanie .....	43
Tableau 5 : Freins et atouts pour la coopération internationale en fonction des types de bibliothèques de l'ESR.....	70
Tableau 6 : Financements et conditions d'éligibilité pour les projets de coopération internationale .....	71
Tableau 7 : Financements européens à des programmes de coopération et accessibilité pour des institutions documentaires .....	73
Tableau 8 : Informations et ressources pour accompagner les projets d'actions de coopération internationale.....	76
Tableau 9 : Répartition de l'activité d'information et de veille sur la coopération internationale entre acteurs de l'ESR.....	77



# TABLE DES MATIERES

---

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>I. LA COOPERATION INTERNATIONALE EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE : HISTOIRE, ENJEUX ET METHODE D'ANALYSE .....</b>	<b>14</b>
<b>1. 1. La coopération internationale en bibliothèque académique :     éléments signifiants d'histoire .....</b>	<b>14</b>
1. 1. 1. <i>Le cadre associatif : laboratoire d'activités coopératives.....</i>	<i>14</i>
1. 1. 2. <i>La coopération internationale en IST : d'un bon départ à une         stagnation durable (1960-2007).....</i>	<i>15</i>
1960 : la coopération internationale en IST à la pointe du progrès ...	15
La faible implication des bibliothèques universitaires françaises à l'international (1986-2006) .....	16
Des enjeux qui perdurent et des défis qui reposent la question de la coopération internationale .....	18
<b>1. 2. Pourquoi coopérer aujourd'hui : enjeux d'une coopération et     diversité des pratiques .....</b>	<b>19</b>
<b>1. 3. Méthode d'analyse .....</b>	<b>20</b>
<b>II. LA COOPERATION CENTREE SUR DES AIRES GEOGRAPHIQUES ET CULTURELLES : ÉTUDE DE CAS .....</b>	<b>23</b>
<b>2. 1. Trois exemples de coopération.....</b>	<b>23</b>
2. 1. 1. <i>La coopération transfrontalière avec les bibliothèques         germaniques du réseau Eucor-Le Campus européen .....</i>	<i>23</i>
2. 1. 2. <i>La coopération avec les pays nordiques dans le cadre du réseau         Études nordiques.....</i>	<i>25</i>
Un partenariat fructueux entre chercheurs et bibliothécaires .....	25
Un projet collaboratif récent porté par l'infrastructure CollEx-Persée .....	25
Le réseau Études nordiques : naissance et nature du projet .....	25
Les bibliothèques partenaires .....	26
Les deux volets du programme d'actions collaboratives au sein du réseau Études nordiques.....	27
2. 1. 3. <i>La coopération avec le monde méditerranéen et arabo-         musulman : le cas des bibliothèques de la MMSH .....</i>	<i>28</i>
Une intense pratique collaborative et en réseau .....	29
La collaboration avec les chercheurs .....	29
Le travail professionnel en réseau .....	30
L'implication dans des projets de recherche internationaux .....	31

La valorisation de gisements documentaires sonores dans le cadre d' <i>Europeana Sounds</i> : bilan et enseignements.....	31
La formation professionnelle dans le cadre du programme trinational avec la Bibliothèque nationale de Jordanie .....	32
<b>2. 2. Atouts et limites de la coopération aréale.....</b>	<b>32</b>
2. 2. 1. <i>Le critère transfrontalier : gage de réussite ?</i> .....	33
Les limites de la coopération documentaire au sein du réseau Eucor	33
Des capacités budgétaires et des priorités distinctes.....	33
Difficultés à répondre aux nouveaux besoins de la communauté académique .....	34
Absence d'identification claire de la place et du rôle de l'information scientifique et technique au sein du réseau Eucor.....	34
Le partenariat entre la Bnu et la Württembergische Landesbibliothek : une réussite collaborative dans l'espace transfrontalier rhénan.....	37
2. 2. 2. <i>Le défi de la pérennisation d'une coopération jeune impulsée par le dispositif CollEx-Persée</i> .....	38
Enrichir l'existant : la seconde phase du projet .....	39
L'approfondissement de la coopération internationale .....	39
2. 2. 3. <i>Les atouts des structures spécialisées et l'enjeu stratégique des compétences professionnelles</i> .....	41
La relation entre bibliothèques spécialisées et bibliothèques universitaires au prisme de la coopération internationale .....	41
Le financement des projets internationaux : l'atout des structures documentaires adossées au CNRS .....	41
Des compétences professionnelles spécialisées : un atout pour les projets collaboratifs internationaux .....	42
<b>III. LA COOPERATION THEMATIQUE : ENJEUX ET REALISATIONS. 45</b>	
<b>3. 1. Nouveaux acteurs et nouveaux cadres de la coopération en Information Scientifique et Technique .....</b>	<b>45</b>
3. 1. 1. <i>Les infrastructures et opérateurs au service de projets internationaux</i> .....	45
Le réseau Collex-Persée .....	45
L'ABES : adaptation d'une stratégie nationale à des enjeux internationaux.....	46
Les infrastructures de recherche en IST : outils d'intégration de la recherche française dans un cadre européen.....	47
3. 1. 2. <i>Les incitateurs et conseillers</i> .....	48
L'ADBU : relais de l'information et des pratiques auprès des bibliothèques académiques.....	48
Le Comité pour la Science Ouverte : pour une stratégie de la science ouverte articulée aux pratiques internationales .....	48
3. 1. 3. <i>Des cadres européens de coopération renforcés et diversifiés</i> .	49

Les associations d'universités en Europe : influencer les politiques en matière d'IST et de partage des savoirs .....	50
Les universités européennes : nouveau cadre pour la formation et la recherche en mobilité.....	51
<b>3. 2. Thèmes fédérateurs de coopération et enjeux soulevés .....</b>	<b>51</b>
3. 2. 1. <i>La coopération fondée sur la spécialisation ou l'expertise en documentation et en IST</i> .....	52
La coopération par l'échange et l'acquisition de publications .....	52
L'apport d'expertise documentaire et en IST.....	53
3. 2. 2. <i>Projets patrimoniaux collaboratifs et humanités numériques...</i>	54
Le projet franco-italien Fonte Gaia : atouts et limites d'un projet d'humanités numériques pionnier.....	54
L'infrastructure E-RIHS au service des sciences patrimoniales.....	55
3. 2. 3. <i>L'action culturelle et scientifique en coopération</i> .....	56
La coopération dans le cadre d'évènements commémoratifs .....	57
La coopération pour la valorisation d'un fonds spécifique .....	57
L'exposition comme prolongement d'un projet concerté de traitement documentaire .....	58
Action culturelle et scientifique en coopération : phénomène d'échelle et pistes à explorer.....	59
3. 2. 4. <i>La coopération internationale en matière de soutien à la formation et à la recherche universitaires</i> .....	60
L'implication des bibliothèques dans les universités européennes : soutien à la formation et appui à la recherche .....	60
Les bibliothèques universitaires et la mobilisation internationale en faveur des ressources éducatives libres.....	61
3. 2. 5. <i>Le partage d'expérience et de pratiques professionnelles</i> .....	63
Les associations internationales : cadre privilégié d'interaction.....	64
Coopération en matière de formation professionnelle initiale ou continue .....	64
La mobilité professionnelle avec Erasmus+ : un levier de coopération .....	65
<b>IV. BILAN ET PROSPECTIVE .....</b>	<b>67</b>
<b>4. 1. Traits saillants de l'engagement coopératif des bibliothèques de l'ESR.....</b>	<b>67</b>
4. 1. 1. <i>Des degrés de coopération relatifs à la nature des établissements</i> .....	67
4. 1. 2. <i>Des financements diversifiés mais d'accessibilité inégale à l'échelon régional, national et bilatéral</i> .....	70
4. 1. 3. <i>L'insertion dans l'espace européen de la formation et de la recherche : atouts et défis pour les bibliothèques</i> .....	72
<b>4. 2. Éléments de prospective.....</b>	<b>75</b>

4. 2. 1. <i>Développer la veille et l'appui aux projets coopératifs</i> .....	75
Nature des informations et des ressources à diffuser.....	76
Acteurs potentiels de la veille et esquisse de répartition des tâches ..	77
Le soutien en matière d'ingénierie du projet .....	78
4. 2. 2. <i>Élaborer une stratégie de coopération internationale concertée</i> .....	78
Clarifier les cadres de coopération en se rapprochant des services des relations internationales .....	79
Élaborer et porter à la international des stratégies concertées en matière de documentation et d'IST .....	80
4. 2. 3. <i>Adapter les compétences professionnelles aux besoins de la coopération internationale</i> .....	82
Acquisition de connaissances et stratégie de veille .....	82
Coopération internationale : quelles compétences exigées ? .....	83
Les compétences linguistiques .....	83
Les compétences interculturelles .....	84
Les compétences en communication : pourquoi et comment promouvoir, défendre et influencer .....	84
L'ingénierie de projets internationaux .....	85
Enrichir le référentiel des compétences professionnelles pour mieux prendre en compte le défi de l'internationalisation .....	86
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>87</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>89</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>97</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>103</b>
<b>INDEX</b> .....	<b>112</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>115</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>117</b>